

LA CONTINUITE DANS L'OEUVRE DE GERARD BERGERON :

TROIS DOMINANTES

par Gilles Bellerose

Thèse présentée à la Faculté des
Sciences Sociales de l'Université
d'Ottawa en vue de l'obtention de
la maîtrise en Science politique.



O T T A W A

1 9 7 1

UMI Number: EC55147

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55147
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

AVANT-PROPOS

Qu'il nous soit permis d'exprimer toute notre reconnaissance au professeur Gérard Bergeron, qui a bien voulu mettre à notre disposition une documentation personnelle abondante, sans laquelle ce travail n'aurait pu être entrepris.

Nous remercions les professeurs André-J. Bélanger, Stéphane Bernard, François Chevrette, Léon Dion, André Donneur, Jean-Pierre Gaboury, James I. Gow, Alfred Grosser, James Hurley, Serge Hurtig, Vincent Lemieux, Lionel Ouellet, Réjean Pelletier, Louis Sabourin, Robert Thévenot et Jacques Vallée, pour leur disponibilité et leur collaboration à notre recherche.

Nous remercions tout particulièrement le professeur Jacques Benjamin, du Département de Science Politique de l'Université de Montréal, pour nous avoir guidé avec bienveillance et conseillé judicieusement tout au long de notre étude.

TABLE DES MATIERES

	pages
Avant-propos	ii
INTRODUCTION	v
PREMIERE PARTIE : UNE VOLONTE DE TOTALITE	2
<u>Section 1</u> : Une volonté de totalité dans son fonctionnalisme même	4
Sous-section 1 : Un fonctionnalisme "holistique"	4
Sous-section 2 : Les trois niveaux de fonction- nalité	10
<u>Section 2</u> : Une volonté de totalité dans ses notions et ses concepts	12
Sous-section 1 : Les notions de "politique" et de "science politique"	12
Sous-section 2 : La notion de "cyclicité"	20
<u>Section 3</u> : Une volonté de totalité dans ses sources et dans sa culture	22
Sous-section 1 : Des sources éclectiques	22
Sous-section 2 : Une culture pan-sociologique ...	27
<u>Section 4</u> : Les conséquences de cette volonté de totalité	33
DEUXIEME PARTIE : UNE VOLONTE DE DYNAMISME	38
<u>Section 1</u> : Une volonté de dynamisme dans son fonctionnalisme	39
Sous-section 1 : La méthode	39
Sous-section 2 : Les trois niveaux de fonctionnalité	41
<u>Section 2</u> : Une volonté de dynamisme dans ses notions et ses concepts	45
Sous-section 1 : Les notions de "politique" et de "science politique"	46

Sous-section 2 : Les notions d'"état" et de "relation de contrôle".....	49
Sous-section 3 : La notion de "fonction"	54
Sous-section 4 : Les notions de "guerre froide" et de "cyclicité"	57
<u>Section 3</u> : Une volonté de dynamisme dans son activité intellectuelle même	60
Sous-section 1 : Un dynamisme volontaire	60
Sous-section 2 : Un agir "par procuration"	65
TROISIEME PARTIE : UN DOUBLE IDEALISME	72
<u>Section 1</u> : Un idéalisme philosophique	76
Sous section 1 : Un "nouvel éléatisme"	76
Sous-section 2 : Un nominalisme conceptuel	82
a) Les notions fonctionnalistes.	85
b) La notion de "cycle"	92
<u>Section 2</u> : Un idéalisme existentiel	94
Sous-section 1 : De l'idéalisation... ..	95
Sous-section 2 : ... à l'absence d'engagement ...	98
CONCLUSION	102
Appendice 1 : "Remarques sur l'ESSAI D'UNE THEORIE FONCTIONNELLE DE L'ETAT MODERNE	106
Appendice 2 : "L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs"	115
Appendice 3 : Rapport du comité de lecture des Presses de l'Université de Montréal sur <u>La guerre froide inachevée</u>	124
Bibliographie des ouvrages, articles et documents utilisés	127
Bibliographie des articles consultés mais non cités .	132
Liste des entrevues	134

INTRODUCTION

Cet essai ne se veut pas une présentation exhaustive du fonctionnalisme de Gérard Bergeron. D'autres ont déjà fait ce travail avant nous¹. Il se veut encore moins une remise en question du fonctionnalisme en général : notre recherche se situe à l'intérieur du fonctionnalisme (ou, plus exactement, des fonctionnalismes²), et même à l'intérieur de celui que nous propose l'auteur que nous étudions.

Notre propos est donc plus modeste et en même temps plus vaste parce que moins exclusivement théorique. Nous entreprenons de faire ressortir de l'ensemble de l'oeuvre de Gérard Bergeron, c'est-à-dire tant de son oeuvre théorique que de ses oeuvres d'actualité, trois dominantes ou lignes de continuité qui nous sont apparues fondamentales : la totalité, le dynamisme et l'idéalisme. Certes, bien d'autres lignes semblables ressortent de cette oeuvre riche et variée, mais nous avons trouvé que celles-ci étaient

1. Cf. François Chevrette, "Essai d'examen critique de deux théories du système politique : David Easton et Gérard Bergeron", mémoire présenté à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Paris, sous la direction du professeur Georges Lavau, en décembre 1966; et Robert Thévenot, "Cybernétique et fonctionnalisme en théorie politique", thèse présentée à l'École des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de maître en sciences politiques, sous la direction du professeur Vincent Lemieux, en 1970.

2. Cf. Gérard Bergeron, "Structure des 'fonctionnalismes' en science politique", dans la Revue canadienne de science politique, livraison de juin 1970, pp. 205-210.

les plus importantes parce que les plus globales, la plupart des autres pouvant s'y rattacher d'une manière ou d'une autre. (Par exemple, le moralisme, le pansociologisme, le relativisme, le nominalisme, le besoin d'originalité, la nuance et la subtilité.)

Comme on le constatera au début de chacune des deux premières parties, nous parlons d'une "volonté" de totalité et de dynamisme. Il s'agissait simplement de marquer, dès le départ, une nuance primordiale, à savoir que ces dominantes ne sont pas nécessairement réalisées d'une manière accomplie, mais constituent plutôt des tendances qui répondent à des exigences profondes tant intellectuelles que psychologiques. Par contre, le mot "volonté" n'apparaît pas dans le titre de la troisième partie, parce que, précisément, cet idéalisme ne nous semble pas répondre à quelque vouloir plus ou moins secret, mais exister d'emblée dans la personnalité et donc dans l'oeuvre de l'auteur. Ceci non pas d'une manière absolue cependant, mais sous la forme d'une prédominance par rapport aux aspects indubitablement réalistes de cette oeuvre. C'est donc l'expression de ces deux volontés et de cet idéalisme que nous étudierons, avec les éléments psychologiques qu'ils impliquent occasionnellement.

Notre but sera donc de saisir en quelque sorte l'homme global, mais en nous limitant strictement à ces dominantes. Il s'agira par conséquent de voir à quels traits intellectuels et, s'il y a lieu, psychologiques, peuvent correspondre ces caractéristiques essentielles.

Nous sommes conscient du caractère quelque peu particulier de notre entreprise. Nous ne nous y serions sans doute pas engagé, si des précédents n'existaient déjà, même à des niveaux plus vastes que celui où nous nous situons³. Nous l'avons en fait, en outre, pour deux raisons principales. La première est que nous croyons à la nécessité d'une collaboration de plus en plus étroite entre les diverses sciences de l'homme (et surtout à l'apport précieux de la psychologie) : celles-ci ont été jusqu'à présent, selon nous, beaucoup trop isolées les unes des autres en une volonté d'autonomie souvent artificielle; nous croyons que la coopération doit remplacer les futiles rivalités qui les ont opposées dans le passé. Tout cela dans la mesure où l'on veut parvenir, dans l'ordre de la connaissance, à une saisie totale de l'homme, et non pas toujours inévitablement à une saisie fragmentaire, qui ne peut jamais être que très partiellement révélatrice.

La seconde raison qui a motivé notre recherche est la place même qu'occupe l'oeuvre de Gérard Bergeron. Sa

3. Cf. par exemple : E. H. Erickson, Gandhi's Truth, New York, Norton, 1969, et Young man Luther, New York, Norton, 1958; A. and J.L. George, Woodrow Wilson and Colonel House : a Personality Study, New York, John Day, 1956; B. Glad, Charles Evans Hughes and the Illusions of Innocence, Urbana, University of Illinois Press, 1966; F. I. Greenstein, Personality and Politics, Chicago, Markham, 1969; A. Rogow, James Forrestal : A Study of Personality, Politics and Policy, New York, MacMillan, 1963; D.J. and W.T. Smelser (eds.), Personality and Social Systems, New York, Wiley, 1963; E V. Wolfenstein, The Revolutionary Personality : Lenin Trotsky and Gandhi, Princeton, Princeton University Press, 1967.

place dans la science politique francophone d'abord, puisqu'elle constitue une synthèse unique, en langue française, des approches européennes et américaines en théorie politique; elle se situe effectivement au-delà de la tradition philosophico-institutionnaliste et en deçà de la nouvelle tendance mathématico-behaviouriste, la première partant d'idées abstraites pour en déduire des principes généraux, la seconde portant plutôt sur l'induction de cadres de références d'où devrait un jour sortir une théorie globale du politique⁴. Sa place dans la science politique générale ensuite, puisque la conception que se fait l'auteur de cette science comme devant être une "sociologie politique" le rapproche des Weber, Parsons, Becker et Prélot⁵, bien qu'il ne se reconnaisse aucun maître en particulier⁶. Sa place enfin dans le fonctionnalisme même, laquelle se trouve "aux côtés du fonctionnalisme métabolique de Deutsch, du fonctionnalisme de la persistance du système d'Easton,

4. Jean-Pierre Blain, "Présentation de Fonctionnement de l'état", "séminaire" présenté à l'Université Laval, en novembre 1969. Voir aussi Gérard Bergeron, Fonctionnement de l'état, Paris, Armand Colin, 1965, p. 516.

5. Louis Sabourin, "Le fonctionnement de l'état", dans Cité Libre, livraison de mars 1966, p. 11.

6. "Surtout pas Parsons, connu sur le tard et qui n'a inspiré aucune de mes démarches fondamentales. Merton, plusieurs fois cité, est arrivé à point nommé pour 'envelopper' sociologiquement mon fonctionnalisme politique, élaboré sans lui par la révision drastique de la 'séparation des pouvoirs' en m'inspirant de la vieille idée spencerienne et durkheimienne de la 'division du travail social' (et politique). Autres influences : multiples, diverses, réintégrées de façon éclectique, selon l'itinéraire de Fonctionnement de l'état et d'après la mise en place de l'article de la Revue canadienne de science politique, 'Structure des 'fonctionnalismes' en science politique'", cf. Lettre personnelle du 27 juillet 1971.

du transformisme fonctionnaliste d'Almond et du mutationalisme volontariste qui caractérise le fonctionnalisme d'Etzioni"⁷. Parmi ces auteurs, en effet, il plaide "la cause d'un fonctionnalisme physiologique ("un fonctionnalisme des fonctions") s'attachant à la saisie de niveaux politiques (infrafonctionnel, fonctionnel et superfonctionnel) en émergence du social"⁷. Certes, il n'est pas le seul à utiliser la notion de "fonction" : Deutsch s'en sert pour son fonctionnalisme de "direction" (steering) dont la perspective est exclusivement cybernétique; Etzioni aussi, pour son fonctionnalisme de "réaction" (responsiveness : "to be active is to be responsive"), dont le visionnement macroscopique est intra-étatique; mais ces auteurs n'en font qu'un "usage restreint ou réticent"⁸. D'autres, par contre, en font un usage "peut-être intempérant parce qu'insuffisamment qualifié"⁸ : Mitraný avec son fonctionnalisme de la satisfaction des besoins ("common index of need"), Almond avec son fonctionnalisme du développement, le plus proche sans doute de la théorisation qui nous est proposée ici, bien qu'il s'intéresse à des fonctions sociales et culturelles plutôt que strictement politiques.

L'oeuvre de Gérard Bergeron a peu franchi les frontières de la francophonie, mais ce fait ne met pas nécessairement en cause sa valeur intrinsèque. Quant à savoir si elle serait traduisible, la majorité des professeurs

7. "Structure des 'fonctionnalismes' en science politique", p. 237.

8. Ibid., p. 230.

rencontrés croient la chose réalisable dans une édition abrégée (pour de pures questions de financement); et il n'est sans doute pas superflu de mentionner que parmi ceux-ci se trouvait un anglophone⁹, qui alléguait, en souhaitant voir paraître un jour une telle traduction, qu'on avait déjà traduit des oeuvres beaucoup plus difficiles et obscures.

En ce qui concerne, enfin, l'objection à l'effet que l'auteur serait un "individu", nous répondrons que nous ne croyons pas que la personnalité soit encore quelque chose de "dépassé"; que, toutes proportions gardées, Rousseau et Marx étaient aussi, à leur façon, des "individus", mais que leur individualité ne les a pas empêchés d'atteindre à l'universalité, même si celle-ci conserve inévitablement des traces de leurs particularités respectives. Nous croyons, au contraire, que plus la personnalité est marquée, plus il est aisé de discerner les excès ou les déviations éventuels de la pensée par rapport à la réalité. En outre, l'objectivité parfaite, dans les sciences de l'homme du moins, ne peut, à notre avis, exister qu'idéalement. Toute oeuvre, en ce domaine, demeure toujours tributaire des particularités de son auteur, même celles qui apparaissent comme les plus "objectives". Ainsi, par exemple, pourrait-on imaginer tout à l'opposé de Gérard Bergeron, qui admet avec modestie être un "imaginatif"¹⁰, un auteur dont la personnalité serait "froide" et

9. James I. Gow, de l'Université de Montréal.

10. Rencontre personnelle à Québec, le 26 mai 1968.

terne : il risquerait fort peu de projeter son "tempérament" sur la réalité, n'en ayant pour ainsi dire pas; mais il serait en même temps tout à fait dépourvu des antennes précieuses de l'intuition qui seules, en définitive, après le laborieux travail d'investigation de l'intelligence "raisonnante", permettent une saisie globale et profonde de la réalité "objective". (Citons seulement l'exemple manifeste d'Albert Einstein.) Car, en dernière analyse, la raison, laissée à elle-même, finit toujours par stagner ou égarer, tandis que l'intuition, elle, si elle s'appuie sur des connaissances suffisantes, illumine. Ajoutons finalement que c'est la complexité et la polyvalence mêmes de la personnalité et de l'oeuvre de cet auteur qui nous ont paru justifier une entreprise telle que la nôtre.

Nous procéderons à partir de cette oeuvre elle-même d'abord, certes, mais aussi à partir des critiques qu'elle a pu susciter de part et d'autre. Nous compléterons ces données premières par des entrevues de professeurs qui, de près ou de loin, connaissent l'oeuvre de Gérard Bergeron, et surtout son oeuvre théorique¹¹. Nous tenterons de faire la synthèse de ces critiques et de ces commentaires selon les trois dominantes déjà mentionnées; nous les utiliserons, dans leurs divergences comme dans leurs convergences, pour l'élaboration du "portrait" nécessairement schématique que nous tracerons

11. Comme nous les avons assurés de l'anonymat, le directeur, Monsieur Jean-Pierre Gaboury, dans une lettre du 2 août 1971, nous a lui-même déconseillé de soumettre aux correcteurs la liste des références correspondant aux citations que nous ferons de leurs commentaires.

de l'auteur. Nous appuierons enfin nos conclusions ou nos hypothèses sur les données actuelles de la psychologie, sans pour autant que notre essai se veuille d'abord psychologique. Cet aspect de notre recherche, bien que fondamental, ne dépassera généralement pas le stade de l'hypothèse, étant donné l'envergure limitée de cet essai¹².

Notre travail étant constitué en grande partie de commentaires, nous avons largement utilisé les notes en bas de page, à la demande expresse du professeur Jacques Benjamin, afin d'alléger au maximum le texte lui-même. Nous avons en outre cru bon d'ajouter, avec le consentement des professeurs Vincent Lemieux et Gérard Bergeron, des appendices formés de textes inédits de ces deux auteurs et d'une critique aussi inédite.

12. Etant donné, surtout, que nous ne possédons pas d'éléments biographiques suffisants, comme nous le faisait remarquer le Père Henri-Dominique Salmon, *op.*, psychologue, dans une entrevue du 4 août 1971.

PREMIERE PARTIE

UNE VOLONTE DE TOTALITE

L'homme se pensant en lui-même, ou lui-même en rapport à la nature, a toujours nourri une généreuse illusion : celle de l'unité (...)

L'unité, comme telle, n'est plus guère recherchée; on ne croit plus aux facteurs uniques d'explication. Mais les "totalités" attirent : elles impliquent un minimum de concession à l'idée d'unité dans la recherche d'une connaissance toujours plus complexe d'un univers qui ne semble que poser, ici ou là, ses bornes, en rien "frontalières".

Fonctionnement de l'état, pp. 103, 104.

La volonté de totalité qui se manifeste tout au long de l'oeuvre de Gérard Bergeron (tant de son oeuvre théorique que de son oeuvre d'actualité) nous semble trouver son explication profonde dans un humanisme style dix-huitième siècle, héritage de l'ancien "cours classique"¹. En fait, il s'agit d'une volonté prométhéenne de possession du monde par les idées², expression d'une force

1. Entrevue personnelle.

2. Or "on ne possède jamais adéquatement la réalité par les idées, puisque celles-ci n'expriment jamais qu'un aspect de celle-là, qui est toujours de nature bipolaire (en ce sens qu'elle a toujours deux aspects). Le danger, avec les intellectuels en général, est qu'ils ne voient habituellement pas que, dans l'instant même où ils saisissent un aspect du réel, ils perdent l'autre. C'est le danger de l'intellectualisme, en fait, auquel n'ont pas échappé même un Rousseau et un Marx". Cf. entrevue du docteur Gustave Morf, psychiatre, le 4 août 1971, à Montréal.

à la fois de création et de conquête à la Michel-Ange. Cet humanisme en sera donc beaucoup plus un de connaissance que d'expérience; et comme il ne voudra renoncer à rien, mais bien plutôt tout inclure en lui-même, cette connaissance devra être totalisante.

A cet aspect intellectuel de la volonté de totalité s'ajoute aussi un aspect existentiel. L'auteur, en effet, a voulu saisir l'éventail d'activités le plus large possible : la carrière universitaire lui permettait la recherche en profondeur, la carrière journalistique lui assurait une présence en même temps qu'une ouverture au monde. Son humanisme de connaissance devenait ainsi complet. On pourrait donc affirmer qu'en Gérard Bergeron se rencontrent le "scientifique" pur et le grand journaliste; le premier a été surtout le fait des circonstances, le second est né d'un rêve d'adolescence. Bien que la carrière scientifique ait vite pris une part prépondérante dans sa vie, il n'en a jamais pour autant accepté de renoncer tout à fait au vieux rêve de sa jeunesse : s'il n'a pu être le grand reporter qu'il avait rêvé de devenir, il n'a jamais cessé d'être journaliste "à la pige", menant ainsi de front les deux carrières³.

Dans cette première partie, nous étudierons donc cette volonté de totalité d'abord dans le fonctionnalisme même qu'élabore l'auteur, ensuite dans ses notions

3. Cf. "L'expérience des autres", entrevue radiodiffusée au réseau français de Radio-Canada, le 31 mars 1971.

et ses concepts, et enfin dans ses sources et sa culture. Nous en exposerons, pour finir, les principales conséquences.

Section 1 : Une volonté de totalité dans son fonctionnalisme même

Nous étudierons ici la volonté de totalité de l'auteur dans les caractéristiques mêmes de son fonctionnalisme, et dans les trois niveaux de fonctionnalité qui en constituent l'apport essentiel.

Sous-section 1 : Un fonctionnalisme "holistique"

C'est à juste titre que la théorie de l'état proposée a été qualifiée de "théorie moyenne"⁴, si l'on considère sa situation dans la science politique contemporaine⁵. Son auteur devient ainsi "théoricien novateur pour les classiques, classique pour les novateurs"⁶. Paradoxalement, toutefois, si elle se veut modeste en

Sabourin, "Commentaire" à "L'état actuel de la théorie politique", par Gérard Bergeron, colloque tenu à l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1964, et publié dans Cahiers de la société canadienne de science politique, I, p. 37.

^ Voir notre introduction, p. viii.

^ Pierre Duclos, "Fonctionnement de l'état", in L'Europe en formation, no 80, livraison de novembre 1966,

étendue"⁷, elle se révèle "fort ambitieuse en profondeur"⁸. Certes, elle "n'englobe qu'une partie de la réalité politique"⁹ et n'explique peut-être pas tous les phénomènes de cette réalité¹⁰. Cela est indéniable, bien que secondaire, à notre avis. Car l'effort de l'auteur n'a pas porté d'abord en ce sens-là. Ce qui importe bien davantage, c'est que la méthode préconisée, vu la profondeur du rôle qu'y remplissent les fonctions, ne peut qu'aboutir, s'il est possible de la compléter, "à une compréhension plus grande et à une reconstitution possible des phénomènes politiques"¹¹. C'est donc en quelque sorte ultimement que ce fonctionnalisme est

7. "... en ce qu'elle ne prétend pas se situer hors du temps ni de l'espace et que, tout en caractérisant le phénomène politique d'une manière très générale, elle s'articule tout entière autour de la réalité étatique contemporaine", cf. François Chevrette, "Fonctionnement de l'état", dans Analyse et prévision, V-4, livraison d'avril 1968, p. 303.

8. "... puisqu'elle prétend, grâce à l'observation méthodique des relations de contrôle à l'intérieur du cadre étatique, parvenir à la découverte de fonctions politiques essentielles qui seraient comme les nerfs de l'organisme étatique", ibid.

9. Pierre Duclos, "Fonctionnement de l'état", dans L'Europe en formation, op. cit.

10. Louis Sabourin, "Le fonctionnement de l'état", dans Cité Libre, livraison de mars 1966, p. 12.

11. François Chevrette, mémoire cité, p. 133.

"holistique" : se situant "dans une perspective d'ensemble"¹², il vise à "décrire le phénomène politique comme une totalité dont il s'agit de repérer les unités de fonctionnement et leurs multiples interrelations"¹³. Ce qui amène l'auteur lui-même à écrire :

Notre tâche de sociologues politiques doit porter d'abord sur ce qui est, sur ce qui est un tout par un fonctionnement propre et qui se présente à nous en synchronie, sur ce qui est substantiellement et toujours le même dans la vie des organismes politiques considérés comme unités de fonctionnement¹⁴.

Par conséquent, du fait même qu'il propose une conceptualisation d'ensemble du phénomène politique (ses ouvrages ultérieurs permettront une saisie globale - totale - de ce phénomène), on peut, dès à présent, affirmer que sa théorie en est une de très haute généralité¹⁵. D'ailleurs, avant même la parution de Fonctionnement de l'état^{15a}, l'auteur admettait, dans un colloque, qu'il avait à l'esprit

12. Luc Racine, "Politique et théorie", dans Parti Pris, livraison de janvier-février 1967, p. 89.

13. Idem.

14. Gérard Bergeron, Fonctionnement de l'état, pp. 517, 518.

15. François Chevrette, "Réflexions sur une cosmogonie politique", dans Revue canadienne de science politique, II, no 3, livraison de septembre 1969, p. 359.

15a. Gérard Bergeron, Fonctionnement de l'état, Paris, Armand Colin, 1965. Sans adopter le sens particulier que lui confère l'auteur dans cet ouvrage, nous écrirons aussi "état" avec une minuscule, afin d'éviter une alternance constante de la majuscule et de la minuscule qui risquerait de devenir fastidieuse à la longue pour le lecteur. Nous n'emploierons la majuscule que dans les citations où elle est utilisée.

"une théorie générale mais de niveau moyen"¹⁶.

Ainsi, cette volonté de parvenir à "une connaissance 'totalisante' et de découvrir ces grands processus harmonisés que sont les fonctions"¹⁷ impose cette théorie à l'attention de tout politiste "par son fonctionnalisme total ou holistique dont le projet est d'essayer de raccorder institutionnalistes et behaviouristes"¹⁸. Et ce "holisme" est d'une telle cohérence, tant logique que "physiologique",¹⁹ qu'on ne peut critiquer une partie ou même un concept de la théorie "sans pour autant trouver un élément de réponse ailleurs dans le livre"²⁰. Lequel livre, en fait, ne saurait être analysé en "pièces détachées"²¹.

16. "... une théorie le plus exactement interprétative avant de rechercher les explications causales ou ce qui en tient lieu, le plus complètement compréhensive avant de mesurer son degré d'extensibilité dans le temps ou l'espace; une théorie qui veut rendre compte des homologies de fonctionnement sans le parti-pris comparatiste initial ni, encore moins, l'obsession d'établir à tout prix des isomorphismes de structures; une théorie dont les homologies de fonctionnement ne peuvent être dégagées, ni être exactement significatives, qu'en synchronie ou simultanément, se réservant, pour le second temps, les explications diachroniques ou de successivité, ou, si l'on veut, une théorie qui n'est pas d'abord une théorie du changement", cf. Gérard Bergeron, "L'état actuel de la théorie politique", colloque tenu à l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1964, et publié dans Cahiers de la société canadienne de science politique, I, p. 4. Voir aussi Fonctionnement de l'état, p. 516, no 177.

17. François Chevrette, mémoire cité, p. 115.

18. Jean-Pierre Blain, "Présentation de Fonctionnement de l'état" (séminaire présenté à l'Université Laval, en novembre 1969), p. 10.

19. Idem, p. 12.

20. Idem.

21. Idem.

Fait intéressant pour notre propos, la démarche de Gérard Bergeron semble avoir été fondamentalement motivée par la conscience d'une lacune jugée grave en science politique. C'est là, d'ailleurs, une autre forme que prend chez lui la volonté de totalité : celle de rendre plus complète une sphère de recherche considérée comme lacunaire. Il écrit, en effet :

La raison est claire de la crise grave de la 'science politique' : la carence de la théorie générale, et même de simples méthodes généralisantes qui en promettaient l'espoir plausible. On pourrait même avancer sans forcer la note que les efforts de théorisation les plus notables tournent en rond²².

Ainsi, ce qui, à l'origine, n'était que le propos théorique d'une préface de thèse de doctorat en relations internationales, devint graduellement la hantise d'une intelligence exigeante face à une science encore naissante. Le projet de thèse initial fut oublié; il ne resta plus que l'élaboration, quatre fois reprise, d'une théorie sur le fonctionnement de l'état²³. Tant et si bien qu'il serait presque possible de dire, n'était le côté quelque peu irrévérencieux de la chose : Gérard Bergeron ou le théoricien malgré lui; ou encore, plus précisément : Gérard Bergeron ou le fonctionnaliste malgré lui. Car nous ne sommes pas sûr, nous non plus, que la ligne de pensée fonctionnaliste ait été "le guide suprême de cet effet de

22. Fonctionnement de l'état, p. 516.

23. "L'expérience des autres", op. cit.

théorisation"²⁴; et cela malgré le fait que, depuis Fonctionnement de l'état, l'auteur ait manifesté une nette tendance à élargir considérablement sa conception du fonctionnalisme, au point d'y inclure presque d'emblée des théoriciens sans rapport immédiat avec cette approche scientifique²⁵.

Nous avons voulu mentionner ici cette tendance à combler des lacunes, d'abord parce qu'elle est à l'origine de Fonctionnement de l'état, et ensuite parce qu'elle se manifeste aussi dans l'oeuvre d'actualité, bien que sous des formes différentes. (Ainsi, par exemple, Ne bougez plus! a été écrit après la prise de conscience d'une lacune analogue à un autre niveau de la littérature politique²⁶.)

Mais cette volonté de totalité ne se manifeste pas seulement dans le sens d'une compréhension plus profonde des phénomènes politiques ni d'un comblement des lacunes

24. Jean Tournon, "Commentaire" à "L'état actuel de la théorie politique", par Gérard Bergeron, colloque déjà cité, publié dans Cahiers de la société canadienne de science politique, I, p. 48. Ce commentateur ajoute : "je la soupçonnerais presque d'être là comme schéma préparatoire à la reconstitution éventuelle d'une théorie livrable à la consommation", idem, pp. 48, 49.

25. Surtout dans "Structure des 'fonctionnalismes' en science politique". Un professeur, qui a été l'un des premiers à regretter cet élargissement excessif de la notion de fonctionnalisme, mentionne toutefois que tous les théoriciens, selon lui, sont plus ou moins fonctionnalistes (cf. entrevue personnelle); ce qui rejoint la position de Gérard Bergeron, mais ne nous en paraît pas moins très discutable.

26. Gérard Bergeron, Ne bougez plus!, Montréal, Editions du Jour, 1968, p. 9.

d'une science encore jeune : elle poussera l'auteur jusqu'à vouloir rendre compte, dans sa théorisation, des différents degrés de densité politique. C'est ce qu'il a fait en distinguant les trois niveaux de fonctionnalité.

Sous-section 2 : Les trois niveaux de fonctionnalité

Intellectuellement isolables, mais entremêlés au niveau de la recherche empirique²⁷, ces trois niveaux, dont l'ensemble constitue "l'organisme politique global"²⁸, révèlent bien que "c'est tout le politique que Bergeron s'efforce de saisir dans son modèle"²⁹. Le niveau "fonctionnel"³⁰ prédomine : c'est le "domaine par excellence des fonctions politiques ou processus vitaux qui canalisent le dynamisme global et font communiquer entre eux S et I"³¹, c'est-à-dire les niveaux super fonctionnel et infrafonctionnel, dont on a pu dire qu'ils constituent deux totalités

27. Louis Sabourin, "commentaire" cité, p. 38. Ce commentateur qualifie d'ailleurs, à juste titre, la théorie proposée de "polycentriste", à cause précisément de ce qu'il appelle, lui, les trois "pivots" : idem.

28. Jean-Pierre Blain, "séminaire" cité, p. 7.

29. Jean-William Lapierre, "Quintessences du politique", dans Esprit, livraison d'août-septembre 1968, p. 223.

30. Dorénavant appelé "niveau F", tout simplement.

31. Jean-Pierre Blain, "séminaire cité", p. 8.

distinctes de l'organisme³². C'est par ces deux niveaux, en fait, que le fonctionnalisme "holistique" trouve sa pleine signification³³.

Si ces trois niveaux ne s'équilibrent pas les uns les autres en tant qu'entités distinctes et isolables, c'est que même les équilibres intraniveaux n'ont de signification

que les uns par rapport aux autres en leurs agencements dynamiques dans la totalité ou, peut-être mieux, la totalisation de l'organisme, et que la dialectisation analytique inter-niveaux doit être combinée avec la dialectisation réelle état contrôleur-état contrôlé à chaque niveau³⁴.

Notons enfin, avant de passer à l'analyse des notions et concepts, que cette élaboration des trois niveaux n'est pas étrangère au goût de l'auteur pour les grands ensembles³⁵.

32. "... d'une certaine façon en effet ils n'en font pas partie puisque, quoiqu'ils contiennent des fonctions en un sens minimal et restreint, leur principale caractéristique n'est pas cette fonctionnalisation propre au niveau F... Le niveau I, à la base de l'organisme politique, repose donc sur des idées d'être, de contenu, de matière vivante; les phénomènes comme l'opinion publique, les idéologies diverses, la socialisation, la propagande en feront partie (no 79, p. 233). Quant au niveau S, il répond plutôt à des idées d'ordre, d'organisation, de fixité. C'est en lui notamment que l'organisme politique naît ou maintient son unité et sa cohésion interne et externe (no 45, p. 121); la constitution, la souveraineté, le territoire, la population et les révolutions (ces dernières, dans une perspective d'état contrôlé) y trouveront donc leur place. C'est le lieu de l'intégration politique, alors que le niveau I apparaît comme le lieu de la dialectisation", cf. François Chevrette, mémoire cité, pp. 65,66.

33. Jean-Pierre Blain, "séminaire" cité, p. 13.

34. Gérard Bergeron, "L'état actuel de la théorie politique", p. 18.

35. "Son goût pour les grands ensembles et les systématisations brillantes le conduit même à élaborer des structures, notamment les trois niveaux et les quatre fonctions, où tout ordonnancement esthétique et toute symétrie ne semblent pas absents", cf. François Chevrette, dans Analyse et prévision, p. 304.

Section 2 : Une volonté de totalité dans ses notions et ses concepts

Au niveau des notions et des concepts, la volonté de totalité de l'auteur se manifeste principalement par un effort constant : celui de choisir des concepts "totalisants" en eux-mêmes, quitte à les surcharger parfois. C'est cette tentative que nous étudierons dans la présente section.

Sous-section 1 : Les notions de "politique" et de "science politique"

Considérant que la distinction entre la "politique-domaine" (politics) et la "politique-programme" (policy) ne recouvrait pas tout le champ du phénomène politique, Gérard Bergeron a voulu saisir plus globalement ce phénomène : il ajoute qu'en plus des deux catégories discernées par Raymond Aron, le politique désigne "la vie même de la collectivité politique"³⁶, avec ce qui la fait être "multiple, stabilisante et changeante, simple et complexe, avec ce qui la fait naître ou la maintient en existence ou amène sa désagrégation"³⁶. Le politique s'avère donc être un concept plus vaste, plus global que la politique. Le champ politique devient alors "l'ensemble des actions et décisions d'une collectivité particulière"³⁷.

Dans cette collectivité particulière qu'est la collectivité politique, l'auteur affirme ensuite qu'il faut

36. Fonctionnement de l'état, pp. 19,20.

37. Luc Racine, op. cit., p. 90.

chercher des relations politiques³⁸. Or comment discerner celles-ci des relations sociales ordinaires? Par un simple "augment", qui est la notion d'"appartenance obligatoire"³⁹. Et il s'agit d'une appartenance "à un seul état donné de société, ou d'organisation sociale : (...) la société dite 'politique'"³⁹. Ce faisant, Gérard Bergeron totalise en quelque sorte cette société politique, qui devient ainsi la seule société, selon lui, à laquelle on ne soit pas libre de ne pas appartenir⁴⁰. On a objecté à cela le cas des apatrides, qui échapperaient à cette obligation d'appartenance et auxquels l'auteur avait d'avance consacré une note⁴¹

38. Fonctionnement de l'état, p. 41.

39. Idem , p. 30.

40. "C'est la seule société où l'on naît, d'où l'on ne peut sortir ni entrer librement, et où l'on meurt. On est et on naît obligatoirement un politique, un citoyen : on n'a pas le choix d'être a-politique. Au minimum, les relations politiques sont des relations sociales qu'on fait en tant que citoyens", idem , p. 30.

41. "Le cas des apatrides, loin d'infirmier, confirme l'observation. Par leur manque de statut public ou d'état-civil, ils sont également démunis de statut social, sont des êtres marginaux à la société : des 'monstruosités' (au sens étymologique d'êtres contre nature) sociales. Seule, une coutume de civilisation empêche la vie de ces individus d'être complètement intenable, grâce à l'asile, à certaines traditions d'humanité, etc... L'apatride rentre en "état de société" par la conquête d'un nouveau statut politique. Notons, qu'à part la peine capitale, l'exil et la perte des droits civiques sont les plus graves peines qu'on puisse infliger à un être humain. Observons finalement que la 'double appartenance' (double nationalité), pour irrégulière qu'elle soit, est un phénomène estimé moins socialement grave que l'apatridie", idem , p. 534, note no 51.

qu'on a pu juger "peu convaincante"⁴². Une autre objection, plus philosophique, a été émise à l'effet que l'homme serait peut-être appelé plutôt à se libérer de cette appartenance, de sorte que le caractère obligatoire de celle-ci apparaîtrait douteux⁴³.

Cet effort de totalisation reste donc très ténu. Il l'est d'autant plus que la notion même d'appartenance obligatoire semble trop réduire l'importance du politique⁴⁴, surtout à cause de l'usage qui en est fait dans ce premier tome : elle vaut presque uniquement pour l'état moderne⁴⁵. Si l'on ajoute à cela le fait que les relations politiques se déroulant en dehors de la structure d'autorité d'une société donnée, c'est-à-dire les relations internationales, se trouvent défavorisées par cette notion⁴⁶, on peut

42. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 224.

43. Pierre Duclos, "Le fonctionnement de l'état", dans Revue du droit public, T. LXXXIV, no 2, livraison de mars-avril 1968, p. 442. Gérard Bergeron reconnaît d'ailleurs lui-même l'insuffisance de cette spécification du politique : "c'est mince. Il faudrait pouvoir dire plus et mieux. Nous ne croyons pas qu'il soit, sociologiquement, possible de dire davantage", cf. Fonctionnement de l'état, p. 30.

44. Robert Thévenot, "Cybernétique et fonctionnalisme en théorie politique", thèse non publiée, présentée à l'Université Laval en 1970, pour l'obtention du diplôme de maîtrise en science politique, sous la direction de Vincent Lemieux, p. 85.

45. "Cette définition est assez bonne, même très bonne si on s'en tient à l'Etat moderne. Dans certaines sociétés africaines d'autrefois (les Tiv du Nigéria, par exemple), ce serait plus discutable", cf. Vincent Lemieux, appendice I, p. 110, remarque no 18.

46. Paul Painchaud, "Commentaire", colloque cité, dans Cahiers de la société canadienne de science politique, I, pp. 34, 35.

affirmer que la totalité, en ce cas-ci, n'a été atteinte qu'à demi.

Pour recomposer ensuite les relations politiques, qu'il a d'abord divisées à des fins d'analyse, l'auteur recourt à l'idée de fonction⁴⁷. La totalité, ici, prendra la forme d'une universalité à la fois spatiale et temporelle. Car il s'agit de déterminer "ce qui est substantiellement partout et toujours le même dans la vie des organismes politiques considérés comme unités de fonctionnement⁴⁸. Or "ce 'même', toujours invariable en substance et indéfiniment varié en modalités"⁴⁹ est constitué par le "jeu" des fonctions. Lequel "jeu" est lui-même conçu dans une perspective de totalité, puisqu'il se manifestera "en niveau de 'figure' sur le fond de l'organisme global, lui-même jamais exactement identique en son incessante variabilité"⁵⁰.

La volonté de totalité nous semble donc s'être beaucoup mieux accomplie ici que pour la notion d'appartenance obligatoire. Le concept de fonction, en effet, par le découpage de la réalité qu'il rend possible, permettra l'étude des contrôles politiques dans leur rapport à l'organisme politique considéré globalement⁵¹. Il apparaît chargé d'une

47. Fonctionnement de l'état, p. 41.

48. Gérard Bergeron, "L'état actuel de la théorie politique", p. 3. (Les soulignés sont de nous.)

49. Idem, p. 4.

50. Idem.

51. Jean-Pierre Derriennic, "Fonctionnement de l'état", dans Revue française de science politique, livraison de février 1967, p. 137.

évidente mission de généralisation⁵², ne serait-ce que par les trois niveaux (fonctionnel, superfonctionnel et infra-fonctionnel) dont il entraîne la création, comme par une nécessité intime⁵³.

Pour situer un politique aussi vaste, tant en sa conception qu'en ses manifestations "fonctionnelles", il fallait certes un cadre qui ne fût rien d'autre qu'un cadre, et qui ne prît pas la place de la triade relation-contrôle-fonction comme instrument d'analyse; mais il fallait surtout que ce cadre fût "indispensable au déroulement de la vie politique à l'époque contemporaine"⁵⁴ et qu'il constituât par lui-même "la grande unité totalisante"⁵⁴ de cette vie politique. L'état, n'étant pas un "concept théorique majeur"⁵⁵, répondait à cette double exigence de neutralité conceptuelle et de totalité relativement à l'époque contemporaine. Il constituait pour ainsi dire "l'enveloppe

52. "En effet, l'organisme politique, une fois complété, sera constitué d'un tissu de fonctions dynamiquement reliées les unes aux autres; or étant donné le double caractère de généralisation et de neutralité du concept de fonction, ce dernier servira, pour reprendre une terminologie de Max Weber, à la fois la connaissance 'généralisante' par les tendances et les indications de régularité qu'elle invitera à découvrir, de même que la connaissance 'particularisante' en raison d'une certaine neutralité conceptuelle qui lui permet de rendre compte d'une multitude d'aspects très divers à l'intérieur de chaque phénomène", cf. François Chevrette, mémoire cité, pp. 133, 134.

53. "Comme la notion de 'fonction' est plus enveloppante que celle de 'contrôle', ainsi la trinité des niveaux est un appareil analytique de plus grande portée que celui de la dualité état contrôleur-état contrôlé", cf. Gérard Bergeron, "L'état actuel de la théorie politique", p. 19.

54. François Chevrette, mémoire cité, p. 55.

55. Fonctionnement de l'état, p. 23.

extérieure du politique"⁵⁶, la triade relation-contrôle-fonction servant, elle, à représenter le phénomène politique comme tel. Ainsi pouvait-il servir de toile de fond à la recherche de l'auteur, puisqu'il permettait de rendre compte aussi bien des phénomènes micro- que macro-politiques et d'atteindre, par le fait même, à la connaissance des totalités politiques⁵⁶. Son caractère "totalisant" réside dans le fait que l'état-organisme, s'il n'absorbe pas toute la société, l'assume cependant comme ensemble⁵⁷.

Avec une notion du politique aussi "totalisante", il était presque inévitable que Gérard Bergeron manifestât la même volonté de totalité dans sa conception nouvelle de la science politique. Il affirme donc au départ la nécessité d'atteindre les "touts" politiques⁵⁸, et pose d'emblée que

56. François Chevrette, mémoire cité, p. 57.

57. Certes, cette notion, ainsi conçue, s'applique exclusivement à l'état occidental moderne (comme celle d'"appartenance obligatoire"), et cela "au détriment de la généralité du fait politique dans l'espace et dans le temps" (cf. J.-P. Derriennic, op. cit., p. 139). Mais l'auteur affirme qu'il raisonne en dehors de l'hypothèse des sociétés archaïques; et il précise que, de toute façon, d'après les observations des ethnologues, "les fonctions politiques s'exercent en dépit de carences institutionnelles" (cf. Fonctionnement de l'état, p. 532, note no 47). Que ce soit donc là hypostasier l'état, celui-ci n'étant en fait qu'un aspect du politique, et, surtout, la science politique n'étant pas déterminée par lui, il était sans doute inévitable (cf. entrevue personnelle). On s'est d'autre part réjoui, cependant, tout à fait contradictoirement, de cette présentation nouvelle d'un "état sans majuscule ni personnalité hypostatique" (cf. Pierre Duclos, op. cit., dans L'Europe en formation et dans Revue du droit public, p. 443. Ce qui confirme l'assertion de Louis Sabourin, à l'effet que jamais plus d'un petit groupe de théoriciens n'a admis un pôle de l'analyse politique : cf. "commentaire" déjà cité, p. 40.

58. Fonctionnement de l'état, p. 104.

seule une "théorie sociologique de la vie politique"⁵⁹ peut y parvenir. D'où, par conséquent, le besoin d'une méthode globalisante⁶⁰. Or, alléguant qu'il n'existe pas de mode spécifiquement politique de connaître le politique⁶¹, il prétend qu'il n'existe pas de science politique proprement dite : on ne peut parler, selon lui, que de "sociologie politique", la science politique devenant alors une "sociologie spéciale"⁶². C'est ainsi que se trouve révélée, à ses yeux, la perspective d'une théorie vraiment globale de la science politique⁶³.

Il va sans dire qu'une telle conception de la science politique a été très controversée. On l'a tantôt reçu comme "l'option fondamentale et la plus féconde de l'oeuvre"⁶⁴, tantôt rejetée parce que l'auteur n'explique pas le phénomène politique (surtout les "contrôles") et

59. Fonctionnement de l'état, p. 396.

60. Idem, pp. 26 no 9, 111 no 40.

61. Ce qui serait, d'après lui, un fait épistémologique majeur : cf. "L'état actuel de la théorie politique", pp. 6,7.

62. Fonctionnement de l'état, pp. 395, 537, 538 et 22. Pierre Duclos reconnaissait lui aussi que "faire de la science politique (...), c'est une part spéciale de la sociologie" : cf. "Fondamentalisme et science politique de langue française", dans Res Publica, vol. VII, 1965-4, p. 309.

63. Gérard Bergeron, dans Le Carabin, livraison du 3 février 1966, rubrique "Rencontre" dirigée par Micheline Nadeau.

64. "En refusant de séparer le politique du social, en situant toute analyse politique sur fond social, l'auteur rompt opportunément, et à juste titre, avec les pratiques de l'école systémique, qui refoule le système politique dans une boîte noire et qui situe l'environnement, c'est-à-dire toute la société, en dehors du système", cf. entrevue personnelle.

qu'il ne dit pas le "pourquoi" des choses⁶⁵. Parfois aussi, on a pu d'abord y adhérer⁶⁶, mais on s'est par la suite rallié à la croyance en un mode spécifiquement politique de connaître le politique⁶⁷. Et cela peut-être d'autant plus vite qu'on aura remarqué sa tendance à ne choisir que les faits servant les fins de son analyse⁶⁸. En définitive, on craint surtout que cette option pour une "sociologie politique", très logique si l'on se situe dans la perspective de Gérard Bergeron, ne tende à éliminer l'existence d'une science politique distincte des autres sciences sociales⁶⁹.

Ainsi, d'une notion du politique déjà "totalisante" (en certains de ses concepts du moins), l'auteur aura été amené à élaborer une méthode extrêmement "globalisante"; mais surtout il sera parvenu à déplacer, du politique proprement dit au sociologique, la base même de la science politique.

Cette volonté de totalité ne s'arrête d'ailleurs pas à la seule théorie du fonctionnement de l'état. On la

65. On a prétendu que, n'ayant pas saisi le politique, il n'avait pas fait oeuvre politique (cf. entrevue personnelle). Mais cet avis est minoritaire. Le commentateur atténuait d'ailleurs son affirmation en précisant, qu'à son avis, la science politique n'avait pas encore trouvé le moyen de parler du politique, et que ce n'était donc pas le seul fait de Gérard Bergeron.

66. Vincent Lemieux, "remarques...", cf. appendice I, remarque no 2, p. 106.

67. Entrevue personnelle.

68. Entrevue personnelle.

69. Louis Sabourin, "Commentaire" cité, p. 39.

retrouve, aussi impérieuse, dans la dernière élaboration théorique de Gérard Bergeron : celle de la "cyclicité".

Sous-section 2 : La notion de "cyclicité"

Déjà, dans Fonctionnement de l'état⁷⁰, l'auteur se demandait s'il n'y avait pas des cycles naturels dans les phénomènes d'interfonctionnalité. Dans La guerre froide inachevée⁷¹, il est mû, encore une fois, par le désir de combler une lacune dans la science politique et "la théorie balbutiante des relations internationales"⁷²; mais c'est sans doute surtout parce que la "guerre froide" lui sera apparue, dès l'abord, comme une "globalité fluide"⁷³, qu'elle l'aura intéressé au point d'y consacrer un ouvrage. Le préfacier du livre, John W. Holmes, l'a d'ailleurs bien senti : à son avis, cette oeuvre, non seulement ne se veut pas d'abord une histoire de l'après-guerre, mais "constitue essentiellement une tentative de saisir la

70. Fonctionnement de l'état, p. 431.

71. Non encore publié au moment de la rédaction de cet essai, mais devant paraître aux P.U.M. en 1971. Les citations qui en seront tirées se réfèrent au manuscrit dactylographié tel qu'il a été soumis à l'éditeur.

72. Idem, p. 280. Il ajoute ailleurs : "en théorie politique générale, les théoriciens du développement, de la modernisation ou de toutes espèces de social ou political engineering élaborent des projets cycliques, et apparaissent cousins au moins par l'intention des plus hardis mages de la prospective - les uns et les autres sacrifiant d'habitude trop peu aux conditions préalables d'une rétrospective suffisamment exigeante", p. 196.

73. Idem, p. 12.

guerre froide comme phénomène global"⁷⁴.

On a d'autre part trouvé très faible la thèse cyclique de la guerre froide⁷⁵, sans doute à cause du caractère un peu flou, parce que trop "englobant", de la notion de cyclicité⁷⁶. Pour Gérard Bergeron, en effet, il y a cyclicité dès qu'existe une "récurrence dans les phénomènes sans alternance nécessaire en stricte périodicité des phases du cycle"⁷⁷. Ce qui confère au concept une extensibilité presque illimitée.

Après l'étude des notions et concepts de l'auteur, il y a lieu de voir dans ses sources et sa culture mêmes la manifestation de cette tendance marquée à la totalisation.

74. La guerre froide inachevée, p. 4 de la préface. Et il insiste au point de revenir encore deux fois sur cet aspect dans une courte préface de six pages : "C'est un essai jusqu'à maintenant inédit d'empoigner pour ainsi dire la globalité du phénomène", p.1; et : "Il ne s'agit pas d'imposer un canevas à la Shakespeare pour mettre en pleine lumière un personnage, mais bien de présenter l'histoire en sa totalité", p. 2.

75. Entrevue personnelle.

76. Le même commentateur a paru en outre peu convaincu, non sans raison selon nous, par la prévision finale de l'auteur à l'effet que le monde évoluerait actuellement vers un retour à la guerre froide.

77. Gérard Bergeron, "Un modèle cyclique des rythmes de la guerre froide", article non encore publié, adapté, avec quelques changements mineurs, du chapitre 6 de La guerre froide inachevée, p. 10. Gérard Bergeron définit ailleurs le cycle : "Une représentation moyenne établie d'une réalité multiple et concrète, mais il ne la détermine pas causalement en aucun cas", cf. La guerre froide inachevée, p. 197.

Section 3 : Une volonté de totalité dans ses sources et dans sa culture

Nous verrons dans cette section comment la "volonté de totalité" de Gérard Bergeron se manifeste par une tentative de rassembler les sources les plus diverses et les plus complètes possibles. On pourrait légitimement voir là une des expressions de l'humanisme de connaissance dont nous avons parlé plus haut. Mais l'auteur ne fait pas que cueillir des données dans presque toutes les disciplines ou modes de connaissance : il s'efforce aussi de les unifier; et le dénominateur commun de cette unification est le politique ou, plus exactement, le sociologique⁷⁸. Nous verrons, en effet, dans une deuxième sous-section, comment tout, pour lui, n'a d'intérêt qu'en fonction du social, et comment au fond il aborde toute réalité en sociologue. C'est ce que nous appellerons une culture pan-sociologique.

Sous-section 1 : Des sources éclectiques

"Il n'y a pas à rougir d'une attitude éclectique"⁷⁹. Cette phrase qu'il adresse aux praticiens de la politique, Gérard Bergeron la transpose éminemment bien dans l'ordre de la théorie! Et l'on ne saurait lui en faire reproche, si l'on songe à l'apport considérable et unique que constitue la synthèse qu'il nous offre des plus récentes contributions

78. Ne parle-t-il pas quelque part du "publiciste qui affectionne suffisamment la politique au point d'y consacrer toute une vie mentale"? Cf. "L'état actuel de la théorie politique", p. 2.

79. Gérard Bergeron, Ne bougez plus!, p. 111.

en analyse politique⁸⁰. Cet apport est considérable en ce qu'il dénote une culture politique "impressionnante" et une "maîtrise indiscutable de la littérature spécialisée"⁸¹; il est unique en ce qu'il implique une "égale habileté"⁸² dans l'exploitation des sources européennes et américaines de la science politique actuelle⁸³.

Le premier emprunt important, l'auteur le fait à la sociologie, ainsi que nous l'avons vu en parlant de sa conception nouvelle de la science politique. Dès le début de Fonctionnement de l'état⁸⁴, il nous avertit que c'est de "sociologie" qu'il s'agit dans la démarche qu'il entreprend. Car, selon lui, "cette discipline a actuellement des droits acquis à prétendre être la science des faits ou phénomènes

80. André Gélinas, "Fonctionnement de l'état", dans Revue canadienne d'administration publique, livraison de décembre 1966, p. 490.

81. Paul Painchaud, "Gérard Bergeron : un essai politique de grande envergure", dans La Presse, livraison du samedi 28 mai 1966.

82. François Chevrette, dans Analyse et prévision, p. 304.

83. On a noté, toutefois, que Gérard Bergeron est "peu ou pas préoccupé des sources allemandes" (cf. entrevue personnelle), et qu'"il a ignoré souverainement l'école marxiste - reproche qui s'adresse d'ailleurs aux fonctionnalistes en général" (cf. entrevue personnelle). D'autre part, on nous a fait remarquer, avec justesse, qu'il n'y a rien d'anglosaxon dans l'esprit de cet auteur, que tout y est français: sa façon même de percevoir les réalités politiques, en fondant ensemble les personnages et l'action, serait beaucoup plus typiquement française que québécoise ou même que nord-américaine (cf. entrevue personnelle). Ses références à la France sont d'ailleurs fort nombreuses dans toute son oeuvre : cf. Fonctionnement de l'état, pp. 280, 286, 314, 330, 393, 414, 560; Ne bougez plus!, pp. 107, 153, 173, 177, 206, 214.

sociaux totaux"⁸⁵. C'est donc d'abord pour des raisons de méthode que Gérard Bergeron a fait cette option, et ensuite peut-être simplement aussi pour des raisons de formation personnelle⁸⁶. Son oeuvre théorique (son oeuvre entière, à vrai dire) se ressent de cette formation de base en sociologie. On a pu en voir la trace surtout dans sa notion de "fonction", qui est un concept sociologique⁸⁷; ou dans son habitude (presque sa manie) de tergiverser longuement avant d'arriver au but, à l'intérieur d'une structure par contre rigoureusement établie⁸⁸; ou, enfin, dans cette rigueur justement, qu'on ne retrouve peut-être pas assez dans son oeuvre d'actualité⁸⁹.

Le deuxième emprunt d'importance, c'est sans contredit à la science juridique que l'auteur la fait. Il manifeste indéniablement une connaissance approfondie de la pensée juridico-institutionnelle⁹⁰; ses catégories sont juridiques, ainsi que toute une part de sa formation⁹¹. Bien que

85. "L'état actuel de la théorie politique", p. 7. Ce que Jean Meynaud conteste fortement, alléguant que la sociologie est la moins avancée des sciences sociales, tandis que la linguistique lui apparaît comme la mieux équipée conceptuellement : cf. conférence publique tenue à l'Université de Montréal, le 22 février 1971.

86. "J'ai voulu pour ma part appliquer à une étude très pragmatique de l'état la méthode éprouvée depuis longtemps en sociologie, puisque aussi bien je suis originellement sociologue de formation", cf. "Gérard Bergeron définit sa théorie de l'état moderne", dans Le Devoir, livraison du samedi 11 juillet 1964, p. 17.

87. Entrevue personnelle.

88. Entrevue personnelle.

89. Entrevue personnelle.

90. François Chevrette, dans Analyse et prévision, p. 304.

91. A Genève d'abord, puis à Paris, où il soutient sa thèse de doctorat à la faculté de droit.

sa théorisation (relation-contrôle-fonction) ne soit pas d'inspiration juridique, sa formation juridique l'a incontestablement marqué⁹². Cette influence, non excessive, se manifeste surtout au niveau de la conceptualisation des quatre fonctions (aucunement dans les trois niveaux). En outre, le fait d'avoir étudié surtout les institutions exprime assez clairement l'aspect juridique de son propos⁹³. Gérard Bergeron mentionne d'ailleurs lui-même que les fonctions de "juridiction" et de "législation" sont des fonctions "primordialement juridiques"⁹⁴; et les références au droit sont assez fréquentes dans Fonctionnement de l'état⁹⁵. Somme toute, sa pensée a été édiflée au contact des juristes et constitue, si l'on tient compte des autres sources où il a puisé, un amalgame assez exceptionnel⁹⁶. Et il n'est peut-être pas sans signification que, professeur, il ait donné son cours de relations internationales en procédant traité par traité, comme on le fait habituellement dans les facultés de droit⁹⁷...

Les autres emprunts majeurs, c'est à la cybernétique

92. Entrevue personnelle.

93. "Le fait que l'auteur reconstitue son analyse en termes de fonctions et qu'il rejette avec fermeté la méthode institutionnaliste ne doit pas faire oublier que c'est surtout les institutions qui sont l'objet de son observation première", cf. François Chevrette, mémoire cité, pp. 130, 131.

94. Fonctionnement de l'état, p. 220.

95. Idem, pp. 46, 199, 205, 206, 212, 220, 244, 253, 286, 290, 325, 332, 373, 596, 597.

96. Entrevue personnelle.

97. Entrevue personnelle.

et à la dialectique⁹⁸ qu'il les a faits. Fonctionnement de l'état leur consacre d'ailleurs ses deux derniers chapitres⁹⁹.

Les liens entre le fonctionnalisme "holistique" de Gérard Bergeron et la cybernétique sont sans doute suffisamment étroits, puisque Robert Thévenot en a fait son sujet de thèse de maîtrise¹⁰⁰. La dialectique, elle, non seulement est partout dans Fonctionnement de l'état, mais on la retrouve aussi dans La guerre froide inachevée :

S'il y a une dialectique de la guerre froide, elle consiste dans l'interprétation active, mais toujours changeante, de ces trois niveaux qui déterminent le champ progressif de la guerre froide¹⁰¹.

Les autres emprunts sont mineurs et n'ont rien de systématique. Les philosophes (Hegal, Maritain, Bergson, Lavelle, Lefebvre...) sont parfois cités, et l'auteur incite les "publicistes" à les lire¹⁰². Il pose d'ailleurs lui-même, à l'occasion, des questions qui sont plus d'ordre philosophique que scientifique¹⁰³. Peut-être est-ce

98. "Au-delà des morales de situation, c'est à une sorte de pathologie politique que je me suis efforcé avec l'aide, d'une part, de la cybernétique et, de l'autre, de la dialectique", cf. "Gérard Bergeron définit sa théorie de l'état moderne", p. 17.

99. Qui s'intitulent justement : "du graphique à la cybernétique" et "de l'équilibre à la dialectique".

100. "Cybernétique et fonctionnalisme en théorie politique".

101. La guerre froide inachevée, p. 13.

102. Fonctionnement de l'état, p. 16. Quelques références à la philosophie : pp. 16, 96, 97, 99, 117, 157, 273, 568.

103. Par exemple : "La connaissance politique est-elle une forme de l'existence politique? Et toutes deux sont-elles des 'expressions de la nature humaine'?" Et encore, à propos de centralisation et de décentralisation: "Ce n'est qu'une des faces du débat éternel de l'unité et de la pluralité", idem, pp. 117 et 273.

là un signe que Raymond Aron avait vu juste en présentant en lui un philosophe de vocation¹⁰⁴. Quant aux rares références à la religion et à la théologie, elles ne sont probablement rien de plus qu'un pâle vestige de la culture québécoise d'une certaine époque¹⁰⁵.

Malgré cet éclectisme, une lacune demeure, qui n'est sans doute pas minime : les anthropologues sont très peu cités. Le professeur Lemieux remarque que ceux-ci sont surtout jugés, par l'auteur, sur les définitions qu'ils donnent de la "fonction" et de la "culture", d'où le jugement inévitablement défavorable de celui-ci à leur égard¹⁰⁶.

Sous-section 2 : Une culture pan-sociologique

Mais cet éclectisme scientifique ne pouvait pas suffire à satisfaire son appétit de connaissance. Sa volonté de domination et de possession "totale" de la réalité l'a poussé à développer en outre un éclectisme culturel aussi "totalisant" que le premier. Car Gérard Bergeron ne veut rien laisser échapper, non seulement au niveau de la connaissance pure, mais aussi au niveau de la vie même. Il semble y avoir en lui une sorte de désir anxieux de rejoindre toujours davantage le réel, d'être presque constamment en contact avec la vie la plus vaste et la plus variée possible¹⁰⁷.

104. Fonctionnement de l'état, préface, p. VII.

105. Il compare les tenants du concept "pouvoir" à des panthéistes (idem, pp. 36, 39), la division traditionnelle des trois pouvoirs au mystère de la sainte Trinité (p. 563, note no 8).

106. Vincent Lemieux, "remarque" no 20, p. 110.

107. Entrevue personnelle. Le docteur Gustave Morf vit là un souci très sain de ne pas perdre contact avec la réalité (cf. entrevue du 4 août 1971).

Après s'être longtemps enfermé, loin du monde, pour cogiter à son aise, il semble éprouver soudainement un besoin impérieux de retrouver cette vie intense de tous les jours et de tous les hommes. Mais il ne la retrouve pas dans le dessein d'y prendre lui-même une part active : il n'y voit qu'une occasion de plus de posséder le réel par la connaissance et d'imposer les vues originales que lui inspire la conscience de son génie propre; et cela, à tous les plans de la réalité sociale (la politique n'étant qu'un - le plus important sans doute, pour lui - de ces plans)¹⁰⁸.

La multiplicité d'intérêts hétéroclites constitue l'aspect quantitatif de la volonté de totalité, au niveau de l'éclectisme culturel. En effet, Gérard Bergeron s'intéressera à des choses aussi différentes que la philosophie et l'histoire, l'art et la littérature¹⁰⁹, la chanson populaire et le cinéma¹¹⁰, la psychologie et l'astrologie¹¹¹,

108. Entrevue personnelle.

109. Références à l'art: cf. Fonctionnement..., pp. 222, 549; références à la littérature: idem, pp. 67, 278, 341, 588.

110. Références à la chanson: cf. Du duplessisme au johnsonisme, Montréal, Parti Pris, 1967, p. 411; Ne bougez plus!, pp. 146, 201; La guerre froide inachevée, pp. 16, 27. Il a aussi consacré, sous le pseudonyme d'Alain Sylvain, tout un article à la chanson dans la revue Maclean de février 1971, pp. 15-19, sous le titre "La chanson québécoise: un phénomène politique?". De même il a écrit les textes d'une série d'émissions radiophoniques intitulée "En France, tout finit par des chansons", du 3 octobre 1964 au 27 mars 1965. Références au cinéma: cf. Ne bougez plus!, pp. 15, 24, 29, 75, 116, 146, 161, 193, 215; La guerre froide inachevée, pp. 173, 266; Fonctionnement..., p. 597; voir aussi "La vénérable centenaire du 1er juillet ou 'la vieille dame indigne'", dans Maclean, livraison de juillet 1971. Il se réfère même au monde du spectacle et de la télévision: cf. Ne bougez plus!, pp. 127, 150; La guerre froide inachevée, p. 266a.

111. Ne bougez plus!, pp. 133, 144.

la mythologie de Barthes et le sport¹¹². Mais il y a aussi un aspect qualitatif à la volonté de totalité sous-jacente à cette polyvalence culturelle : ce sera le caractère essentiellement pan-sociologique de cette culture. Comme au niveau théorique, il voudra saisir ces diverses expressions de la vie sous forme de "touts", d'ensembles. Or seul, ~~à~~ ses yeux, un point de vue sociologique peut permettre de saisir ces différentes réalités dans leur plus grande totalité. Il sacrifiera donc d'instinct, très souvent, la profondeur à l'étendue de la perception. Car, là encore, il s'agit pour lui, non seulement de ne rien laisser échapper, mais aussi de saisir la totalité de toute chose. C'est donc en ce sens que nous parlons d'une culture pan-sociologique, puisque, dans la perspective de l'auteur, "sociologique" devient en quelque sorte synonyme de "total". Toute sa culture, toute son activité mentale seront ~~par~~ conséquent sociologiques, c'est-à-dire qu'elles se situeront au plus haut degré possible de totalité.

S'il cite volontiers des philosophes, c'est presque uniquement dans un sens historique ou scientifique¹¹³ (et l'on sait que lorsque Gérard Bergeron dit "science", il entend "sociologie" d'abord). S'il se réfère volontiers à l'histoire, c'est exclusivement l'histoire politique qui retient son

112. Entrevue personnelle. L'auteur nous confiera lui-même avoir été une sorte d'encyclopédie sportive vivante pendant ses années de collège (cf. conversation téléphonique du 4 août 1971).

113. Il cite Voltaire, mais c'est Candide ou l'optimiste, et à propos des "quelques arpents de neige du Canada" : cf. Le Canada-Français: après deux siècles de patience, Paris, le Seuil, 1967, p. 84. Il cite aussi Maritain à propos de classifications, dans Fonctionnement..., p. 151; Henri Lefebvre, à propos de fonctionnalisme, idem, p. 97.

attention¹¹⁴; de la même façon, un grand personnage le touche presque uniquement par son impact politique, le fascine par sa force¹¹⁵ et sa capacité de s'imposer au monde. En tout cela, c'est l'aspect social qui accapare à lui seul son attention, parce qu'il lui apparaît comme le plus apparenté à l'idée qu'il se fait de la totalité du réel; les autres aspects possibles lui paraissent inévitablement restrictifs.

Ainsi, en littérature, il avoue lui-même¹¹⁶ ne pas s'intéresser au roman, où il ne voit qu'affabulation; ceci nous semble démontrer assez nettement que la complexité profonde des personnages ne l'intéresse guère ou que, tout simplement, elle échappe à sa perception presque essentiellement sociologique. Certes, il s'intéresse au théâtre, sans doute parce que celui-ci offre une certaine dramatisation plastique et amplifiée qui parvient à rejoindre sa sensibilité et son imagination. Mais encore là, les personnages ne l'intéressent que par ce qu'il considère comme la dimension la plus globale relativement à la totalité du réel, soit

114. Cf. La guerre froide inachevée, pp. 217, 232; Fonctionnement..., pp. 302, 304.

115. L'auteur confie qu'il n'a jamais connu son père autrement que demi-impotent, soit jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans : cf. "L'expérience des autres". "Ce qui aura eu pour conséquence de rendre la force physique très précieuse à ses yeux", cf. docteur Gustave Morf, entrevue citée. Il est sans doute significatif que c'est la forte personnalité d'hommes tels que Churchill, Roosevelt, Hitler, Mussolini, qui a attiré Gérard Bergeron, dès l'âge de neuf ans, vers la politique (connue alors seulement par l'intermédiaire de vieux journaux) : cf. conversation téléphonique du 4 août 1971.

116. Cf. "L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs", communication présentée lors de la rencontre des écrivains, à Sainte-Adèle, le 29 mai 1971, appendice 2, p. 122.

leur dimension sociologique, incarnée dans la fonction qu'ils occupent et la répercussion sociale du conflit qu'ils affrontent. Ceci expliquerait les comparaisons plutôt saugrenues qu'il fait parfois entre les héros tragiques de l'antiquité et des hommes politiques contemporains qui n'ont pas toujours leur richesse d'humanité¹¹⁷. Certains ne voient là rien de plus qu'un "étalage de lectures"¹¹⁸. Nous y verrions plutôt un certain manque du sens des proportions, des nuances profondes, dû à une perspective trop exclusivement sociologique et donc peu soucieuse des réalités individuelles sans portée sociale. A la limite, le sociologique (c'est-à-dire, à ses yeux, le total) lui voile le particulier.

Il en va de même en ce qui concerne son intérêt pour la chanson¹¹⁹. Déjà, en effet, dans sa série radiodiffusée

117. Cf. Maclean, livraison de février 1971, p. 12. Aussi, Fonctionnement..., pp. 66, 291, 385; Ne Bougez plus!, pp. 3, 42, 52, 101, 133, 209, 219, 220; La guerre froide inachevée, pp. 23, 45. (John W. Holmes, dans sa préface à cet ouvrage, parle d'ailleurs d'une "perception de dramaturge" : cf. idem, p. 1.)

118. Entrevue personnelle.

119. A laquelle il est venu parce que ses autres activités ne lui laissaient pas suffisamment de temps pour lire et voir du théâtre, celui-ci demeurant son premier centre d'intérêt artistique : cf. entrevue personnelle avec l'auteur, à Québec, le 13 mai 1971. Mireille Lemelin note d'ailleurs, avec beaucoup de justesse: "pour lui, la politique, c'est le théâtre le plus captivant de la vie d'un pays. Il en saisit d'instinct le dramatique, le grotesque ou le cocasse. Et justement il décide de mettre à contribution ce sens analytique d'une situation d'actualité pour satisfaire son grand désir de jeunesse" (ce désir étant celui de devenir journaliste), cf. "Gérard Bergeron, brillant illustrateur de la vocation culturelle du Québec", dans La Presse, livraison du 22 avril 1967, p. 7.

sur la chanson populaire, une importante section était consacrée à la chanson politique ou, à tout le moins, historique¹²⁰. Et, plus récemment, dans un long article qu'il consacrait à la chanson québécoise¹²¹, c'est en survol, en fonction de leur rôle social, qu'il passe en revue les principaux chansonniers canadiens français. Il étudie ces poètes uniquement d'un point de vue sociologique (c'est-à-dire, pour lui, "totalisant"), et presque en clinicien, réduisant chacun à sa fonction culturelle dans la société québécoise. Un peu comme il le fait des hommes politiques dans Ne bougez plus!, saisissant plus aisément des traits extérieurs que la réalité intrinsèque des personnages; et cela, en dépit de la sympathie qu'il leur témoigne¹²².

C'est donc en ce sens que la culture par ailleurs vaste de Gérard Bergeron peut être considérée comme pansociologique. Cette caractéristique provient certes en grande partie d'une formation sociologique de base, mais elle s'imposait inévitablement, dans la perspective de totalité où l'auteur voulait situer son activité mentale. Qu'il en ait résulté certains escamotages ou manques de

120. "C'est une histoire chantée que nous allons raconter... La chanson historique est doublement intéressante, comme 'chanson' et comme 'document'...", cf. "En France, tout finit par des chansons", émission du 3 octobre 1964.

121. Cf. Maclean, livraison de février 1971, "La chanson québécoise: un phénomène politique?", pp. 15-19.

122. Le docteur Gustave Morf croit discerner, dans ces activités littéraires mineures, une volonté de domination intellectuelle, le besoin de se prouver à soi-même qu'il peut tout juger : cf. entrevue citée.

nuance aux plans psychologique et culturel, cela est dû, selon nous, autant à son tempérament qu'à cette attitude intellectuelle même.

Ceci nous amène à étudier les principales conséquences de cette volonté de totalité.

Section 4 : Les conséquences de cette volonté de totalité

La conséquence principale de cette volonté, celle qui s'impose dès l'abord au lecteur même le moins attentif, est l'extrême variété et l'étonnante richesse de l'oeuvre qu'elle engendre.

Mais elle a aussi la conséquence, moins heureuse, d'une trop grande prolixité. D'où, dans toute l'oeuvre, des répétitions, des longueurs, de nombreux points d'exclamations qui marquent l'insistance¹²³. En effet, bien que l'auteur excelle à synthétiser les autres théories, il manque d'esprit de synthèse, tant dans son oeuvre théorique que dans son oeuvre d'actualité¹²⁴. On lui reproche son manque de concision, qui entraîne facilement, chez le

123. Le docteur Gustave Morf voit là le signe d'un manque d'assurance, ou bien au niveau de ce qu'il avance, ou bien au niveau de sa capacité de persuasion : cf. entrevue citée.

124. Entrevue personnelle.

lecteur, la confusion de l'essentiel et du superflu; ses abus de langage et ses néologismes, qui rendent la lecture ardue pour les uns, presque impossible pour les autres¹²⁵.

En définitive, cette prolixité entraîne une lourdeur de style et une complexité de présentation que l'auteur lui-même croit inévitable, mais que plusieurs déplorent¹²⁶. On peut rattacher ces défauts à la volonté de tout embrasser qui serait commune aux intellectuels appartenant à la génération de l'auteur et qui ont reçu en héritage l'humanisme "totalisant" dont nous parlions au

125. Entrevues personnelles. Un commentateur précisait : "L'auteur a codé' son message d'une façon si personnelle que bien des lecteurs risquent d'avoir abandonné la lecture prématurément. La langue est si personnelle qu'on réagit, à certains moments, comme si l'on se trouvait en présence d'une langue étrangère dont on ne peut dégager les significations qu'en 'piochant' le contexte. C'est dommage, parce que l'effort vaut d'être fait" : cf. entrevue personnelle. En fait, les avis varient beaucoup relativement à ce langage. Ou bien, assez rarement, on le trouve naturel et donc non exagéré, dans lequel cas on ira jusqu'à dire que "tout esprit cultivé se sentira à l'aise après s'être quelque peu familiarisé avec le vocabulaire de l'auteur"; cf. Paul Painchaud, "Gérard Bergeron: un essai politique de grande envergure". Dans le même sens, Pierre Duclos écrit, à propos des néologismes "nous ne sommes pas de ceux qui les craignent: ils sont parfois indispensables au renouvellement de la science; c'est le cas", cf. op. cit., Revue du droit public, p. 442. Ou bien, assez généralement, on trouve qu'à cause de ce langage ésotérique, l'oeuvre de cet auteur est difficile à comprendre "pour un francophone et même pour un francophile" : cf. entrevues personnelles. La situation est bien résumée dans un compte-rendu anonyme paru dans Le Soir, Bruxelles, livraison du 19 mars 1966: "Sans doute est-ce là un langage scientifique et de philosophe. Si, cependant, avec le second volume qu'il annonce, l'auteur veut toucher le grand public cultivé, il lui faudra user d'un vocabulaire moins ésotérique."

126. Entrevues personnelles. Voir aussi François Chevrette, mémoire cité, pp. 126, 134; dans Analyse et prévision, p. 304. Aussi, Luc Racine, op. cit., p. 89.

début de cette première partie¹²⁷. On peut les rattacher aussi au fait que certains développements tendent "à justifier la thèse plutôt qu'à l'exposer"¹²⁸. On peut les rattacher enfin à la profondeur même de ce que recherche Gérard Bergeron et qui rend inévitable un certain flottement de la pensée¹²⁹. Mais ils sont sans doute attribuables avant tout au fait que Fonctionnement de l'état a d'abord été une thèse de grande envergure, ce qui en faisait peut-être d'avance un mauvais livre, puisqu'il s'auto-critiquait en même temps qu'il s'élaborait¹²⁹.

Au niveau existentiel, d'autre part, une telle volonté de totalité implique un danger d'éparpillement dont Gérard Bergeron est tout à fait conscient : deux carrières aussi exigeantes que le journalisme et l'enseignement universitaire ne se mènent pas facilement de front; il affirme toutefois que c'est la seule façon de réconcilier en lui-même le citoyen québécois qu'il est de naissance et le citoyen du monde qu'il est devenu par vocation¹³⁰.

127. Entrevue personnelle.

128. Jean-Pierre Derriennic, op. cit., p. 138. Jean-Charles Bonenfant remarque, d'autre part : "... on parcourt avec intérêt les 222 pages de notes qui sont à la fin de l'ouvrage plutôt qu'en bas de page et on se sent écrasé par l'abondance de la documentation. La plupart des notes dépassent une utilité de référence et constituent des prises de position sur une foule de problèmes", cf. "Fonctionnement de l'état", dans Recherches sociographiques, vol. VIII, no 3, livraison de septembre-décembre 1967.

129. Entrevues personnelles.

130. Cf. "L'expérience des autres".

Au plan intellectuel, cette volonté passionnée de tout posséder et de tout envelopper dans le processus de la connaissance a d'abord engendré un éclectisme heureux, auquel nous devons des synthèses aussi précieuses qu'exceptionnelles des productions tant américaines qu'européennes en théorie politique. L'effet, toutefois, est peut-être moins heureux en ce qui concerne le fonctionnalisme proposé : pour le vouloir trop vaste et "totalisant", l'auteur risque d'en faire une notion démesurée qui, incluant trop de choses, finit par perdre sa rigueur de signification¹³¹. Quant à la culture pan-sociologique que produit une telle volonté, elle en est inévitablement une de survol plus que de profondeur : le sens du collectif et des grands ensembles se rencontre rarement, chez le même^{homme}, avec un sens marqué de l'individuel. Si les intuitions que peut avoir Gérard Bergeron au sujet des collectivités sont souvent pertinentes¹³², celles qu'il a au sujet des individus demeurent par contre généralement sommaires; et cela malgré la sympathie qui les inspire¹³³, ou peut-être à cause d'elle précisément, puisque l'auteur ne perçoit l'individu qu'en fonction de son impact ou de sa relation sociologique.

131. Entrevue personnelle. Les concepts mêmes qui le fondent témoignent d'une ingéniosité peu ordinaire, mais que la complaisance de l'auteur gâche parfois par des suggestions théoriques obscures qui rendent la lecture fastidieuse, ou par des définitions interminables qui "risquent de rendre ses concepts inutilisables par quiconque autre que lui-même" : cf. entrevues personnelles, et J.-P. Derriennic, op. cit., p. 138.

132. A propos de ses compatriotes, par exemple, il écrit: "Le peuple qui passe pour un des plus religieux de la chrétienté m'apparaît un des plus foncièrement païen", cf. Du duplessisme au johnsonisme, p. 27.

133. Allusion surtout à Ne bougez plus!

DEUXIEME PARTIE

UNE VOLONTE DE DYNAMISME

Il ne s'agit pas de ne connaître que du global, mais du global en mouvement, en mouvement de fonctionnement.

Fonctionnement de l'état, p. 131.

Le titre de cette deuxième partie ne constitue pas une pure invention de notre part, mais est suggéré par ce qu'écrit Gérard Bergeron lui-même à propos de son fonctionnalisme :

Notre fonctionnalisme politique se veut donc dynamique à deux degrés : d'abord, en cherchant à retracer des fonctions s'accomplissant par des facteurs en opération, qui produisent des 'processus d'action' (...); ensuite, en s'efforçant d'interrelier ces mouvements, qui n'ont rien d'autonome, en un mouvement d'ensemble ou une mouvance générale du niveau F¹.

Cette volonté se situe donc dans le sens de l'humanisme de connaissance dont nous avons parlé au début de la première partie. Le dynamisme étant l'un des aspects les plus importants de la réalité sociale, il était normal qu'il se trouvât au premier plan des préoccupations de l'auteur : il est un des attributs du réel et surtout de l'homme social qu'il veut passionnément

1. Fonctionnement..., p. 422. Le souligné est de nous.

rejoindre². Nous tenterons ici d'illustrer cette volonté de dynamisme qui se manifeste à tous les niveaux de l'oeuvre, et d'en donner une explication à la fois intellectuelle et psychologique.

Comme dans la première partie, nous analyserons cette volonté d'abord dans le fonctionnalisme même proposé par Gérard Bergeron, ensuite dans ses notions et ses concepts, et enfin dans ses écrits d'actualité (essais et articles), c'est-à-dire dans ses activités intellectuelles mêmes.

Section 1 : Une volonté de dynamisme dans son fonctionnalisme

Bien que la méthode et les trois niveaux de fonctionnalité élaborés par l'auteur soient, en fait, indissociables, nous les séparons ici pour les seules fins de l'analyse.

Sous section 1 : La méthode

Soucieux de dynamisme, Gérard Bergeron voudra, au niveau de ses recherches théoriques, "reproduire en réalisme fonctionnel la dynamisation de la vie politique"³. Ce qui implique une méthode dont il n'est pas facile de donner une idée, comme le reconnaissait déjà François

2. "... ce qui importe, c'est de rejoindre l'homme réel, en situation concrète dans une dynamique sociale dont notre observation empirique doit pouvoir rendre compte. C'est le but. Les moyens nous forcent à des décompositions. Il faut pouvoir recomposer. L'homme d'abord. Ensuite la société constituée d'hommes agissant", cf. Fonctionnement..., p. 542, note 65.

3. Idem, p. 200.

Chevrette⁴. Ce fonctionnalisme, en effet, "entend se préoccuper du réseau de nerfs du corps politique plus que de son ossature et traduire méthodologiquement des idées de concentration et de densité politiques"⁵; il vise à "constituer ou retracer le modèle général des grands réseaux naturels de communication politique"⁶, à "dégager les séries d'activités naturelles qui ont lieu à l'intérieur du cadre étatique"⁷. Ceci a entraîné une démarche beaucoup plus dialectique que l'auteur n'avait prévu, puisqu'elle l'a fait passer par les méandres de la recherche biologique et de la pensée dialectique⁸. Emprunts qui, selon Vincent Lemieux, vont permettre à Gérard Bergeron, avec l'aide de quelques autres disciplines, d'intégrer et de dépasser son fonctionnalisme "en ouvrant des voies nouvelles d'analyse"⁹. Ainsi, Fonctionnement de l'état, en faisant appel à plusieurs voies de la connaissance, devient "la démonstration éloquente d'une 'théorie politique concertée'"¹⁰. C'est en tout cas la seule démarche qui pouvait permettre à la théorisation proposée

4. Cf. mémoire cité, p. 52.

5. Idem, pp. 52, 53.

6. Fonctionnement..., p. 111.

7. "... en observant pour ce faire les diverses relations de contrôle qu'on peut y découvrir, pour ensuite les reconstituer en termes de fonctions", cf. François Chevrette, mémoire cité, p. 62.

8. Gérard Bergeron, "L'état actuel de la théorie politique", p. 25.

9. Vincent Lemieux, "Un livre de Gérard Bergeron: Fonctionnement de l'état", dans Le Soleil, février 1966.

10. Louis Sabourin, op. cit., dans Cité Libre, p. 12.

de ne pas être "complètement noyée dans un sociologisme total"¹¹.

Se fondant sur une "logique de nécessité de fonctionnement", l'auteur a déjà commencé d'appliquer sa théorie dès le premier tome; il l'a fait en élaborant minutieusement le niveau "fonctionnel", soit celui qu'il considère comme central dans l'organisme étatique. Et toujours dans la même volonté de dynamisme, il a inventé, pour étudier l'ensemble du fonctionnement de cet organisme, ce qu'il a appelé la relation "figure-fond"¹², qui lui permet d'analyser ce fonctionnement "suivant les oppositions et rapprochements qu'on peut faire entre les réalisations historiques et un modèle théorique indifférent"¹³.

Mais le dynamisme implicite dans la méthode n'est que potentiel : il trouve son actualisation surtout dans ce qui constitue probablement la contribution la plus importante que Gérard Bergeron ait faite à la science politique : les trois niveaux de fonctionnalité.

Sous-section 2 : Les trois niveaux de fonctionnalité

Le fait que ces trois niveaux (F, S et I) représentent différents degrés de densité politique ajoute sûrement beaucoup à la dynamisation déjà implicite dans

11. François Chevrette, "Réflexions sur une cosmogonie politique", p. 366.

12. Fonctionnement..., pp. 221, 234.

13. Pierre Duclos, op. cit., dans L'Europe en formation,

les deux perspectives état contrôleur-état contrôlé. Cette contribution est considérable en ce qu'elle constitue, avec ces deux perspectives, "une systématisation dynamique et perfectionnée du phénomène politique dont il est difficile de trouver un équivalent ailleurs"¹⁴.

Ainsi, le niveau F, qui est central¹⁵, constitue, comme nous l'avons déjà mentionné, le lieu où les processus vitaux, c'est-à-dire les fonctions politiques, canalisent en quelque sorte le dynamisme global de l'organisme en faisant communiquer ensemble S et I¹⁶. Gérard Bergeron y a repéré minutieusement tous les phénomènes d'interfonctionnalité possibles, afin d'en constituer un réseau qui n'aura pas de fin en soi, mais sera plutôt la "première étape indispensable pour l'élaboration du modèle dynamique de l'organisme global"¹⁷. Par conséquent, grâce à la prépondérance du niveau F, les problèmes qui se poseront en S et en I ne seront pas considérés isolément, mais "dans une perspective d'action politique et

14. François Chevette, mémoire cité, p. 127.

15. "Le niveau fonctionnel ne se pose pas par antithèse des niveaux infra et superfonctionnels; c'est très exactement le contraire. La fonctionnalité est au coeur, au début et à la fin du fonctionnement, si elle ne l'assume, ni ne l'assure en son entier. C'est le niveau central de l'organisme : mais on ne saurait lui appliquer les métaphores trompeuses de 'noyau' ou de 'moteur'. Comme la fonction, il renvoie à l'organisme total; mais il ne se pose pas d'abord en s'opposant aux deux totalités infra et superfonctionnelles. Encore une fois, c'est chacune d'elles, en ce qu'elle est infra ou en dessous des fonctions, super ou en haut des fonctions, qui se pose, une à une, par rapport à ce niveau fonctionnel", cf. Fonctionnement..., p. 119.

16. Jean-Pierre Blain, "séminaire" cité, p. 8.

17. Fonctionnement..., p. 417.

d'organisation productive"¹⁸.

Au niveau S, la dynamisation état contrôleur-état contrôlé se manifeste dans le sens de la genèse et du maintien de l'organisme global : la perspective de l'état contrôleur inclut tous les processus constitutants, la constitution vivante, la souveraineté et l'indépendance, le territoire, la politique étrangère, etc. La perspective de l'état contrôlé comprend la "déclaration des droits", les révisions constitutionnelles formelles et coutumières, la révolution et la guerre civile, les résistances "superfonctionnelles" aux pouvoirs officiels et à l'ordre, etc. C'est le niveau "de la cohésion, du consensus, de l'identité propre par laquelle un organisme social se distingue des autres"¹⁹.

Mais c'est surtout au niveau I²⁰ que se manifeste la volonté de dynamisme de l'auteur. En effet, c'est le "domaine du dynamisme global, du tissu humain collectif, milieu à la fois passif et actif par rapport aux deux autres niveaux"²¹. C'est avant tout celui "de la lutte

18. François Chevrette, mémoire cité, p. 126. Le souligné est de nous.

19. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 223.

20. "... nous appelons phénomènes d'infrafonctionnalité (et contrôles infrafonctionnels) des manifestations plurales (même lorsqu'elles ont une origine individuelle), le plus souvent diffuses, pour une part ou parfois spécialisées, structurées ou structurables, mais jamais fonctionnalisées au sens strict, du dynamisme global de l'organisme qui trouve, dans le tissu humain collectif constituant la 'matière' infrafonctionnelle, son substrat ou son enracinement premier avant que ce dynamisme ne s'exprime en fonctions proprement dites ou qu'il ne donne lieu à des phénomènes d'organisation superfonctionnelle", cf. Fonctionnement..., p. 121.

21. Jean-Pierre Blain, op. cit., p. 7

politique, des tensions, des conflits"²², puisqu'il constitue la matière première ("organisée ou à être organisée superfonctionnellement"²³), la "source d'énergie première"²² du politique. L'état contrôleur s'y manifeste surtout à travers "l'éducation, la propagande et l'information, les services publics, la police, etc..."²⁴. L'état contrôlé, d'autre part, trouve son médium d'expression dans "la nature du milieu social, l'opinion publique et les moeurs, les classes et leurs expressions politiques, le système de valeurs propre à la culture singulière de chaque société, l'influence des groupes de pression, le régime de partis et le régime électoral, etc..."²⁴.

En outre, ces trois niveaux se trouvent en rapport dynamique constant les uns avec les autres, ce qui implique l'interpénétrabilité des contrôles et des niveaux, grâce à laquelle ils peuvent se rapporter à un seul organisme global²⁵. Mais cette interpénétrabilité implique à son tour que l'équilibre entre état contrôleur et état contrôlé "doit être recherché dans ces rapports entre les trois niveaux et non au seul niveau F qui connaît un excédent de l'état contrôleur"²⁶. Car, en fait, c'est surtout dans la constance de ces rapports que se manifeste le dynamisme de

22. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 223.

23. Fonctionnement..., p. 122.

24. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 223. Cf. aussi Fonctionnement..., p. 233.

25. Pierre Duclos, op. cit., dans L'Europe en formation.

26. Jean-Pierre Derriennic, op. cit., p. 138.

l'organisme politique global.

Après avoir étudié cette volonté de dynamisme dans l'ensemble du fonctionnalisme proposé, voyons-en l'expression dans le détail même de celui-ci.

Section 2 : Une volonté de dynamisme dans ses notions et ses concepts

Les commentaires cités jusqu'ici suffisent sans doute d'eux-mêmes à atténuer l'affirmation à l'effet que "tout le vocabulaire, ou mieux toute la classification de Gérard Bergeron" appellerait une révision²⁷. Prétendre, par contre, que "rien n'est moins vérifié encore que la qualité des concepts avec lesquels il travaille"²⁸ se rapproche, à notre avis, davantage de la vérité, si l'on considère les nombreuses critiques dont ils ont fait l'objet; mais cela demeure encore excessif, si l'on tient compte de la tentative d'application que constitue l'élaboration approfondie du niveau F. Une chose, cependant, semble certaine : c'est l'exceptionnel degré de dynamisation auquel cette conceptualisation, lourde et parfois nuancée à l'excès, a atteint. Nous en montrerons, dans cette section, les exemples les plus caractéristiques, avant de nous interroger sur le bien-fondé et le réalisme d'une telle volonté, exprimée très explicitement par

27. Pierre Duclos, op. cit., dans Revue du droit public, p. 443.

28. Idem, p. 442.

l'auteur lui-même²⁹.

Sous-section 1 : Les notions de "politique" et de "science politique"

C'est d'abord dans la conception qu'il se fait du politique que se manifeste la volonté de dynamisme de Gérard Bergeron. Il commence par affirmer que la politique comme telle n'existe pas, "si ce n'est comme catégorie mentale et signe sémantique"³⁰. Il pose ensuite que seul existe le politique, lequel comprend la politique et s'étend à tous les éléments ou aspects de la vie sociale qu'on peut qualifier de 'politiques'³⁰. La distinction est faite dans un dessein non seulement de totalisation, mais aussi de dynamisation. En effet, selon lui, "si l'on définit la politique comme une 'activité', son contenu dynamique est plus affirmé"³⁰, et donc, par le fait même, celui du politique, puisqu'il la contient. Par conséquent, une telle définition présente "l'énorme avantage de ne pas opposer les institutions et les comportements politiques comme le statique au dynamique"³¹. Car, pour l'auteur, "il n'y a pas de faits sociaux statiques, parce que la vie

29. "Notre méthode (...) affirme une première nécessité sémantique : la saisie d'emblée des dynamismes n'est possible que par le recours initial et continu à des concepts dynamisants ou, tout au moins, qui puissent rendre compte des phénomènes de dynamisation...", cf. Fonctionnement..., p. 110.

30. Gérard Bergeron, "L'état actuel de la théorie politique", p. 9. IL ajoute : "Ce qui existe, ce qui tombe sous le coup de l'observation directe, ce sont des actes, actions et activités, des états, situations et phénomènes, des faits, relations et interactions, etc... qu'on peut qualifier de 'politiques'."

31. Luc Racine, op. cit., p. 90.

sociale ne s'arrête jamais, n'est jamais au repos"³²; et cela, quelle que soit cette vie sociale; "Un dynamisme lent, partiel ou peu marqué, n'est pas un statisme"³².

Dans une telle perspective, le champ politique dépasse considérablement, en son essence même, les idéologies, les forces politico-sociales ou partisans, les refontes de structures ou de constitutions : il devient avant tout "une certaine organisation de l'agir collectif (les quatre fonctions du niveau central)"³³ ou, plus concrètement, "l'ensemble des actions et des décisions d'une collectivité particulière"³⁴. Le phénomène politique est alors constitué de "l'activité de trois niveaux qui s'interpénètrent"³⁵. Et cette interpénétration est inévitable, puisqu'"il est de la nature de la politique que ses contrôles impératifs postulent des contrôles exécutifs"³⁶. Ainsi se trouve respectée en sa démonstration même la notion de base établissant que "le politique ne tient pas seulement des relations de contrôle, mais en des relations de contrôle présentées en système de fonctionnement"³⁷, c'est-à-dire en système dynamique.

32. Fonctionnement..., p. 18.

33. François Chevette, dans Revue canadienne de science politique, p. 368. Il ajoute: "Et cela au fond serait le plus important, le reste n'en étant que la matière sociale et l'encadrement structurel", idem, p. 363.

34. Luc Racine, op. cit., p. 90.

35. Pierre Duclos, dans Res Publica, p. 312.

36. Fonctionnement..., p. 337.

Une telle conception du politique ne pouvait qu'entraîner une conception aussi dynamisante de la science politique. La substitution d'une "sociologie politique" à la science politique devait satisfaire cette exigence de dynamisme comme elle avait satisfait celle de totalité.

Pour Gérard Bergeron, en effet, la sociologie possède, au moins virtuellement, l'"aptitude de pouvoir rendre compte des processus et déroulements propres à la vie politique"³⁷. Car dans la perspective où il se place, la sociologie politique a pour objet des "relations sociales spécifiques". Or cette relation sociale est

une relation à deux termes minimum dont l'un, les gouvernants, est capable d'obtenir de l'autre - les gouvernés - des actes que les gouvernés n'auraient pas envie de faire sans la présence et l'action des premiers³⁸.

Cette définition n'est pas nouvelle³⁹, mais elle se situe dans le sens d'une conception qui s'impose de

37. "L'état actuel de la théorie politique", p. 7.

38. Pierre Duclos, dans Res Publica, p. 310.

39. "Elle reprend l'idée de Duguit sur l'opposition gouvernants-gouvernés. Mais elle est employée avec une grande largeur en ce que Duguit n'avait pas approfondi cette relation. Il semblait donc que, dans sa pensée, les mêmes rôles de gouvernants et de gouvernés fussent une fois pour toutes assignés aux mêmes personnages dans une société donnée, la domination des chefs sur les sujets constituant le phénomène fondamental. C'était une conception en quelque sorte linéaire, irréversible dans son juridisme foncier", idem, p. 310.

plus en plus aux auteurs contemporains, à savoir que la relation politique serait "une relation réversible et circulaire"⁴⁰. C'est là le sens fondamental de la dynamisation à ce niveau-ci : en faisant état des facteurs de réversibilité et de circularité, la présentation de l'auteur intègre assez bien⁴¹ l'idée de lutte inhérente à toute vie politique⁴².

Sous-section 2 : Les notions d'"état" et de "relation de contrôle"

Après avoir en quelque sorte fondé la nouvelle science sur le dynamisme, il était logique que l'auteur conçut l'état comme une "gigantesque machine"⁴³. Après l'avoir "dépoétisé" en lui enlevant sa traditionnelle majuscule, il entreprit de le "dynamiser", si l'on peut dire⁴⁴.

40. "Réversible parce que ceux qui, parfois, dans un cas donné, n'ont joué qu'un rôle de gouvernés, peuvent, dans un autre cas, redevenir l'influence dominante et prendre ainsi un rôle de gouvernants à leur tour (alternance des majorités). Circulaire surtout parce qu'il apparaît de plus en plus un phénomène vieux comme le monde, à savoir que l'influence des gouvernants est faite en très grande partie de la docilité des gouvernés et que, là où cette docilité vient à manquer, la relation politique cesse d'exister ou change de forme", cf. Pierre Duclos, dans Res Publica, p. 310.

41. Mais jusqu'à un certain point seulement, toutefois; nous verrons pourquoi dans la troisième partie.

42. Entrevue personnelle.

43. Gérard Bergeron, op. cit., dans Le Carabin.

44. "Et s'il est vrai qu'en un sens je "dépoétise" l'état, dans un autre sens je le privilégie en en faisant ressortir la réalité dynamique et en en faisant davantage éclater la nécessité", cf. Gérard Bergeron, op. cit., dans Le Devoir, livraison du 11 juillet 1964, p. 17.

C'est, en effet, l'extrême complexité de cette machine qui l'intéresse; et cette complexité est celle d'un "réseau de rapports entre les quatre fonctions essentielles"⁴⁵. Ainsi, à une ~~vision~~ "statique" de l'état est-il substitué une "vision dynamique"⁴⁶, qu'appuieront la dialectique et la science des communications (la cybernétique). Cette nouvelle vision permet, selon Gérard Bergeron, de saisir dans sa réalité quotidienne "l'activité fondamentale, la vie même de l'état, qui est d'abord réseau de relations et ensemble de contrôles entre diverses fonctions"⁴⁷; et surtout ces fonctions ne seront plus vues seulement comme "contrôlantes", mais aussi comme "contrôlées". Par conséquent, c'est la "vérité physiologique" de l'état qui est mise à découvert dans tous ses "mécanismes de fonctionnement"⁴⁷. Or la physiologie est la science par excellence des dynamismes⁴⁸.

Aux yeux de l'auteur donc, ce qui confère à l'état sa réalité fonadmentale (pour ne pas dire sa seule réalité), c'est d'abord la "modalité de fonctionnement"⁴⁷ qu'il représente. Et il nous annonce déjà que, dans un deuxième tome, nous verrons non seulement le "jeu des diverses forces dans l'état moderne"⁴⁷, mais surtout leur fonctionnalisation progressive.

45. Gérard Bergeron, op. cit., dans Le Carabin.

46. Gérard Bergeron, op. cit., dans Le Devoir, livraison du 11 juillet 1964, p. 10.

47. Idem,

48. "Science qui étudie les fonctions et les propriétés des organes (et des tissus) des êtres vivants", cf. Le Petit Robert, édition de 1967.

Le concept de "relation" découle immédiatement de la notion d'état, puisque ce sont les relations se situant à l'intérieur de l'état qui retiennent l'attention de Gérard Bergeron tout au long de son oeuvre.

Ce concept est plein de richesse et de dynamisme, avec "les idées d'influence, de contexte social et de but" qu'il suggère⁴⁹. François Chevrette remarque en outre qu'il n'est pas que "contenant", mais qu'il est aussi "contenu, comme l'écorce est pour l'arbre à la fois contenant et contenu"⁵⁰. Mais, en fait, ce concept est inséparable, dans la théorie proposée, de celui de "control", puisqu'il s'agit fondamentalement de "relations de contrôle". Et c'est, à notre avis, l'union de ces deux concepts qui suggère le plus fortement l'idée de dynamisme, par la détermination du politique qu'elle représente, par le thème de "concentration" politique qu'elle propose, par l'intégration des idées de normes et de valeurs, et surtout par l'idée de lutte qu'elle met en évidence⁵¹.

49. François Chevrette, mémoire cité, p. 60. Les soulignés sont de nous.

50. Idem.

51. "D'une part, en faisant voir que le politique n'est qu'une certaine manière d'être, plus systématique et plus dense, du social, ils sont capables de rendre compte de cette concentration politique plus ou moins grande qui nous semble un thème que l'on a trop longtemps négligé; ils intègrent aussi les idées de normes et de valeurs, vues comme des standards, et enfin, par leur caractère relationnel, ils sont aptes à rendre compte de cette idée de lutte dont nous déplorions l'absence dans la théorie de David Easton", idem, p. 118.

En ce qui concerne le concept de "contrôle" proprement dit, tel que défini⁵² par l'auteur, il présente les deux avantages de la bilatéralité et de la réversibilité. En effet, non seulement ce concept "contient en lui l'idée de relation"⁵³, mais "il implique aussi que cette relation bilatérale est réversible!"⁵³ Ainsi, bilatéralité et réversibilité en deviennent les deux caractères essentiels⁵⁴. Par conséquent, le concept non seulement déborde les rapports hiérarchiques, mais intègre aussi l'idée de rétroactivité⁵⁵.

C'est donc ce concept qui est le "lieu" par excellence du dynamisme dans la triade "relation-contrôle-

52. "Le contrôle est un processus fonctionnel de rapprochement comparatif entre deux termes dont l'un peut être soit une action abstraite ou concrète d'un individu ou d'un groupe, appelés "contrôlés", et dont l'autre terme, qui sert de standard ou d'instrument pour mesurer le premier terme, peut être soit une valeur, une norme, un rôle à exercer, ou encore l'individu ou le groupe qui l'incarnent et qui sont appelés "contrôleurs" : la trame et le résultat de ces processus s'analysent en des équilibres toujours nouveaux où les groupes sociaux, non autrement qualifiés, affirment leur existence et leur individualité par rapport à d'autres groupes en vivant de leur dynamisme interne", cf. Fonctionnement..., pp. 70, 71.

53. Idem, p. 43.

54. "... Ces auteurs déterminent diverses qualités du contrôle que, pour notre part, nous faisons tenir en ces deux caractères essentiels de bilatéralité et de réversibilité comme la non-identification du contrôleur et du supérieur, le fait que le contrôle n'est pas nécessairement prémédité, ou qu'il ne détruit pas l'autonomie du contrôle", idem, pp. 48, 49.

55. "Dans l'utile neutralité conceptuelle du contrôle, il y a non seulement l'idée de bilatéralité et celle de réversibilité, mais, en une synthèse dynamisante des deux, celle aussi de rétroactivité", idem, p. 44.

fonction". C'est en lui que sont d'abord traduites les "lutttes" auxquelles nous faisons allusion plus haut; en lui aussi que s'intègrent les hésitations, les mouvements contraires, "éléments essentiels du phénomène politique et dont toute théorie politique devrait faire mention"⁵⁶. La multitude de ces "rapports" variables entre les différents organes (fonctionnels, superfonctionnels et infra-fonctionnels) est comprise dans le sens même de "contrôle"; celui-ci devient alors, par le fait même, selon Gérard Bergeron, une "notion beaucoup plus féconde, parce que plus juste et plus dynamique que celle du pouvoir"⁵⁷. Cette substitution du concept de "contrôle" à celui de "pouvoir" (que d'aucuns trouvent peu convaincante pour des raisons que nous développerons dans la troisième partie⁵⁸) ne reste valable, d'après lui, qu'"à la condition de bien saisir ce concept de "contrôle" comme l'élément vital d'un ensemble triadique"⁵⁹. Et il se persuade qu'au terme de sa recherche le lecteur se rendra compte de "la dialectique de l'acte et de l'opération de contrôle"⁶⁰. Il affirme en effet - et c'est le sommet de

56. François Chevrette, mémoire cité, p. 126.

57. Gérard Bergeron, op. cit., dans Le Carabin.

58. Jean-William Lapierre, op. cit., p.224 . Vincent Lemieux, par contre, croit, comme l'auteur, que "contrôle" présente plus d'avantages que "pouvoir"; il établit, en ce sens, cette intéressante nuance : "'pouvoir' signifie autant un bien qu'une relation, alors que 'contrôle' signifie surtout une relation", cf. "Remarques...", appendice 1, p. 107 , no 8.

59. Jean-Marc Léger, Fonctionnement de l'état, un maître-livre, un événement, entrevue avec l'auteur, dans Le Devoir, livraison du lundi 21 février 1966.

60. Fonctionnement..., p. 53.

sa dynamisation - que le concept de "contrôle" est "non seulement dialectique, mais encore dialectisant"⁶¹.

Mais ces deux concepts réunis ne sont pas sans faiblesse : leur caractère très parcellaire et micro-politique ne permet pas de déduire des trop nombreuses relations de contrôle constituant l'univers politique l'existence des grands processus d'action que propose l'auteur; en outre, la délimitation de ceux-ci à l'intérieur de l'état ne les empêche pas d'être trop foisonnants, et donc éparpillés.

Sous-section 3 : La notion de "fonction"

Pour relier entre elles ces relations de contrôle, Gérard Bergeron utilise la notion de "fonction"⁶², qu'il définit comme "une série d'activités, liées les unes aux autres en processus d'action, et unifiées par leur commune participation à la vie d'un organisme"⁶³. Ainsi est-elle

61. Fonctionnement..., p. 539. Et il précise plus loin : "C'est par le mode selon lequel le concept pourra être élaboré dans ce chapitre, puis par la façon dont (en jonction étroite avec celui de 'fonction') il permettra la saisie des dynamismes politiques essentiels, qu'apparaîtront graduellement les qualités dialectiques du 'contrôle' (...) Les qualités 'dialectiques' du contrôle ne tiennent pas d'abord à ce qu'il dialectise naturellement ce à quoi il s'applique, mais en ce qu'il ne permet sa propre conceptualisation que par une construction dialectique", cf. Fonctionnement..., p. 540, note 24.

62. "Elle est le lien qui rattache, entre elles, les 'relations de contrôle' et, par cela, les intègre dynamiquement en processus plus ou moins vastes des ensembles, mais, eux aussi, interreliés à leur tour dans la vie des ensembles politiques dont ils constituent la trame", idem, p. 82. Nous soulignons "dynamiquement".

63. Idem, p. 89. Et il définit la 'fonction politique' comme "une série d'activités politiques liées les unes aux autres et unifiées par leur commune participation à la vie d'un organisme politique, intra-étatique, inter-étatique, étatique ou super-étatique", idem, p. 90.

essentiellement un processus d'action, et cela "avant même toute considération de ce qu'elle 'produit'"⁶⁴.

Cette notion sert en quelque sorte de "concept-pivot" dans la triade conceptuelle que nous présente l'auteur. Celui-ci tient à ce qu'elle soit dynamisante et globalisante, qu'elle "polarise, en commençant à les exprimer, les ensembles dynamiques"⁶⁵. Car sa présentation n'a qu'un but : "reproduire en réalisme fonctionnel la dynamisation de la vie politique"⁶⁶. Or, dans cette théorisation, la notion de fonction doit jouer un rôle conceptuel primordial : elle

assouplira d'abord l'aspect rigide de préfixation, au moins apparente du contrôle et, avec tout l'appareil typologique de complexification nécessaire, permettra de saisir le caractère de complexité inhérent à toute vie politique élaborée⁶⁷.

Ensuite, Gérard Bergeron appose les quatre fonctions discernées à deux degrés distincts de "dynamisation du contrôle" : ce sont les degrés de l'impérativité (fonctions "gouvernementale" et "législative") et de l'exécution (fonctions "administrative" et "juridictionnelle"). Non seulement ces quatre fonctions vont être le lieu, chacune prise isolément, d'un contrôle "intrafonctionnel", mais elles vont se "contrôler" en quelque sorte mutuellement en

tous sens
$$\begin{array}{ccc} G & \longleftrightarrow & L \\ \downarrow & \times & \downarrow \\ A & \longleftrightarrow & J \end{array}$$
. Autrement dit, ces quatre fonctions

64. Fonctionnement..., p. 92.

65. Idem, p. 110.

66. Idem, p. 200.

67. Idem, p. 42.

politiques

s'opposent par groupes de deux d'après le plan de contrôle et chacune d'elles, comme fonction, se différencie ensuite de l'autre fonction qui est sur le même plan de contrôle qu'elle⁶⁸.

Cette notion se trouve donc surchargée à cause précisément de l'accent mis sur son dynamisme interne particulier, puisqu'elle tient "à la fois de la fonction-finalité, de la fonction-nécessité (en référence à la vie globale de l'organisme), enfin et surtout de la fonction-processus"⁶⁹. C'est cet excès de "dynamisation" même qui la rend, sinon "inutilisable"⁷⁰, du moins floue, étant donné qu'elle renvoie apparemment "à trois choses assez différentes : à des organes, à des résultats ou fins, à des processus d'activités"⁷¹.

Enfin, bien que l'auteur prétende le contraire⁷², un commentateur n'aura vu, dans cette élaboration dynamique rien de plus que la "substitution d'une classification à quatre fonctions à celle qui, précédemment admise,

68. Fonctionnement..., p. 199.

69. François Chevrette, op. cit., dans R.C.S.P., p. 366. Jean-Pierre Derriennic note que c'est cette dernière acception de "fonction-processus" qui l'emporte en cours d'exposé : cf. op. cit., dans Revue française de science politique, p. 139.

70. Jean-Pierre Derriennic, idem, pp. 138, 139.

71. Vincent Lemieux, cf. appendice 1, p. , no 30.

72. "Il ne s'agit pas de substituer un langage à un autre (parler des quatre grandes fonctions et des seize contrôles au lieu des classiques trois pouvoirs), mais de substituer à une vue organique et ternaire une vision fonctionnelle et quaternaire, à la fois plus dynamique et plus juste, car elle saisit l'état sur le vif, dans son action quotidienne, elle rend compte de la vie politique se faisant", cf. Gérard Bergeron, op. cit., dans Le Devoir, livraison du 11 juillet 1964, p. 17; voir aussi dans Fonctionnement..., pp. 35, 36, 38, 40, 140, 536, 537, 539.

comportait trois pouvoirs"⁷³. Quoi qu'il en soit, cela ne saurait sans doute émouvoir Gérard Bergeron outre mesure, puisqu'il envisage déjà de "conceptualiser fonctionnellement le temps politique"⁷⁴, à l'aide surtout des mathématiques modernes, tout aussi utiles, selon lui, que la dialectique.

Sous-section 4 : Les notions de "guerre froide" et de "cyclicité"

Dans son dernier ouvrage, La guerre froide inachevée, l'auteur s'efforce d'"opérer une saisie plus en profondeur du comment, et peut-être du pourquoi, de la guerre froide en sa dynamique propre"⁷⁵. Il nous avertit que

73. Pierre Duclos, op. cit., dans Revue du droit public, p. 443. Et il ajoute : "Non pas que ce tour de passe-passe soit gênant en soi, il est permis à chacun de préférer la fonction au pouvoir; mais parce que l'on aimerait mieux comprendre comment, grâce aux rapports que Gérard Bergeron établit entre Locke, Montesquieu et les modernes, il est possible de penser que l'attelage à quatre qu'il propose n'est pas autre chose que l'attelage à trois de naguère. Nous sommes de plus en plus tenté de penser que le principe des trois pouvoirs n'a jamais eu dans l'esprit des grands doctrinaires ancestraux la place et le sens qu'on lui donne volontiers. Du point de vue de l'histoire des idées, on aimerait que le virage soit suffisamment marqué, qui ramène la science politique des voies classiques aux voies où triomphent une quantité de sociologues, et d'abord américains (du Nord)."

74. Fonctionnement..., p. 465. Il précise : "Il nous faudra un jour introduire le temps comme facteur du dynamisme de fonctionnement politique synchronique et d'évolution politique diachronique. C'est une question bien plus cruciale et décisive pour la théorie que le perfectionnement des dénombrements statistiques dont la 'science politique' a pris goût sur le tard, mais qu'elle pratique depuis lors avec quelle conviction!", idem, p. 464.

75. Gérard Bergeron, "Un modèle cyclique des rythmes de la guerre froide", p. 10.

sa présentation ne cherche pas à se situer à un haut degré d'abstraction et de généralité, mais vise plutôt à être

un instrument de recherche initial pour saisir certaine dynamique d'un système (échappant comme telle à la conscience des agents du système), propre à une période historique donnée, les dix-sept premières années de cet après-guerre⁷⁶.

Aussi définit-il la guerre froide non comme un système, mais comme "la réponse sous-systémique à un besoin historique"⁷⁷. Et bien que cette "réponse" s'exprime "par quelques-unes des plus graves contradictions d'un anti-système"⁷⁷, elle n'en implique pas moins un "fonctionnement mi-gouvernemental ou gouvernant, mi-législatif ou légiférant"⁷⁷. Ceci revient à dire qu'"il y a une certaine dynamique de fonctionnement"⁷⁷.

"Dynamique de fonctionnement..." Voilà bien des termes qui rappellent Fonctionnement de l'état, et qui réitérent en une formule presque pléonasmique la même volonté omniprésente de dynamisme. Comme s'il se voulait fidèle à des "trinités" particulièrement affectionnées (la triade conceptuelle, les trois niveaux de contrôle), l'auteur nous apprend qu'il s'agit d'une dynamique à "triple motricité : cette dynamique se déroule effectivement "à trois niveaux s'impliquant mutuellement et interagissant entre eux"⁷⁷. Ces trois niveaux sont ceux de l'attraction, du comportement et de

76. La guerre froide inachevée, p. 212.

77. Idem, p. 13.

l'idéologie⁷⁸. Il y a là, en fait, une dialectique consistant "dans l'interpénétration active, mais toujours changeante, de ces trois niveaux, qui détermine le champ propulsif de la guerre froide"⁷⁹.

Gérard Bergeron émet ensuite l'hypothèse de la cyclicité de la guerre froide, qui constitue l'originalité de l'ouvrage⁸⁰. Partant du fait qu'on y trouve généralement des "rythmes ou mouvements oscillatoires"⁸¹, il se demande, sans répondre avec certitude, si ceux-ci peuvent être considérés comme des "fluctuations cycliques"⁸¹. Il observe une tendance "tension-détente-tension" (autre "trinité") s'étendant sur trois phases égales constituant un cycle et demi. Ceci l'incite à pousser plus à fond "l'examen d'une virtuelle nature cyclique de la guerre froide"⁸². Mais cela ne veut aucunement dire que celle-ci a été cyclique; elle semble tout au plus "avoir obéi à des fluctuations cycliques et (...) à ce titre il vaut de l'étudier comme telle"⁸³, selon lui. D'où la définition même

78. "Le premier niveau rend compte des phénomènes de bipolarisation politique; le deuxième du comportement des bipolarisateurs qu'il convient de mieux nommer 'duopoleurs'; le troisième est celui de l'antinomie et de la mutuelle exclusion (de principe) de leur idéologie respective", cf. La guerre froide inachevée, p. 13.

79. Idem, Le souligné est de nous.

80. "La contribution originale se trouve dans les chapitres théoriques, - celui consacré à l'évolution cyclique de la 'guerre froide' et la conclusion dégageant les traits dominants du développement essentiellement différent de l''après-guerre froide'", cf. rapport du comité de lecture des Presses de l'Université de Montréal, appendice 3, p.124.

81. La guerre froide inachevée, p. 193.

82. Idem, pp. 193, 194.

83. Idem, p. 195.

du cycle; "Une représentation moyenne et abstraite d'une réalité multiple et concrète", mais qui "ne la détermine causalement en aucun cas"⁸⁴. Ainsi, l'hypothèse de la cyclicité de la guerre froide devient une tentative d'interpréter la "cohérence foncière sur le plan réel de la guerre froide", cohérence dynamique, "par opposition à son incohérence systématique en apparence sur le plan officiel"⁸⁵.

Section 3 : Une volonté de dynamisme dans son activité intellectuelle même

Après avoir démontré comment se manifeste cette volonté au niveau de l'oeuvre théorique, nous tenterons, en nous référant à l'oeuvre d'actualité, de voir comment le dynamisme déjà analysé se rattache à la personnalité profonde de l'auteur, jusqu'à en inspirer toute l'activité.

Sous-section 1 : Un dynamisme volontaire

Le titre même de cette deuxième partie laissait déjà entendre implicitement que le dynamisme dont il serait question ne serait pas tout à fait spontané. C'est ce que nous verrons de façon plus explicite dans cette sous-section.

Le dynamisme naturel, fondé d'abord biologiquement, se manifeste en effet spontanément, sans qu'il soit besoin de stimulants extérieurs : c'est le fait, en général, des tempéraments particulièrement actifs; il peut se

84. La guerre froide inachevée, p. 197.

85. Idem, p. 219.

manifester sous toutes les formes, à tous les niveaux de la personnalité. Ainsi, il est des auteurs dont l'activité scientifique ou littéraire répond à un besoin impérieux de leur nature même. Mais il est une autre forme de dynamisme, fondé surtout, lui (c'est une question de degré) en réaction à des réalités tant intérieures qu'extérieures. Nous inclinons à croire que Gérard Bergeron entre davantage dans cette seconde catégorie que dans la première⁸⁶. Les personnes appartenant à la première catégorie sont habituellement de caractère violent et autoritaire; l'auteur est au contraire "un timide cachant une sentimentalité foncière"⁸⁷, ce qui n'empêche pas que le "ressenti" apparaisse beaucoup plus faiblement que le "connu" dans son oeuvre, sans doute par l'effet d'un tempérament national réfractaire aux manifestations émotionnelles spontanées⁸⁷.

Si nous nous arrêtons d'abord aux facteurs intérieurs auxquels il s'efforce de réagir "dynamiquement", nous notons en premier lieu une nette hantise de l'inhibition. Le mot revient souvent sous sa plume⁸⁸, au point de constituer, selon nous, une de ses "catégories" psychologiques premières. Et l'on pourrait croire qu'il est plutôt prêt à s'aventurer dans n'importe quelle activité intellectuelle, même médiocre ou de piètre envergure⁸⁹, que d'avoir le sentiment de croupir d'inhibition. Celle-ci,

86. Cf. entrevue avec le docteur Gustave Morf.

87. Entrevues personnelles.

88. Cf. Fonctionnement..., pp. 279, 341, 620; La guerre froide inachevée, p. 266b. Et nous pourrions citer maints autres exemples.

89. Allusion faite par plusieurs personnes, en entrevue, à Ne bougez plus! surtout.

en effet, entraîne un certain "fatalisme psychologique"⁹⁰ qu'il semble vouloir éviter à tout prix.

"Il se veut jeune, il ne veut pas vieillir", nous confiait-on⁹¹; et surtout il tient à transcender les complexes canadiens-français, qu'il a trop bien analysés⁹² pour ne pas les avoir vécus. Il se veut en réaction active contre certains facteurs dépressifs inhérents à la société où il vit⁹³. Il refuse d'être dupe de la manie de l'introspection de beaucoup de ses compatriotes intellectuels⁹⁴. Il refuse aussi d'être "soumis à des pressions continues", de s'habituer à "l'inégalité, pour ne pas dire (à) l'infériorité"⁹⁵. Conscient que ses compatriotes sont "passés maîtres dans l'art de l'ajustement"⁹⁶

90. La guerre froide inachevée, p. 286. Voir aussi "La politique étrangère du Canada", dans Le système politique du Canada : institutions fédérales et québécoises, par Me Louis Sabourin et al., Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1968, p. 398 : "Ainsi semble vouloir se perpétuer cette espèce de fatalité du destin canadien."

91. Entrevue personnelle.

92. Cf. Surtout le chapitre V consacré à l'homo québécois, dans Le Canada-Français : après deux siècles de patience.

93. Ibidem, pp. 49, 198, 199.

94. Entrevue personnelle.

95. Gérard Bergeron, op. cit., dans Le système politique du Canada, p. 409.

96. Ibid., p. 405.

au niveau de la politique internationale, il s'obstine, au niveau de son activité personnelle, à ne pas vouloir être plus "conditionné" que "conditionnant".

C'est sans doute pourquoi, obéissant au "vieux réflexe de l'automilitarisme des Canadiens français"⁹⁷, il devient facilement agressif dans la polémique⁹⁸ et même dans l'oeuvre théorique⁹⁹. Dans la discussion, l'instinct de polémique est d'ailleurs toujours là, chez lui, à l'état latent, aiguillonné par autant de réactions à autant de conditionnements dangereux dont il est parfaitement conscient¹⁰⁰.

Mais ce dynamisme, du fait même qu'il est en grande partie réactionnel, devient aisément excessif et démesuré. D'où l'extrême difficulté qu'a Gérard Bergeron à synthétiser sa pensée : le sens de l'essentiel n'est pas un de ses dons premiers; il lui semble toujours qu'il faille tout dire pour être compris¹⁰¹. D'où peut-être aussi un acharnement inusité à vérifier ses hypothèses (jusqu'à refuser d'y renoncer éventuellement, selon certains, une fois arrivé à un certain

97. Gérard Bergeron, op. cit., dans Le système politique du Canada, p. 407.

98. Cf. le long pamphlet que constitue Du duplessisme au johnsonisme.

99. Voir, dans Fonctionnement..., "sa façon d'attaquer trop violemment et trop longuement le concept de 'pouvoir'": cf. entrevue personnelle.

100. Entrevue personnelle.

101. Les simplifications l'inquiètent: "La nécessité de donner un titre bref à cette période en simplifie grossièrement les caractéristiques", cf. op. cit., dans Le système politique du Canada, p. 398. Le rapport du comité de lecture sur La guerre froide inachevée mentionne : "On peut se demander, à la limite, si l'auteur n'aurait pas mieux fait de renoncer à cette 'somme événementielle' qui occupe les deux tiers du manuscrit, en faveur d'un ouvrage aux dimensions plus limitées, certes, mais concentré sur ce qui est nouveau, stimulant et pertinent: les explications théoriques et les conjectures", cf. appendice 3, p. 124.

point¹⁰²). Sans doute, de même, est-ce là la raison d'un attachement presque "viscéral" à ses principaux concepts (qui pourrait l'empêcher de reconstruire son oeuvre de façon valable), et d'un intérêt "existentiel" - presque physique - à des aspects de la vie intellectuelle ou de l'élaboration théorique beaucoup moins importants qu'il le croit¹⁰³.

Mais une telle attitude n'entraîne pas que des lacunes ou des excès. Une chose demeure certaine en tout cas: l'alliance, chez cet auteur, d'une conscience aiguë des limitations dues au conditionnement social, et d'une volonté de connaissance et de dynamisme presque illimitée, engendre une anxiété qu'il sait transformer en une fécondité créatrice peu commune. Il est permis de croire que nous devons à cette alliance, pour une grande part du moins, l'exceptionnelle ingéniosité de l'oeuvre théorique. Nous lui devons certainement la richesse et la variété de l'oeuvre d'actualité.

L'aspect tendu de ce dynamisme explique probablement, en effet, que Gérard Bergeron éprouve parfois le besoin impérieux de laisser temporairement rigueur et méthode pour donner libre cours à sa fantaisie. Cela a donné d'heureux résultats dans les écrits sur la chanson, mais

102. Entrevue personnelle.

103. Entrevue personnelle.

104. Cf. toute la série d'émissions radiophoniques intitulée "En France, tout finit par des chansons", du 3 octobre 1964 au 27 mars 1965, et en particulier celles des 7 et 28 novembre 1964, des 12 et 19 décembre 1964, des 2, 9, 16 et 23 janvier 1965, des 13 et 20 mars 1965.

s'est avéré peut-être moins heureux¹⁰⁵ dans la série de portraits des principaux hommes politiques canadiens, qui forme le livre Ne bougez plus! Certains n'ont vu dans ces oeuvres d'actualité qu'un divertissement assez superficiel; nous croyons qu'il y a là une exigence plus profonde. C'est ce que nous verrons dans la sous-section suivante.

Sous-section 2 : Un agir "par procuration"

Gérard Bergeron reconnaît aux Québécois le "complexe de la révolution qui n'a pas été faite ou de la révolution étouffée"¹⁰⁶; peut-être est-ce un sens aigu, chez lui, de ce qui n'a pas été fait qui le pousse à combler des lacunes dans la littérature politique¹⁰⁷. Quand on n'appartient pas à l'"espèce rare sachant combiner recherches et enseignement, direction et exécution"¹⁰⁸, quand on n'est qu'un intellectuel, "cette tare infamante dans les partis

105. C'est aussi l'avis de plusieurs universitaires rencontrés. Le style de ce livre, en effet, est étonnamment relâché, d'inspiration le plus souvent populaire, parfois même vulgaire, comme si l'auteur avait éprouvé le besoin de se décontracter à un moment donné, de retrouver un certain naturel par le bas, après le style trop recherché du théoricien. Peut-être aussi le fait de retomber dans la réalité concrète, après un long désert dans la théorie, provoque-t-il chez lui une extraordinaire exubérance, qui se manifeste d'abord par l'euphorie d'un certain laisser-aller.

106. Le Canada-Français: après deux siècles de patience, p. 155.

107. Et il le fait habituellement avec bonheur, à commencer par Fonctionnement de l'état. Le rapport du comité de lecture sur La guerre froide inachevée mentionne, dans le même sens : "Son édition comblera une lacune sur le marché de la littérature spécialisée dans ce domaine en langue française", cf. appendice 3, p. 125.

108. Ne bougez plus!, p. 171.

politiques nord-américains"¹⁰⁹, quand en définitive on a conscience d'être un "cas de la nostalgie du those who can, do, those who cannot, teach"¹¹⁰ et qu'on est en outre sensible à l'"angoisse latente de notre époque"¹¹¹, le seul moyen de s'imposer, si on est ambitieux, reste la plume. Et alors, en suivant de près, au jour le jour, le cheminement de ceux qui "agissent", tantôt avec indignation, tantôt avec complaisance ou même avec naïveté, on finit par avoir le sentiment de participer soi-même à toute cette vie ambiante dont un tempérament plutôt introverti, et sans doute aussi les circonstances, interdisent l'accès direct.

"Nous, Canadiens, sommes de grands spécialistes de la vie par procuration"¹¹², écrit-il... La conscience d'une telle tendance ne pouvait qu'aiguillonner sa volonté de dynamisme, quitte à ce qu'il ne vécût finalement lui-même que par procuration au niveau des hommes d'action¹¹³. Passionné d'actualité, avec l'appétit du réel que nous lui avons vu, et fasciné par les personnalités¹¹⁴, il s'enthousiasmera pour ceux qui occupent la scène politique. Les grandes "réussites" surtout le feront littéralement rêver, car les

109. Ne bougez plus!, p. 17. Il remarque ailleurs : "Un intellectuel est affligé d'une tare : sa pensée réflexive. Un intellectuel en politique ne peut s'empêcher de réfléchir sur l'in vraisemblable métier qu'il exerce", idem, p. 203.

110. "L'état actuel de la théorie politique", p. 2.

111. La guerre froide inachevée, p. 279.

112. Du duplessisme au johnsonisme, p. 414.

113. Ce qui constitue un phénomène de compensation assez fréquent chez les intellectuels, selon le docteur Gustave Morf : cf. entrevue déjà citée.

114. Entre vue personnelle.

"forts", ceux qui ont su s'imposer dans l'action l'impressionnent¹¹⁵, lui inspirent une sorte de respect absolu qui lui fait parfois perdre son sens habituel de la nuance. Quand il écrira, par conséquent, ce sera toujours un peu, chez lui, la revanche de l'intellectuel sur l'homme d'action¹¹⁶. Il voudra tout savoir pour tout dire, car écrire, pour lui, est plus qu'écrire : c'est une forme d'action. Il sera désireux d'influencer, donc rarement froid (même si son souci d'objectivité - ou de ne pas se compromettre - lui fait nuancer sa pensée à l'extrême). Rien n'est plus éloigné de son attitude que le "dédaigner de persuader, dédaigner de commander" de Nietzsche : il veut que ses écrits aient une influence. C'est la forme la plus concrète de sa volonté de dynamisme. D'où sa constante insistance, ses répétitions, ses multiples points d'exclamation dans toute son oeuvre, comme pour tirer le lecteur d'une torpeur

115. Ainsi, par exemple : "... si la bougeotte de Kierans le reprend, il y a encore un palier qu'il n'a pas encore exploré. Quelque Fonds monétaire international ou quelque Banque des Règlements internationaux présentera bien une présidence vacante", cf. Ne bougez plus!, p. 67. Parlant de Jean Lesage, il écrit : "sa chance, elle lui a souri, mais ce fut toujours après qu'il l'eût forcée, après qu'aux trois ou quatre occasions décisives de sa carrière il l'eût littéralement arrachée à la force des poignets. En politique, comme en toute activité humaine, la chance n'est que l'ingrédient à happer, à empoigner, comme s'il s'agissait d'un outil pour se forger un destin. Aussi, elle 'ne sourit qu'aux audacieux' (...) quand on est de la race des forts, on annonce la réussite de demain dans l'échec d'aujourd'hui, l'un et l'autre provisoires comme tout épisode de vie", idem, pp. 139, 140. (Les soulignés sont de nous.)

116. Surtout en ce qui concerne Ne bougez plus!

éventuelle : il veut non seulement qu'on l'écoute, mais aussi qu'on tienne compte de ce qu'il dit. C'est qu'il croit à la puissance du verbe, au rôle du livre auprès de ceux qui, selon lui, n'ont pas le temps de penser¹⁷⁷.

Ainsi, bien que n'étant pas homme d'action, il possède un sens inné de l'aspect pratique de la politique, au point qu'un critique écrira, à propos du Canada-Français: après deux siècles de patience, que sa "position n'est pas loin d'être celle d'un empiriste organisateur"¹¹⁸. C'est ce sens aigu du politique qui lui aura permis de vivre toute une vie d'action par procuration. Cela le conduira à se pencher sur la petite histoire, surtout, bien entendu, celle des personnages politiques¹¹⁹. Cette activité lui donnera aussi l'occasion de s'offrir une revanche sans malice tant auprès des lecteurs que des hommes politiques eux-mêmes : ce sera la "petite mystification personnelle"¹²⁰ d'Isocrate dans Le Devoir.

117. "On ne peut s'attendre à ce que le praticien de la politique - fût-elle la plus'haute'- ait la tête théorique", cf. Du duplessisme au johnsonisme, p. 244. Et, une fois énumérées les nombreuses occupations de l'homme politique en général : "Allez donc, après, lui assigner comme premier devoir de 'penser'", idem, p. 247.

118. Pierre Pujo, "Le Canada-Français: après deux siècles de patience", dans Action française, livraison de décembre 1968, p. 9.

119. Cf. tout l'ouvrage Ne bougez plus! Mais il connaîtra aussi la petite histoire de personnages étrangers, et même non contemporains: voir ce qu'il écrit sur Voltaire dans Le Canada-Français..., p. 85. Il apparaît, en ce sens, comme une sorte d'Henri Guillemin de la politique, lequel Guillemin était qualifié par Jean Ethier-Blais de "concierge de la littérature".

120. Du duplessisme au johnsonisme, p. 15.

Il utilisera en outre ce sens du politique pour en saisir tout le dramatique et le pathétique. Il vivra donc intensément l'actualité¹²¹. Il percevra en dramaturge la vie politique¹²², qui lui apparaîtra comme une "jungle"¹²³; il la décrira avec tout le sensationnel qui caractérise les grands reporters¹²⁴. Car cet "autodidacte" se définit lui-même comme un "journaliste manqué"¹²⁵. Ce qui n'empêche pas que c'est par son côté journaliste, précisément, que

121. Selon un témoin qui le connaît d'assez près : cf. entrevue personnelle.

122. La guerre froide inachevée, p. 2 de la préface.

123. Ne bougez plus!, p. 202.

124. En voici quelques exemples tirés de La guerre froide inachevée : "... la crise des fusées soviétiques à Cuba vient à deux cheveux de transformer la guerre froide en l'impensable guerre chaude totale" (p. 18a); "... ce qui ajoutait encore au dramatique et au spectaculaire de la situation était la simultanéité, mais sans corrélation, des crises de Hongrie et de Suez évoluant en affrontements militaires sérieux quoique de courte durée" (p. 105); "... l'aspect pathétique de la soumission forcée du président Benès (...) ajoutait à l'événement une dimension humaine hautement dramatique" (p. 45); "... la légende de 'Che' Guevara, le symbole de Régis Debray, l'extraordinaire audace des Tupamaros actualisent de façon diversement spectaculaire la nécessité de changements radicaux" (p. 266); "... les morts tragiques de Lumumba et de Hammarskjold symbolisent les deux pôles du destin dramatique d'un Congo en proie à de cruelles dissensions" (p. 158); la rencontre des deux K. à Vienne ne fut pas moins haute en couleurs, la presse photographique distribuant à travers le monde l'image de Mme. Khrouchtchev au bras du président et du premier soviétique accompagnant une 'Jackie' plus sémillante que jamais, à la réception officielle" (p. 160); "... échanges d'une extraordinaire densité dramatique entre les représentants soviétiques et américains au Conseil de sécurité" (p. 176); cf. aussi pp. 18a, 105, 110, 137, 176, 181, 264, 266f, 266l, 280, 287; cf. aussi Ne bougez plus!, p. 141. (Les soulignés sont de nous.)

125. Entrevues personnelles.

passé sans doute la part la plus riche et la plus féconde de son dynamisme intérieur.

Ainsi se trouvera relativement satisfaite une volonté de dynamisme complexe en ses origines. En effet, aussi bien au niveau du fonctionnalisme, des notions et concepts que de l'activité intellectuelle de Gérard Bergeron, on retrouvera ce même besoin d'expression et d'affirmation qui est à la fois désir naturel de présence intellectuelle au monde et attitude réactionnelle devant des réalités psychologiques et circonstancielles dangereusement inhibitives. Que l'objectivité de pensée de l'auteur en soit affectée, rien ne permet de l'affirmer avec certitude¹²⁶. Il reste néanmoins qu'une telle volonté entraîne certains excès au niveau du style et de la présentation de l'oeuvre; et l'artificialité qu'elle implique l'empêche peut-être, à la base, d'être éventuellement transformée en dynamisme tout à fait spontané.

126. Cf. entrevue avec le Père Henri-Dominique Salman, o.p.

TROISIEME PARTIE

UN DOUBLE IDEALISME

Il faut se garder des traîtrises de l'expression qui nous font en parler comme d'une réalité en soi, capable de volition positive ou négative pour se perpétuer ou se transformer.

La guerre froide inachevée, p. 12.

Nous n'avons pas inclus le mot "volonté" dans le titre de cette troisième partie, parce que cet idéalisme, selon nous, constitue une donnée foncière de l'esprit et du tempérament de Gérard Bergeron. Si nous avions voulu encore une fois marquer une volonté, nous aurions plutôt parlé de "réalisme". Ce réalisme existe en effet partout dans l'oeuvre, mais il nous apparaît aussi "volontaire" que la totalité et le dynamisme¹. Il s'agit toujours

1. Bien qu'en tout cela il n'y ait rien d'absolu: il ne peut s'agir que de marquer la prédominance d'un idéalisme fondamental par rapport à un réalisme indéniable. Contentons-nous de donner quelques exemples particulièrement frappants de celui-ci. Il semble d'abord que l'auteur ait fait preuve de beaucoup de réalisme scientifique en ne voulant élaborer qu'une "théorie moyenne". Le second choix qu'il a ensuite fait, en prenant l'état comme cadre d'analyse, nous apparaît tout aussi réaliste, d'autant plus qu'il a en même temps refusé à ce concept un rôle dans l'analyse : cf. François Chevrette, mémoire cité, p. 134, et op. cit., dans Analyse et prévision, p. 303. Ce faisant, il a témoigné "d'un pragmatisme théorique dont on aurait peut-être intérêt à s'inspirer ailleurs", idem, p. 140. Pierre Duclos remarque d'autre part que les définitions qu'il donne de l'état, par exemple, sont supérieures aux anciennes en ce qu'elles ont plus de chances de répondre à la réalité : cf. op. cit., dans Revue du droit public, p. 443. Une autre preuve de réalisme, enfin : le fait de représenter le phénomène politique "comme une façon d'être du phénomène social, au lieu d'en faire un sous-système de ce dernier": cf. François Chevrette, mémoire cité, p. 120.

plus ou moins d'un réalisme conquis par "formation professionnelle", d'un réalisme d'emprunt en quelque sorte². Il frisera donc souvent la facilité³ ou même le simplisme⁴. A d'autres moments, par contre, il prendra l'allure de véritable prophétie⁵. Ce ne sont là, d'ailleurs, que les manifestations sporadiques d'une volonté de réalisme, plutôt que le résultat d'une attitude permanente et fondamentale.

L'attitude fondamentale de l'auteur nous semble, au contraire, se trouver dans l'idéal de connaissance et de possession du monde par l'idée, dont nous avons parlé dans la première partie de cet essai. En ce sens, la "volonté de totalité" constituait la première manifestation de cet humanisme pan-idéal; et la "volonté de dynamisme" intervenait comme la contre-réaction à un danger pressenti

2. "Il y a aussi un sain réalisme du politiquement possible qui devient une seconde nature sans être forcé-ment d'une nature triviale", cf. Fonctionnement..., p. 248.

3. "Le monde politique en est un d'adhésion et de conformisme", idem, p. 337.

4. "Il vaut mieux, pour un temps, travailler avec une hypothèse qu'on ne peut valider de façon satisfaisante, qui serait même au départ aisément démentie si on s'y enfermait étroitement, que pas d'hypothèse du tout", cf. La guerre froide inachevée, p. 195.

5. Il y a, en effet, chez cet auteur, une acceptation et un respect de la réalité concrète qui lui permettent d'accorder d'instinct à chaque chose sa valeur. C'est ainsi qu'il a été l'un des premiers (sinon le premier) intellectuels québécois non indépendantistes à proclamer que la cause de l'indépendance était quelque chose de plus sérieux et de plus "noble" qu'une simple équipée d'aventuriers. Cf. Du duplessisme au johnsonisme, pp. 316, 396, 417, 418.

d'immobilisme artificiel. Or, un tel humanisme, fondé essentiellement sur la connaissance pure, c'est-à-dire sur une prise de possession de la réalité par l'idée seule, implique en soi une prise de distance et de hauteur par rapport à cette réalité même. D'autre part, comme nous l'avons déjà vu⁶, l'idée ne peut rendre compte, à elle seule, de la bipolarité ou de la multipolarité du réel, c'est-à-dire de ses multiples aspects. Essayant de résoudre les problèmes à ce niveau uniquement, il était presque inévitable que Gérard Bergeron négligeât la complexité et le mouvement du réel étudié; c'est cette négligence qui constitue ce qu'on a appelé un "nouvel éléatisme"⁷.

Cet humanisme présente encore un autre danger auquel l'auteur n'a pas toujours su échapper. En effet, l'idée repose sur le mot; mais de la même façon qu'elle ne contient pas tout le réel, le mot ne contient pas nécessairement toute l'idée : d'où le danger de régler bien des choses au niveau de la sémantique⁸, c'est-à-dire de confondre le mot avec l'idée, ou même avec la réalité, qu'il est censé représenter. C'est ce que nous avons appelé, après plusieurs commentateurs, le "nominalisme conceptuel" de Gérard Bergeron, et qui résume, en fait, tout le problème

6. Cf. entrevue avec le docteur Gustave Morf, note 2 de la page 2.

7. Cf. Jean-William Lapierre, op. cit., pp. 226, 227.

8. Entrevue personnelle.

de son langage.

Ce sont là les deux aspects principaux de l'idéalisme philosophique de l'auteur. Nous les étudierons dans la première section de cette troisième partie.

Dans une seconde section, nous étudierons l'aspect existentiel de cet idéalisme. Celui-ci se manifeste, en effet, par une sorte de répugnance vis-à-vis des "trivialités" de la vie politique, et par une idéalisation manifeste des personnalités politiques ou de certaines institutions: il ne les saisit pour ainsi dire que par leurs beaux côtés, ignorant ou même embellissant les mauvais. Or une telle hauteur, par rapport à la réalité concrète et aux hommes, empêche par définition les contacts directs avec le réel et les êtres⁹. Et comme l'engagement implique nécessairement de tels contacts, il deviendra impossible dans la perspective de l'humanisme de connaissance qu'a voulu développer Gérard Bergeron. En définitive, dans cet humanisme, la réalité est bien plutôt mise au service de la connaissance, que la connaissance au service de la réalité. C'est pourquoi nous avons appelé les deux sous-sections: de l'idéalisation à l'absence d'engagement.

9. Cf. entrevue avec le docteur Gustave Morf.

Section 1 : Un idéalisme philosophique

Nous entendons idéalisme, ici, essentiellement dans le sens d'une double tendance : la première étant celle de nier ou de ne pas tenir compte du mouvement, et c'est ce qu'on a appelé un "nouvel éléatisme"¹⁰; la seconde consistant à conférer aux mots une substantialité, non dans l'esprit, mais en eux-mêmes, au point de constituer une sorte de "nominalisme"¹¹ conceptuel" que l'on retrouve à tous les niveaux de l'oeuvre.

Sous-section 1 : Un "nouvel éléatisme"

Quand Jean-William Lapierre parle de "nouvel éléatisme"¹², sa pensée englobe beaucoup plus que le fonctionnalisme de Gérard Bergeron : pour lui, c'est toute la civilisation occidentale qui est éléatique en sa pensée et en ses sciences; il ne nous appartient pas, ici, de déterminer la part de justesse ou d'exagération d'une telle assertion. C'est dans la mesure, toutefois, où ce commentaire inclut

10. Néologisme formé à partir d'Eléates : "nom donné aux philosophes grecs de l'Ecole d'Elée (VIIe et VIe s. av. J.-C.), notamment à Parménide et à Zénon, qui concevaient l'univers comme une substance unique et niaient la réalité du mouvement. - Les Eléates, qui affirmaient l'immobilité de l'être, s'opposaient à Héraclite et à ses disciples, qui soulignent, au contraire, le perpétuel devenir de toutes choses", cf. Dictionnaire de la philosophie, La rousse, 1964, p. 78.

11. "Doctrine qui, au Moyen Age, affirmait que les idées générales ne sont que des mots, auxquels ne correspond aucune réalité dans l'esprit", idem, p. 205.

12. Jean-William Lapierre, op. cit., pp. 226, 227.

explicitement l'oeuvre de l'auteur dans ce courant de pensée moderne qu'il revêt à nos yeux de l'intérêt.

Selon Jean-William Lapierre, pour mettre fin au "tournage en rond"¹³ des efforts de théorisation modernes, Gérard Bergeron aurait emprunté une démarche "analogue à celle de Parménide pour dépasser la pluralité des cosmogonies de son temps"¹⁴. Ce qu'il reproche à son fonctionnalisme, c'est de "considérer comme secondaire pour la sociologie l'étude du changement, du mouvement, de l'histoire"¹⁵. En fait, il reproche au dynamisme déployé par ce fonctionnalisme de ne pas être celui du changement

13. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 218.

14. Idem. Gérard Bergeron écrit effectivement : "A l'opposé du dessein dominant des études fondamentales en 'science politique', presque toujours à la recherche de ce qui est différent dans l'espace et de ce qui varie dans le temps, presque toujours préoccupés de confronter des dissimilitudes en s'arrêtant le plus souvent au seuil de leur explication, nous voulons déterminer ce qui est substantiellement partout et toujours le même dans la vie des organismes politiques considérés comme unités de fonctionnement. Ce 'même', toujours invariable en substance et infiniment varié en modalités, c'est le 'jeu' des fonctions qui se manifeste en niveau de 'figure' sur le 'fond' de l'organisme global", Fonctionnement..., p. 193.

15. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 226. L'ensemble de cette oeuvre, en effet, constitue "un cadre théorique de caractère postulatoire", lequel peut fort bien diriger et enrichir nos perceptions, reclasser nos connaissances", mais ne se trouve pas pour autant, du moins dans son état actuel, "raccordé à un univers empirique", et en conséquence "c'est, pour le moment, autant sa grandeur que sa faiblesse d'être incritiquable" : cf. Jean Tournon, op. cit., p. 49.

d'abord. L'auteur reconnaît, en effet, que la dynamique implicite dans le terme "fonctionnement" n'en est pas une de changement, et il affirme qu'elle doit être établie en premier lieu, si l'on veut pouvoir éventuellement retracer celle du changement¹⁶. Jean-William Lapierre lui réserve toutefois le bénéfice du doute pour ses oeuvres ultérieures, en reconnaissant, à sa décharge, que

la science va du concret obscur et confus de l'expérience commune au concret expliqué et intelligible de la connaissance véritable, en passant par l'inévitable détour de l'abstrait¹⁷.

Mais il prend bien soin d'insister sur le fait "qu'on ne peut rendre compte du fonctionnement d'aucun état réel sans recourir à son histoire ni montrer comment ce fonctionnement résulte de changements produits par l'action des groupements humains"¹⁸. Or "il est vrai que, dans ces modèles abstraits, les problèmes politiques - les ambitions, les aspirations,

16. Gérard Bergeron précise : "Dans 'fonctionnalisme', il y a 'fonction', mais c'est à travers le fonctionnement, qui les contient tous les deux. Dans 'fonctionnement', il y a une dynamique propre, à court terme, qui n'est pas celle du 'changement'. Les distinctions trop tranchées qu'institue le structuralisme entre lui-même et le 'conjuncturalisme' en science économique ou entre les études 'synchrone' et 'diachronique' en linguistique et en anthropologie, la 'science politique' peut, doit les refuser et ne pas les transposer telles quelles, pour proposer, en théorie générale, deux dynamiques spécifiques: celle du fonctionnement qui, une fois établie et prouvée, permettra peut-être de retracer celle du changement; mais la séquence ne peut être inversée", cf. Fonctionnement..., p. 105.

17. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 226.

18. Ibid., pp. 226, 227.

les institutions - ont peu de place"¹⁹; et pour le moment, c'est-à-dire au stade de Fonctionnement de l'état, il est exact de dire que Gérard Bergeron ne nous fait pas voir comment des "dysfonctions" pourraient éventuellement troubler de quelque façon l'engrenage complexe des contrôles qui s'exercent en tous sens à l'intérieur même de chaque fonction; il n'explique pas les origines des altérations possibles dans le fonctionnement, même s'il indique quelques-unes de ces altérations.

La question de l'"éléatisme" est donc pertinente. Car Jean-William Lapierre n'est pas le seul à l'avoir soulevée, bien que ce soit lui qui l'ait fait avec le plus d'insistance. Louis Sabourin mentionnait déjà le peu d'aptitude de ce fonctionnalisme à rendre compte des transformations du politique²⁰. François Chevrette se pose aussi la question de savoir si Gérard Bergeron se situe dans la lignée d'un certain formalisme théorique qui évacue de sa représentation toute historicité et qui ne donne qu'un compte-rendu a-temporel du réel; il se contente toutefois de souligner qu'on a beaucoup écrit, ces dernières années, sur "la prétendue opposition entre la vision historique et la pensée formelle dans les sciences humaines"²¹; il conclut seulement que ce seul fait signale l'importance du problème.

19. Louis Sabourin, op. cit., dans Cité Libre, p. 12.

20. Idem, "Commentaire" cité, p. 41 : "Je formule des réserves assez sérieuses quant à l'absence d'une reconnaissance des structures, ce qui me porte à croire que nous sommes en présence d'une théorie qui maintient sa permanence malgré les transformations du politique."

21. François Chevrette, "Réflexions sur une cosmogonie politique", p. 368.

D'autre part, on sera d'autant plus tenté de voir en Gérard Bergeron un nouvel éléate, que la théorie qu'il présente constitue "une méthodologie de l'analyse politique axée sur la logique de nécessité de fonctionnement"²², et que toute l'application qu'il en tente dans l'élaboration détaillée du niveau F est "dirigée par l'idée-force " de cette logique de nécessité"²³. Certes, il se réfère lui-même à la logique symbolique²⁴, mais l'existence de cette logique de nécessité reste à établir²⁵ (ce qui sera sans doute fait dans ses ouvrages subséquents). Notons aussi, à sa décharge, que d'autres théoriciens ne procèdent guère différemment de lui en nous parlant de "processus théoriquement nécessaires et harmonieux"²⁶. Ajoutons surtout que s'il s'est abstenu de démontrer l'existence de cette logique de nécessité, "c'est que rien n'est à démontrer justement, tout réside dans les ordonnancements suggérés et les

22. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 114.

23. François Chevrette, "Réflexions sur une cosmogonie politique", p. 364.

24. "Il importe, croyons-nous, de prôner plus que jamais la primauté d'une schématisation générale, qui attende ses premiers tests de cohérence par une utile confrontation avec les instruments de la logique symbolique, plutôt que de vouloir, avec une audace impatiente, faire d'abord ses preuves d'utilité opérationnelle", cf. Fonctionnement..., p. 466, no 160.

25. François Chevrette, op. cit., dans Analyse et prévision, p. 304.

26. Lionel Ouellette, "Concepts et techniques d'analyse des phénomènes administratifs", R.C.S.P., I, 3, livraison de septembre 1968, p. 310, cité par François Chevrette, op. cit., dans R.C.S.P., p. 366.

questions et hypothèses qu'on en infère"²⁷. Tout au plus cette logique de nécessité introduit-elle en théorie socio-politique la notion philosophique d'essence²⁸, ce qui ne fait pas pour autant de l'auteur un "essentialiste"²⁹.

Une abstraction dont les fondements ne sont pas encore démontrés ne peut que troubler plusieurs commentateurs. Les uns³⁰ ont beau accorder le bénéfice du doute à Gérard Bergeron en acceptant que son but puisse être d'établir une axiomatique politique; les autres³¹ admettre qu'il essaie de réduire un courant vital à un certain nombre de facteurs cumulatifs qu'il rassemble ensuite; d'autres³² encore peuvent longuement démontrer qu'il n'avait pas d'autre intention que celle de "réaliser une théorisation, c'est-à-dire une théorie de l'élaboration théorique" qui fût

27. François Chevrette, "Réflexions sur une cosmogonie politique", p. 367. Il ajoute : "Et c'est notre avis que les ordonnancements de Fonctionnement de l'état sont particulièrement utiles en raison du fait qu'ils prêtent au phénomène politique une cohérence propre et qu'ils ouvrent peut-être la voie à l'étude des processus politiques qui soient autre chose que ces études, trop hâtives, de 'political development'. Une dynamique de fonctionnement est la condition préalable à une dynamique d'évolution", cf. pp. 367, 368.

28. Idem, mémoire cité, p. 129.

29. Idem, "Réflexions...", p. 367. Cf. aussi Jean-William Lapière, op. cit., p. 218. Gérard Bergeron notait d'ailleurs: "Il faut s'attendre à ce que les théoriciens du changement attaquent certaine irréalité d'un point de vue résolument synchronique, et que ceux que j'ai appelés 'essentialistes', pour les besoins de l'antithèse, retracent en mon point de vue fonctionnaliste ce que je me défends d'y avoir mis, c'est-à-dire une certaine conception de la vie de l'homme en société", cf. "L'état actuel de la théorie politique", p. 6.

30. Pierre Duclos, op. cit., dans Revue du droit public, p. 443.

31. Entrevue personnelle.

32. François Chevrette, "Réflexions...", p. 360.

"interprétative avant que d'être explicative"; cela ne constitue cependant qu'un aspect des réactions exprimées.

Les critiques, en effet, n'en ont pas moins été virulentes en sens contraire. Ainsi, Luc Racine affirme :

Si (...) on se borne à analyser les relations possibles entre les fonctions abstraites à des niveaux eux-mêmes abstraits, on se condamne à verser dans le formalisme et à couper la théorie scientifique de toute expérimentation pratique alors rendues complètement impossibles³³.

Jean-Pierre Blain se demande comment l'auteur pourra fonctionnaliser les niveaux S et I, et surtout comment cette théorie, étant donné sa parenté avec le langage juridique, pourra s'appliquer aux "réalités fugitives" des relations internationales³⁴. François Chevrette lui-même, bien que très nuancé, se voit obligé, après avoir loué la subtilité et la finesse de cette théorie, de reconnaître qu'"à certains égards elle (paraît) nébuleuse et peu sensible aux réalités"³⁵. Et Gérard Bergeron, pour sa part, se rendant compte que sa démarche était beaucoup plus dialectique qu'il n'avait prévu, admet aussi qu'"il y a peut-être lieu de redoubler de précaution"³⁶.

Sous-section 2 : Un nominalisme conceptuel

Les opinions varient assez relativement à ce fonctionnalisme. François Chevrette, qui l'excusait d'abord

33. Luc Racine, op. cit., p. 93.

34. Jean-Pierre Blain, op. cit., p. 10.

35. François Chevrette, mémoire cité, p. 53.

36. Gérard Bergeron, "L'état actuel de la théorie politique", p. 25.

en le rattachant au "souci méthodologique constant"³⁷ de l'auteur, nous confiait ne plus être sûr qu'il maintiendrait cet avis : il ne lui semble pas aussi pertinent³⁸ qu'il l'avait cru au départ ("contrôle" et "contre-rôle", par exemple). Jean Tournon, de son côté, le relie au fait, plus général, que les sciences sociales en elles-mêmes ont toujours accordé beaucoup d'attention à la conceptualisation comme telle, qui n'est en définitive qu'une étape dans la construction des perceptions; il explique ce phénomène par l'habitude qu'ont ces sciences de

considérer les concepts comme des bouées de sauvetage qui mettraient fin à un bain forcé dans l'eau mouvementée des phénomènes humains, alors qu'ils sont au contraire un équipement destiné à nous permettre de plonger plus profond et plus longtemps³⁹ .

D'autres qui, dans leurs recherches, utilisent les concepts de Gérard Bergeron, prétendent que c'est ce nominalisme même qui lui permet de parvenir à des réalisations opérationnelles⁴⁰. Ceux, enfin, qui veulent éviter la question concluent en disant qu'une oeuvre théorique est une méthodologie qui n'est pas toujours concrète⁴¹.

Quelles que soient les conséquences de ce nominalisme, et les appréciations variées qu'on en a faites, il constitue un trait profond de la personnalité de l'auteur. On a remarqué chez lui, en effet, ce refus obstiné,

37. François Chevrette, mémoire cité, p. 114.

38. Il n'est pas persuadé qu'il soit aussi justifié et fécond que chez un Claudel, par exemple ("connaissance" et "co-naissance").

39. Jean Tournon, op. cit., p. 47.

40. Entrevue personnelle.

41. Entrevue personnelle.

que nous avons déjà mentionné, de remettre en question certains concepts ou certaines démarches¹; cet attachement au produit de ses cogitations solitaires rappellerait celui de l'artiste créateur pour ses oeuvres. C'est donc dire l'importance que revêt à ses yeux le mot en lui-même, et le caractère personnel dont il l'entoure⁴³. Il y a d'ailleurs, dans son attitude générale, une certaine coquetterie, un certain égocentrisme⁴⁴, que l'on s'attendrait davantage à trouver chez un artiste ou un littérateur que chez un scientifique. C'est peut-être, au fond, parce qu'il y a un fort accent "littéraire" dans son tempérament, que ce nominalisme est si profond et si irrationnel : Gérard Bergeron transposerait jusque dans l'ordre scientifique une attitude psychologique appartenant fondamentalement à ce qu'on

42. Entrevue personnelle

43. Il écrit d'ailleurs: "Un théoricien - à l'instar de Humpty Dumpty - s'estime toujours maître de ses concepts, non seulement de leur choix mais de leur sens. L'important est qu'il soit cohérent dans l'usage qu'il en fait et qu'il leur soit fidèle jusqu'au bout. Comme c'est rarement le cas, la critique de la mise en place conceptuelle n'est jamais simple ni aisée avant même l'interrogation sur la fécondité des schémas théoriques proposés", cf. "Commentaire de la communication du professeur Arend Lijphart", dans la Revue canadienne de science politique, vol.IV, no 1, livraison de mars 1971, p. 19.

44. Entrevue personnelle.

45. Le docteur Gustave Morf remarque qu'il y a assez fréquemment, chez les intellectuels, un élément de narcissisme intimement relié à leur tempérament et qui prend la forme d'un refus de remettre en question leur oeuvre, en totalité ou en partie. Bien que cela ne se retrouve habituellement pas chez les "très grands", on le rencontre chez Rousseau ("amoureux de son propre style, de sa façon de dire et de faire les choses"); chez Freund même, qui s'ofusquait si on critiquait le moindrement ses théories, mais qui, par contre, aimait beaucoup montrer qu'on utilisait sa méthode. Ce phénomène, fréquent mais non constant, proviendrait d'une identification profonde et intense du créateur ou du chercheur avec son oeuvre. Néanmoins, chez certains, le détachement vis-à-vis de l'oeuvre existe, bien qu'assez rarement, et c'est un signe indubitable d'équilibre. Cf. entrevue déjà citée.

pourrait appeler l'écrivain en lui⁴⁶. Sa construction théorique elle-même est très littéraire⁴⁷, sans doute parce qu'une très grande part y est faite à l'esprit de finesse⁴⁸; mais sans doute aussi parce que son esprit, au niveau de l'analyse empirique, fonctionne en enveloppant la réalité et qu'on voit mal comment il pourrait appliquer un cadre d'analyse théorique à une réalité politique concrète : en définitive, l'application n'entrerait pas dans l'ordre de ses préoccupations; il serait davantage préoccupé de "nommer" les choses⁴⁹.

Nous étudierons ce nominalisme dans les notions fonctionnalistes et dans la notion de "cycle".

a) Les notions fonctionnalistes

Nous avons déjà mentionné que Gérard Bergeron a tendance à résoudre beaucoup de choses au niveau de la sémantique⁵⁰. La définition qu'il donne du politique, par la spécification de l'appartenance obligatoire, confirme en

46. La plupart des chercheurs et commentateurs que nous avons rencontrés voient d'ailleurs en lui davantage un "littéraire" qu'un "scientifique", sans toutefois donner aucun sens péjoratif à ce qualificatif : le "cas" Bergeron montrerait, au contraire, qu'un "littéraire" peut aussi faire de l'excellente recherche scientifique. Un seul universitaire, en fait, considère que son oeuvre appartient davantage au domaine philosophico-littéraire qu'au domaine scientifique proprement dit: cf. entrevue personnelle.

47. Entrevue personnelle.

48. L'esprit de géométrie n'en est toutefois pas absent, puisqu'il admet lui-même avoir suivi, dans l'élaboration de sa théorie, "une certaine logique géométrique", qu'il qualifie plus loin de "géométrie de caoutchouc" : cf. Fonctionnement..., pp. 417, 428). François Chevrette avait d'ailleurs remarqué un souci de symétrie dans sa théorisation : cf. op. cit., dans Analyse et prévision, p. 304. On retrouve ce même souci dans La guerre froide inachevée, p. 106.

49. Entrevue personnelle.

grande partie cette affirmation. Une fois de plus, en effet, le mot semble devenir plus important que la réalité dont il devrait rendre compte. Car définir le politique par le seul fait d'une obligation d'appartenance à un organisme étatique frise ni plus ni moins que la tautologie, puisque tout homme est obligé d'appartenir à une société dès l'instant qu'il est au monde⁵¹. C'est, en outre, paraître expliquer par le mot des choses qui, en fait, demeurent inexpliquées : le "pourquoi" de l'appartenance obligatoire ne se trouve pas déterminé, ni les "caractères de la société politique qui font que l'appartenance y est obligatoire"⁵²; nous ne savons non plus comment cette obligation appelle les quatre fonctions-processus⁵³. Certes, l'auteur admet que cette qualification sociologique du politique soit "mince", mais il ne croit pas possible, néanmoins, comme nous l'avons déjà mentionné, de dire sociologiquement davantage et mieux, bien que cela lui paraisse naturellement souhaitable⁵⁴. Il s'en remet essentiellement au qualificatif "obligatoire" pour exprimer une spécification du politique qui, en fait, ne peut être que beaucoup complexe que

51. Entrevue personnelle.

52. Vincent Lemieux, "Remarques...", cf. appendice 1, no 18, p.110.

53. Ibid., no 30, p. 113.

54. Fonctionnement de l'état, p. 30.

ne le laisse entendre ce simple qualificatif.

Au reste, Gérard Bergeron s'est apparemment laissé prendre lui-même au jeu de la sémantique, puisqu'il semble confondre "obligation" et "nécessité" : il oublie que le propre d'une obligation réside précisément dans le fait qu'on peut ne pas s'y conformer. Comme le remarque avec justesse Jean-William Lapierre, la société politique n'a rien de plus nécessaire en soi que l'appartenance à la famille, si l'on considère qu'il y a des apatrides et des enfants sans famille; mais au cas des apatrides, l'auteur ne consacre qu'une note "peu convaincante"⁵⁵.

Le nominalisme apparaît avec encore plus d'évidence dans la notion de "fait social total". Ces "faits" se voient effectivement prêter une sorte d'existence "en soi" qu'il appartiendrait au sociologue de découvrir; ils semblent faire partie d'un

ordre fixe, immuable, encore en partie caché à l'observateur, mais qui se révélerait un jour lorsque la sociologie aura perfectionné ses instruments d'investigation : un ordre de faits objectifs, dont toute analyse éventuelle de la vie sociale devrait découler⁵⁶.

Or la "totalité" de ces faits constitue d'abord un fait de théorie : les faits sociaux eux-mêmes ne sont ni "totaux" ni particuliers en raison de leur nature propre, puisqu'il est de leur nature, précisément, d'être "construits" par la théorie⁵⁶.

En ce qui concerne le concept de "contrôle",

55. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 224. Il s'agit de la note no 51, p. 534, dans Fonctionnement...

56. Paul Painchaud, "Commentaire" cité, p. 33.

son handicap vient de ce que "commander, décider, ce n'est pas seulement contrôler"⁵⁷. Ainsi, il devient un concept non seulement vague et ambigu, mais aussi trop neutre : il concède trop à "l'idéologie politique du 'consensus ou de l'intégration, si répandue dans la sociologie américaine"⁵⁸. En outre, ce concept rencontre vite des difficultés d'ordre sémantique : il contient à la fois le sens fort du "control" anglosaxon (état contrôleur) et le sens français, plus faible, de vérification, de surveillance (état contrôlé)⁵⁹.

Traitant ensuite de la notion de "relation", Gérard Bergeron suit encore sa tendance à charger substantivement les mots et à s'en remettre à cette surcharge comme si elle devait seule rendre compte de tout. En effet, la relation politique, comme nous l'avons vu, est une "relation de contrôle", qui s'exerce dialectiquement tant au niveau de

57. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 234.

58. Ibid., p. 235.

59. Cf. Jean-Charles Bonenfant, op. cit., p. 1, et Jean-Marc Léger, op. cit. Ceci entraîne la nécessité même pour laquelle l'auteur rejette le concept de "pouvoir": celle non seulement d'établir par la suite diverses distinctions modales des contrôles, mais surtout de lui accoler des épithètes. Cf. André Gélinas, op. cit., p. 490. Voir aussi Vincent Lemieux, "Remarques...", appendice 1, no 9, p. 107 : "Toutefois, si tu montres bien certains avantages de 'contrôle', il me semble que ta critique de 'pouvoir' est poussée trop loin. Tellement qu'on peut parfois reprendre cette critique et l'appliquer à l'usage que tu fais de 'contrôle'. (...) Est-ce que tu ne qualifieras pas, toi aussi, le contrôle d'épithètes, est-ce que tu ne le situeras pas par rapport aux agents étatiques, etc? Sans qualification, le 'contrôle' n'est-il pas inapte à devenir la marque reconnaissable du politique dans la vie sociale? Une bonne partie de ta critique du 'pouvoir' me semble inutile : souvent, tu me sembles fourbir des armes qui pourront être utilisées contre toi."

l'impérativité qu'à celui de l'exécution⁶⁰. Or, aux yeux de l'auteur, tout ce qui entoure cette relation de contrôle semble devoir trouver son explication dans le sens intrinsèque du mot "relation"; mais, en réalité, rien dans sa présentation n'indique comment ces relations de contrôle sont maintenues ensemble et reliées les unes aux autres. Ce qui plus est, alors que chez David Easton l'évolution et les transformations politiques sont représentées par une certaine interaction entre le système et le milieu, la théorie de Gérard Bergeron, elle, ne paraît rendre compte d'aucun mouvement d'ensemble. Cela tient surtout au fait que ces deux concepts de "relation" et de "contrôle" sont incapables à rendre compte de pareils mouvements, à cause de leur caractère trop parcellaire et micro-politique⁶¹. Il n'est donc pas étonnant que lorsque l'auteur applique son "appareil conceptuel" aux relations existant entre les différentes fonctions ou qu'il essaie d'analyser ces relations à l'aide de la topologie, de la théorie des graphes ou de l'information, on soit très déçu par l'"extrême formalisme de sa démarche"⁶².

60. Autrement dit, elle est le rapport établi par le contrôle entre deux termes égaux ou non et qui peuvent être alternativement supérieurs l'un à l'autre.

61. François Chevrette, mémoire cité, pp. 118, 119.

62. Luc Racine, op. cit., p. 93. Selon ce commentateur, la théorie devient alors trop abstraite, et "le caractère opératoire des concepts précédemment élaborés s'enlise", ibid. Sans doute, les relations de contrôle se relient entre elles par les fonctions : "la fonction n'est ni la 'relation', ni le fait du 'contrôle', ni la 'relation de contrôle'. Elle est le lien qui rattache, entre elles, les 'relations de contrôle'", cf. Fonctionnement..., p. 82. Mais le concept même de "fonction" n'aide pas, comme tel, à rendre compte de ces mouvements d'ensemble : cf. François Chevrette, mémoire cité, p. 116.

Le concept de "fonction", enfin, est peut-être le plus chargé de nominalisme. Car, pour Gérard Bergeron, la fonction est non seulement un instrument d'analyse, mais elle existe pour ainsi dire en elle-même "dans une espèce de vérité objective"⁶³, au point qu'il en fait l'objet de son exploration. Ceci entraîne immédiatement la question de savoir si ces fonctions, qu'il veut "déduire uniquement de ce que font les organes et de la manière dont ils le font"⁶⁴, existent réellement dans l'univers politique. Ce concept, que l'auteur emprunte à la biologie et dont il n'est pas démontré qu'il soit transposable à l'étude de la société⁶⁵, ne constitue-t-il pas "un certain abus d'analogie entre l'organisme politique et l'organisme humain"⁶⁶ ? Sans nécessairement répondre par l'affirmative à cette question, on peut légitimement se demander si tout cela ne tient pas de ce qu'on pourrait appeler un "organicisme fonctionnel"⁶⁷.

63. François Chevrette, mémoire cité, p. 116.

64. Idem, op. cit., dans Analyse et prévision, p. 303.

65. Jean-Pierre Derriennic, op. cit., p. 139.

66. François Chevrette, mémoire cité, p. 119.

67. Ibid., p. 120. Vincent Lemieux remarque deux faits nous incitant à voir constamment "la réalité solide des organes plutôt que la réalité plus floue des fonctions" : d'abord l'appellation même de ces fonctions (gouvernementale, législative, administrative et juridictionnelle), ensuite la façon qu'ont les contrôles de s'exercer d'une position à l'autre plutôt que d'un processus ou d'un résultat à l'autre. Il ajoute: "Le recours final à la cybernétique va dans le même sens: c'est d'une position à l'autre et non d'une fonction à l'autre qu'il y a information ou contrôle ("Communication and control"). D'ailleurs dans une réinterprétation cybernétique de ton schéma, je me demande si ta notion de fonction ne se dissolvent pas tout à fait", cf. "Remarques...", appendice 1, no 30, lo, p. 137. La question est d'autant plus légitime, en tout cas, que l'auteur définit la fonction par rapport au "processus d'action" et non par rapport à l'organe, comme la participation à la vie d'un organisme et non comme la réalisation d'une fin : cf. Jean-Pierre Derriennic, op. cit., p. 137.

En fait, ce concept n'a rien en lui-même de spécifique et est pour ainsi dire "neutre" : il se trouve en quelque sorte "prédéterminé par les relations de contrôle dont il ne constitue qu'une généralisation et une harmonisation"⁶⁸. S'il incite substantiellement à la découverte de mouvements d'ensemble, il ne peut y aider à cause de sa neutralité même et parce qu'"il s'en remet pour cette tâche à deux concepts qui eux-mêmes semblent trop partiels pour la remplir"⁶⁹. Ceci révèle "un très grave hiatus entre, d'une part, les concepts utiles mais partiels, de relation et de contrôle, et le concept, général mais indéterminé, de fonction"⁷⁰.

Ainsi, cette typologie de quatre fonctions se contrôlant entre elles s'avère très discutable à cause, précisément, de son fondement nominaliste. On a noté, par exemple, qu'un "contrôle" ne peut pas être exercé par une "fonction", mais bien plutôt par un "agent"⁷¹. Ces expressions, en tout cas, n'ont de sens que si "fonction" signifie "appareil", et n'en ont aucun si ce concept signifie "rapport de l'organe à l'organisme"⁷². Somme toute, l'impression

68. François Chevrette, mémoire cité, p. 119.

69. Ibid.

70. Idem, "Réflexions sur une cosmogonie politique", p. 361. En fait, la diversité et la multiplicité mêmes de ces relations de contrôle dans l'univers politique empêche leur observation de conduire à la découverte de grands processus d'action significatifs: ceux-ci mêmes sont trop nombreux pour revêtir quelque signification valable pour l'analyse.

71. Entrevue personnelle.

72. Ibid. En outre, le politique devrait normalement s'organiser par un lien en trois niveaux fonctionnels, mais ce lien n'existe pas dans cette théorisation; on ne voit pas très bien non plus comment les deux "degrés" fonctionnels (impérativité et exécution) font ressortir la notion du politique que présente l'auteur. Cf. entrevue personnelle.

reste encore une fois, face à ce concept "trop chargé pour demeurer très significatif"⁷³, qu'à vouloir trop dire on finit par ne plus rien dire du tout⁷⁴.

b) La notion de "cycle"

Bien que dans son dernier ouvrage, La guerre froide inachevée, Gérard Bergeron exprime clairement qu'il est conscient du danger de nominalisme qui le guette⁷⁵, sa présentation de la cyclicité de la guerre froide se ressent encore de cette tendance.

C'est le cas surtout du concept de "cycle". On ne peut sûrement pas prétendre qu'il n'est qu'un "concept dont la polyvalence (n'est) que de la fugacité sémantique"⁷⁶, mais il n'en semble pas moins prendre beaucoup de sens en lui-même. L'auteur précise, en effet:

En même temps que notion analytique assez rigoureusement scientifique, le "cycle" reste une facilité d'expression du langage courant ou une commodité littéraire du discours historique⁷⁷.

Et le couple tension-détente qu'il entraîne fait l'objet, en note, de longues explications "sémantiques" relativement à sa précision et à son usage dans des ouvrages assez

73. Entrevue personnelle.

74. Entrevue personnelle. Un commentateur a même affirmé qu'à part la difficile cloison établie entre les fonctions G et A, "tout le reste est très beau, mais non politique". Cf. entrevue personnelle.

75. "Il faut se garder des traîtrises de l'expression qui nous font en parler comme d'une réalité en soi, capable de volition positive ou négative pour se perpétuer ou se transformer", cf. La guerre froide inachevée, p. 12.

76. Gérard Bergeron, "Pouvoir, contrôle et régulation", dans Sociologie et sociétés, vol. 2, no 2, livraison de novembre 1970, p. 234.

77. La guerre froide inachevée, p. 216. Les soulignés sont de nous.

récents⁷⁸.

D'autre part, c'est sans doute son goût pour la teneur intrinsèque des mots⁷⁹ qui incitera l'auteur à découper les périodes historiques qu'il analyse en années accouplées d'un substantif; ainsi, par exemple : "... 1947, retranchements..., 1948, réalignements..., 1949, assouplissement..., 1950, refoulements..., 1959, accommodements..., 1960, affrontements..."⁸⁰, etc. Il prend d'ailleurs soin d'ajouter, coupant l'herbe sous le pied aux critiques éventuels : "Nous ne nous dissimulons pas ce que peut présenter d'artificiellement nominal le présent développement"⁸¹. La conscience d'un excès, toutefois, n'élimine pas l'excès lui-même, surtout lorsqu'il s'agit d'attitudes intellectuelles. Certains "raccourcis" et certaines "absences de nuances"⁸² sont sans doute les conséquences les plus manifestes de ce nominalisme encore persistant.

Notons cependant, dans ce dernier ouvrage, un souci d'"opérationnalité" plus marqué. Car, pour Gérard Bergeron, ce nominalisme est loin d'être purement gratuit : il exprime au contraire, en même temps qu'une tendance à régler des problèmes concrets au niveau du langage, un réel souci d'objectivité scientifique. Il serait donc exagéré, à notre avis,

78. La guerre froide inachevée, note 27, p. 24.

79. Où l'on pourrait voir la compensation, au niveau verbal, d'une faible emprise sur la réalité concrète, au niveau de la vie. Cf. entrevue avec le docteur Gustave Morf.

80. La guerre froide inachevée, p. 203.

81. Ibid.

82. Cf. rapport du comité de lecture sur La guerre froide inachevée, appendice 3, p. 124.

de réduire l'oeuvre théorique de cet auteur à un pur nominalisme; nous ne faisons que souligner une tendance. Cette extrême attention accordée au mot n'a d'ailleurs pas que des conséquences fastidieuses, puisqu'elle semble lui permettre parfois de discerner, à travers l'inadéquation d'un certain langage, le signe de transformations sociales⁸³.

Section 2 : Un idéalisme existentiel

Certains hommes veulent "transformer en conscience une expérience aussi large que possible"⁸⁴, d'autres veulent tout transformer en connaissance. Gérard Bergeron se classe d'emblée dans la seconde catégorie. La première veut changer le monde, la seconde ne veut que le comprendre⁸⁵. On retrouve donc, chez lui, particulièrement accentuée, cette sorte d'illusion plus ou moins consciente, commune à la plupart des intellectuels⁸⁶, d'avoir épuisé le réel quand ils l'ont exprimé⁸⁷. C'est elle qui lui fera croire que des problèmes peuvent être résolus, au plan existentiel, du seul fait d'être verbalisés ou rationalisés. On a un peu l'impression de se trouver, au niveau de l'écriture, devant un phénomène d'agir

83. Exemple: "Cette situation ne simplifie pas la tâche de l'analyste, d'autant que le vocabulaire d'hier marque déjà son inaptitude à qualifier les évolutions plus fluides d'aujourd'hui. Cette inadéquation partielle du langage peut bien être le reflet sémantique de la transformation qui est en train de s'opérer", cf. La guerre froide inachevée, p. 234.

84. Cf. André Malraux, L'espoir .

85. Entrevue personnelle.

86. Cf. entrevue avec le docteur Gustave Morf.

87. Surtout si l'expression se veut dialectisante. Cf. "L'état actuel de la théorie politique", p. 19.

par procuration analogue à celui que nous avons vu au niveau du dynamisme. D'autant plus que l'auteur semble laisser entendre, implicitement, que sa façon de dire et d'aborder les choses est la façon appropriée⁸⁸.

Nous étudierons, dans cette section, les deux formes principales que prend cet idéalisme existentiel dans l'oeuvre de Gérard Bergeron : soit l'idéalisation et l'absence d'engagement.

Sous-section 1 : De l'idéalisation...

Jean-William Lapierre reprochait déjà au fonctionnalisme de cet auteur d'évacuer de la politique, "par scrupule d'hygiène scientifique"⁸⁹, ce qu'elle comporte de dramatique et de tragique. Le "fonctionnement" de l'état devient alors celui d'une "machine trop bien huilée dont la régulation homéostatique évoque les merveilles de l'automatisation"⁹⁰.

Mais ce refus du tragique n'est pas exclusif au

88. Entrevue personnelle. Ce qui serait, selon ce commentateur une manifestation du culte de sa propre image qu'aurait l'auteur. D'après le docteur Gustave Morf, c'est là un autre exemple du narcissisme fréquent chez certains tempéraments intellectuels. Cf. entrevue déjà citée.

89. Jean-William Lapierre, op. cit., p. 225.

90. Il ajoute: "Si l'on y trouve encore quelque dialectique, c'est celle de la complémentarité rassurante; l'antinomie ne peut y être qu'accident ou exception. L'Etat selon Bergeron ressemble trop à un gadget ou à l'homéostat d'Ashby. Certes l'analyse est plus nuancée. Dans l'équilibre des fonctions étatiques, 'les réactions et rétroactions de l'organisme en son niveau 'crucial' ne sont pas toutes, loin s'en faut, de portée homéostatique, ce qui supposerait une automaticité aussi complète qu'une rationalité intégrale - dont on sait bien qu'elles sont absentes toutes deux à quelque niveau que ce soit de la vie politique' (cf. Fonctionnement de l'état, p. 489)", Ibid.

seul niveau théorique de l'oeuvre : il se retrouve dans tous les autres écrits de Gérard Bergeron. Nous n'entendons pas que celui-ci nie l'existence objective du tragique : au contraire, nous pourrions relever une multitude d'exemples dénotant une sensibilité aiguë au sort des nations et de l'humanité en général⁹¹. Nous prétendons encore moins nier l'apport de son humanisme à la science politique. Nous reconnaissons, au contraire, que ce sont ces dons de subtilité, d'intuition, de sensibilité et de sympathie qui confèrent à son approche du politique sa principale richesse⁹². Nous sommes seulement enclins à croire que ces mêmes qualités l'empêchent de se pencher avec réalisme sur ce que certaines réalités tragiques comportent de noir ou même tout simplement d'obscur. Ainsi, par exemple, quand il parle des méfaits et torts du christianisme, lesquels ont parfois constitué de véritables tragédies, son respect lui fait réduire la chose à "de sérieuses déviations et de regrettables méconnaissances pratiques"⁹³. Encore plus caractéristiques en ce sens sont les portraits qu'il trace de personnages politiques : les traits forts y sont presque inexistant, tout y est presque toujours dépeint en couleurs tendres et délicates. C'est à peine si, parfois, on y trouve quelques teintes sombres ou accentuées, même quand il écrit des personnages puissants et complexes. Dans ce dernier cas,

91. Cf. par exemple Ne bougez plus!, p. 209; "Les deux guerres mondiales", dans Revue dominicaine, livraison de septembre 1945, p. 82; La guerre froide inachevée, pp. 131, 184, 266f, 280, 287.

92. Cf. Ne bougez plus!, 47, 78, 99, 213.

93. Cf. op. cit., dans Revue Dominicaine, livraison d'octobre 1945, p. 169.

au lieu de devenir plus critique, il est ébloui par la puissance et la réussite au point d'idéaliser ces personnages jusqu'à la naïveté. Ainsi, décrivant le premier ministre Trudeau : "on aime son dilettantisme de qualité qui lui a permis de se forger une personnalité capable d'assumer un destin inouï"⁹⁴. Or ce dilettantisme a beau se revêtir d'élégance et être celui d'un premier ministre, il n'en constitue pas pour autant une qualité. On trouve sous sa plume maints exemples semblables d'idéalisation complaisante. Par exemple, à propos du même homme encore, ceci qui frise la "trudeaumanie" : "il était en train de devenir ce type qui, si la première chance lui est accordée, doit tout raffer"⁹⁵; et : "sous Trudeau, tout risque d'évoluer très, très vite"⁹⁶; et, décrivant M. Mitchell Sharp : "il est de la race des grands commis, des technocrates impressionnants"⁹⁷. Parlant de l'opportunisme de Jean Lesage, il écrit : "de l'opportunisme, mais d'une forme supérieure qui est une des marques des hommes politiques efficaces : pourquoi le taire?"⁹⁸. Il n'y a effectivement aucune raison de le taire, mais le dire ne change rien à l'affaire. Il n'est pas jusqu'au dilettantisme de Raymond Aron lui-même où il se complait :

94. Ne bougez plus!, p. 22.

95. Ibid., p. 17.

96. Ibid., p. 30. Aussi : pp. 15, 16, 18, 23.

97. Ibid., p. 83.

98. Ibid., p. 140.

Concluant un article sur le polycentrisme, Raymond Aron écrit : 'ce monde toujours plus complexe promet d'être le paradis des analystes et l'enfer des hommes d'Etat. Ceux-là y manifesteront leur subtilité et ceux-ci y découvriront les limites de leur pouvoir⁹⁹ .

Sans doute y a-t-il à la base de cette tendance à l'idéalisation, qui va jusqu'à l'esthétisme¹⁰⁰, le culte de la force développée, comme nous l'avons déjà mentionné, en réaction à la vue quotidienne d'un père à demi impotent¹⁰¹. C'est peut-être ce qui explique aussi, en partie du moins¹⁰², la difficulté qu'éprouvera l'auteur à prendre position, ainsi que nous le verrons dans la sous-section suivante.

Sous-section 2 : ... à l'absence d'engagement

La "volonté de nuance" aurait pu être l'un des titres de chapitre de cet essai. Mais la nuance vaut dans la mesure

99. La guerre froide inachevée, p. 264.

100. Il y aurait une étude à faire sur l'esthétisme de Gérard Bergeron. En voici quelques exemples : parlant de l'émancipation constitutionnelle du Canada, il y trouve "un beau sujet de dissertation historique"; il note dans la même page "le style 'clair-obscur' de leadership d'un King" (cf. op. cit., dans Le système politique du Canada, p. 401); et, dans un chapitre sur Jean Lesage, qu'il fut "un beau cheval de bataille" (cf. Ne bougez plus!, p. 138). Un commentateur prétend même voir dans sa personnalité un fond de tempérament esthétique, que refléterait un instinct littéraire inné (cf. entrevue personnelle). Notons qu'on a effectivement remarqué, dans son oeuvre théorique, un certain "ordonnement esthétique" (cf. François Chevrette, mémoire cité, p. 135). Les exemples d'esthétisme foisonnent même dans Fonctionnement de l'état : cf. pp. 76, 107, 265, 312, 313, 337, 549, 568.

101. Cf. entrevue avec le docteur Gustave Morf.

102. Car on ne peut déterminer la part exacte qu'a eue cette influence dans son attitude ultérieure : trop de facteurs additionnels ont pu intervenir dans le cours de sa formation intellectuelle. Cf. entrevue avec le Père Henri-Dominique Salman.

où l'esprit se situe en un point de vue stable et précis. Or on a souvent l'impression que Gérard Bergeron hésite, oscille entre des points de vue différents. Il changera volontiers de palier selon les sujets ou les personnages traités. Certains ne verront là que facilité à adopter des points de vue différents. D'autres pourront y voir une incapacité de se fixer intellectuellement, qui aurait le même fondement psychologique que l'incapacité de choisir se transformant en volonté de tout posséder par la connaissance¹⁰³.

Un tel relativisme peut être opportun en science dans la mesure où il résulte en une création originale, et c'est le cas de Fonctionnement de l'état :

Nous renverrons dos à dos institutionnalistes et behavioristes, tout en nous servant des uns et des autres pour ce qu'ils ont à nous apprendre¹⁰⁴.

Il n'y a en cela qu'un éclectisme de bon aloi. Mais là où les choses ne vont plus aussi bien, c'est lorsque l'auteur transpose la même attitude dans l'ordre de l'actualité. Plusieurs chercheurs ont relevé cette tendance, chez lui, à renvoyer les parties dos à dos, sans qu'on sache trop quelle position il tient¹⁰⁵. A la rencontre des écrivains¹⁰⁶, il déclarait : "on n'y échappe pas : le non-engagement est un engagement ou un dégageant, au sens où l'athéisme est une

103. Le docteur Gustave Morf mentionne que si cette hypothèse est probable, rien ne permet toutefois de la confirmer avec certitude.

104. Fonctionnement..., p. 23.

105. Surtout en ce qui concerne la lettre au premier ministre Trudeau publiée dans la revue Maclean, livraison de janvier 1971. Plusieurs croient aussi qu'il y a de la naïveté dans cette prétention d'influencer de quelque façon le cours des choses.

106. Qui a eu lieu à Sainte-Adèle, le 29 mai 1971.

foi à l'envers"¹⁰⁷. Nous voulons souligner ici que, sous le prétexte très légitime d'expliquer la position particulière de l'homme de science relativement à l'engagement social, Gérard Bergeron essaie de justifier sa position en élargissant démesurément le sens du mot "engagement" : "On n'a pas plus le loisir de n'être pas engagé que celui de n'être pas un citoyen"¹⁰⁸. Cela rappelle étrangement l'"appartenance obligatoire" et une certaine tendance au pan-fonctionnalisme¹⁰⁹. C'est sans doute, en tout cas, une chose très importante pour lui, puisqu'il consacre une fois de plus un article entier de Maclean¹¹⁰ à justifier son absence d'engagement politique ou, plus exactement, sa forme spécifique d'engagement¹¹¹.

En définitive, l'idéalisation et l'absence d'engagement de cet auteur, avec tout ce qu'elles impliquent, ne sont que deux manifestations entre autres - les plus caractéristiques, selon nous - de sa structure mentale et psychique. Celle-ci nous apparaît comme une combinaison assez exceptionnelle de réalisme volontaire et d'idéalisme foncier, avec une prédominance marquée pour l'idéalisme.

107. Gérard Bergeron, "L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs", communication présentée à la rencontre des écrivains, à Sainte-Adèle, le 29 mai 1971. Cf. appendice 2, p. 119, 120.

108. Ibid., p. 120.

109. Cf. "Structure des 'fonctionnalismes' en science politique".

110. Cf. "Du fédéralisme, du neutralisme, de l'indépendantisme et autres branchismes...", dans Maclean, livraison de septembre 1971.

111. Notons qu'aux yeux de la plupart des commentateurs rencontrés, l'auteur apparaît engagé comme un intellectuel peut l'être; surtout par son livre Le Canada-Français après deux siècles de patience, qui "réussit le tour de force de l'engagement sans propagande" : cf. entrevue personnelle.

Ceci entraîne l'impossibilité de définir catégoriquement Gérard Bergeron par l'une ou l'autre de ces composantes caractérialles. Nous croyons que c'est dans cette combinaison même que résident la cohérence et l'unité profonde de son oeuvre autant que de sa personnalité, puisqu'elle se retrouve au niveau de la pensée comme au niveau existentiel. Elle constitue, en fait, le lien de continuité reliant entre eux les différents niveaux de cette oeuvre, qui sont autant de manières d'être d'une nature riche et complexe.

CONCLUSION

L'impression dominante qui demeure, au terme de cette étude, en est une à la fois d'immensité et de volontarisme¹. D'immensité d'abord dans l'oeuvre théorique, qui constitue, à elle seule, un inventaire et une synthèse des apports conceptuels multiples à la science politique, en même temps qu'une élaboration originale et créatrice unique à date dans la littérature scientifique de langue française. Cette impression s'accroît considérablement si l'on songe que Fonctionnement de l'état n'est pour ainsi dire que l'ébauche méthodologique d'une oeuvre à venir qui la dépassera de beaucoup tant en étendue qu'en profondeur. Il était presque inévitable que la quasi-démésure d'une telle perspective échappât à certains commentateurs qui, s'arrêtant au premier tome de l'oeuvre, ont pu reprocher à l'auteur de ne pas tenir toutes les promesses qu'il semble faire au début².

Dans l'oeuvre d'actualité ensuite, si l'on considère la multiplicité des sujets abordés et la diversité des intérêts de Gérard Bergeron. En effet, on a pu s'étonner, à l'époque d'Isocrate, que ce fût un spécialiste des relations internationales qui signât des articles

1. "Attitude d'une personne qui croit pouvoir soumettre le réel à ses volontés", cf. le Petit Robert, 1967, p. 1923.

2. Cf. Jean-Pierre Derriennic, op. cit., p. 139 et Jean-Pierre Blain, op. cit., p. 9.

quotidiens portant sur les politiques canadienne et québécoise. Mais que ce dédoublement s'étendît jusqu'au domaine de la chanson populaire, il y avait certes de quoi dérouter plusieurs personnes. Nous avons tenté de démontrer qu'il y avait là, au fond, beaucoup plus qu'un divertissement superficiel, et que cette diversité d'intérêts et d'activités politico-littéraires répondait aux exigences impérieuses d'un humanisme encyclopédique, mais non désincarné. Car s'il existe indubitablement des liens superficiels, au niveau du style et du vocabulaire, entre les divers paliers de l'oeuvre globale, c'est avant tout au niveau existentiel que se trouve la réelle continuité. Et cette continuité est celle du dramaturge se dédoublant pour saisir la personne humaine sous le plus grand nombre de facettes possible. Avec cette différence fondamentale, toutefois, que c'est le social seul qui préoccupe l'auteur, même quand il traite de personnalités autres que politiques.

Or l'humanisme qui préside à une entreprise aussi diversifiée nous a paru d'un volontarisme à la fois réactionnel et conquérant. Réactionnel en ce qu'il se pose en réaction à des dangers d'inhibition tant personnels que collectifs; conquérant, en ce qu'il implique une volonté anxieuse de tout dominer intellectuellement. Si l'on ajoute à cette tentative une volonté de tout dynamiser, à la fois par instinct de dramaturge et par conscience de la menace d'immobilisme qu'implique la volonté de totalité, on se trouve en présence d'une sorte de Divine Comédie

de la science politique.

Un tel humanisme nous est apparu comme la manifestation d'un idéalisme philosophique et existentiel foncier. "Idéaliste", le projet de l'auteur l'est philosophiquement d'abord en ce qu'il implique la volonté de saisir tout le réel par l'idée et de le posséder ainsi pleinement (volonté qui entraîne presque inévitablement un "éléatisme" et un nominalisme marqués d'une certaine facilité); il l'est aussi, au plan existentiel, par la distance que prend l'observateur vis-à-vis de ce même réel, qu'il s'agisse du fonctionnement de l'état occidental moderne ou de personnalités politiques contemporaines. Il va donc de soi qu'une telle oeuvre, à cause de son propos même, ne puisse être engagée au sens plein du terme. L'absence d'engagement semble assez justifiée en ce qui concerne la part théorique de cette oeuvre; elle l'est beaucoup moins, aux yeux de plusieurs commentateurs, en ce qui concerne sa part consacrée à l'actualité. Gérard Bergeron réclamait déjà³ le droit de l'écrivain au non-engagement : nous pouvons affirmer que si c'est un droit de l'écrivain (en pays libres du moins), c'est encore bien davantage un droit du savant, et surtout du savant-humaniste qu'il a voulu être.

3. Cf. enregistrement sur ruban magnétique des débats qui ont suivi la communication de Gérard Bergeron à la rencontre des écrivains, à Sainte-Adèle, le 29 mai 1971.

A P P E N D I C E S

APPENDICE I

Remarques sur

1' Essai d'une théorie fonctionnelle de l'état moderne

Avertissement

Ces remarques ont été rédigées à partir d'une première version, ensuite corrigée, du Fonctionnement de l'état. Certaines d'entre elles n'ont plus de sens à la lecture de la version définitive de l'ouvrage de Gérard Bergeron. J'ai quand même permis à Gilles Bellerose de les reproduire pour montrer comment un ancien étudiant et jeune collègue, fraîchement rentré de Paris, réagissait, au début des années soixante, à la théorisation de son aîné.

Vincent Lemieux

juillet 1971.

1. Lecture stimulante, qui ne laisse pas indifférent. Immense effort pour parvenir à "dire quelque chose sur la politique".
2. Tout à fait d'accord avec l'affirmation : "il n'y a pas de science politique", "il n'y a pas de mode politique de connaître"*.
3. D'accord aussi avec l'idée que c'est la sociologie qui est la plus apte à saisir l'objet politique (cet objet, c'est bien la relation sociale...). A condition qu'on entende la sociologie comme l'entendait Durkheim. Historiquement, elle est devenue autre chose.
4. "Notre intention est de fournir un cadre conceptuel sociologique en vue d'une interprétation globale de la vie politique." C'est bien ça. Je dirais que cette théorie est interprétative plutôt qu'analytique,

* Je ne suis plus d'accord aujourd'hui (en 1971) avec cette affirmation de Bergeron. (V.L.)

qu'elle est compréhensive plutôt qu'explicative. Je donne un seul exemple (il y en aurait bien d'autres) : quand tu parles de dédoublement de fonction, il s'agit bien plus d'interpréter, de nommer ce qui se passe, que d'expliquer pour quelles raisons "structurales" un tel phénomène se produit. La préférence accordée au concept de "fonction" sur celui de "structure" me semble significative : car si on interprète, on comprend des fonctions; si on analyse, on explique des structures. J'y reviendrai.

5. Je marque ici que ces deux choix nous séparent. Depuis Lévi-Strauss (1958...), j'ai choisi la voie analytique. Mais j'admets que l'autre puisse être pratiquée. Je mènerai ma critique dans cette perspective, c'est-à-dire que je la ferai en acceptant ta position, sur ton propre terrain.
6. Une des remarques les plus importantes que j'ai à faire est celle-ci : tu donnes au départ une définition qui me semble fautive du concept opératoire, ou plutôt tu l'identifies improprement à un concept-pivot, à un concept important. Le "concept opératoire" vient des physiciens (spécialement de Bridgman) : pour eux un concept c'est maintenant l'ensemble des opérations par lesquelles on mesure l'objet - par opposition à l'"ancien" concept qui consistait en un ensemble de propriétés de l'objet. Parler en sciences sociales de "concept opératoire", c'est le plus souvent un abus de langage, du "snobisme". Nous avons bien quelques concepts opératoires (ainsi le concept de "pouvoir" chez R. Dahl), mais ce ne sont pas toujours les plus féconds.
7. Les contre-sens dus à la définition erronée que tu donnes du concept opératoire se retrouvent un peu partout. Ainsi dire du "pouvoir" que c'est le plus mauvais concept opératoire qui soit, c'est passer à côté de la question... En operationalisme strict, un concept vaut non pas par les propriétés qu'il dénote ou connote, mais par les opérations expérimentales ou analytiques qu'on y met.
8. Pour continuer sur le "pouvoir", je dirai que du point de vue où tu te situes - et sans prétention d'operationalisme - il semble bien en effet que "contrôle" a plus d'avantages que "pouvoir"... Comme tu le signales il y a dans "contrôle" une idée de réversibilité et de bilatéralité qu'on ne retrouve pas dans "pouvoir". "Pouvoir" signifie autant un bien qu'une relation, alors que "contrôle" signifie surtout une relation.
9. Toutefois si tu montres bien certains avantages de "contrôle", il me semble que ta critique de "pouvoir" est poussée trop loin. Tellement qu'on peut parfois reprendre cette critique et l'appliquer à l'usage que tu fais de "contrôle". Est-ce que tu ne qualifieras pas - toi

aussi - le "contrôle" d'épithètes, est-ce que tu ne le situeras pas par rapport aux agents étatiques, etc.? Sans qualification le "contrôle" n'est-il pas inapte à devenir la marque reconnaissable du politique dans la vie sociale? Une bonne partie de ta critique du "pouvoir" me semble inutile : souvent tu me sembles fourbir des armes qui pourront être utilisées contre toi.

10. Et puis après Lasswell, on a écrit sur le pouvoir. Voir surtout Simon et Dahl. Ce ne sont pas tellement les définitions de ces auteurs, et de leurs prédécesseurs, qui sont intéressantes, mais ce qu'ils ont fait avec.
11. Je dirais un peu la même chose du concept de "structure": ce qui compte, ce sont les résultats qu'on a obtenus en l'employant : tu sembles d'ailleurs l'admettre : "Que si le concept de structure-modèle... il n'y a lieu que d'applaudir, sans qu'on ne soit pour autant forcé d'en faire un concept majeur de l'explication sociologique, générale ou politique." (Je m'en tiens à la structure-modèle, seule valable - et je conviens que les autres usages sont condamnables). Si les résultats font voir ce qu'on ne voyait pas ou mal, pourquoi le concept ne serait pas important...? Or les résultats ont été probants : Goldstein en physiologie, Radcliffe-Brown et Lévi-Strauss en sociologie de la parenté, les linguistes structureaux, le montrent assez. Que le mot de "structure" soit mauvais pour nommer ce dont il s'agit, c'est un autre problème, malgré tout secondaire. Quand on lit la théorie des jeux de Von Neumann, on voit que toute une série de concepts opératoires, de "mesures" très strictement déduites dans le schéma logique de l'auteur, sont nommés de manière discutable. Mais la valeur de la théorie des jeux en est très peu diminuée. Plus tard des "Académiciens" viendront, qui rectifieront les noms.
12. Et puis "structure" est-il vraiment si mauvais? Oui si, au départ, on veut rendre compte des "bouillonnements sociaux les plus dynamiques" (on dirait du Gurvitch!). Mais les tenants sérieux de la structure-modèle nous proposent justement une autre voie, à l'exemple des linguistes, qui sont, sans aucun doute, les spécialistes des sciences humaines les plus avancés... Avant d'établir un modèle en diachronie, disent-ils, il faut d'abord le poser en synchronie, c'est-à-dire qu'il faut d'abord voir les positions respectives des éléments dans un système, à un moment donné, avant de montrer comment le système évolue, par transformations. Cette position n'implique aucun parti pris de statisme, c'est tout simplement une position stratégique.
13. Une position stratégique, en analyse... Il est peut-être vrai que lorsqu'on se propose d'interpréter plutôt

que d'analyser les faits sociaux, il faille aller directement au "dynamique", au diachronique. Je reviens à ma remarque 4..., qu'il faut relire ici.

14. Je remarque en passant que les simultanités et les successivités, dont parle Meynaud, viennent des linguistes. Pour eux, c'est une autre façon de parler du synchronique et du diachronique.
15. Je suis tout à fait d'accord sur la nécessité de "renouer la trame rompue" où se trouvent pris ensemble institutions et comportements. Mais la solutions proposée dans ton travail me semble contestable. Tu as tendance à poser les deux sur des paliers fonctionnels différents (institutions sur le palier superfonctionnel, et comportements sur le palier infrafonctionnel), alors qu'il s'agit plutôt de paliers épistémologiques différents. Il me semble qu'à tous les paliers fonctionnels, il y a des institutions et des comportements, que l'opposition entre les deux correspond à celle que font les linguistes entre la langue et la parole, ou encore entre le code et le message. L'institution (qui n'est pas seulement juridique), c'est la règle du jeu, elle définit les comportements possibles. Le comportement, c'est ce qui arrive, ce qui se produit. Encore là, la stratégie du chercheur consiste à établir d'abord le fond d'institutions sur lequel les comportements, ensuite, se manifestent...
16. Dans la même ligne, la correspondance que tu établis entre les paliers de Gurwitsch et les tiens me paraît indéfendable. Comme si le morphologique et l'écologique étaient limités au superfonctionnel! Comme si les trames des rôles sociaux ne se retrouvaient qu'au niveau fonctionnel! Vous parlez tous deux de paliers, mais il s'agit de réalités différentes. C'est excès de scrupule que de chercher une correspondance à tout prix. Et puis tu dis ailleurs, par exemple, qu'il y a des faits d'organisation aux niveaux fonctionnel et infrafonctionnel, ce qui vient en contradiction avec la correspondance établie. On pourrait sans doute relever d'autres contradictions.
17. Quant à ta division en trois paliers, je ne veux pas en parler ici. Il me semble que c'est le tome II qui nous permettra d'en juger. Je dirai seulement que je demeure sceptique devant le superfonctionnel... qui me semble beaucoup plus abstrait, beaucoup plus idéologique que le fonctionnel et l'infrafonctionnel. S'agit-il du contrôle d'un organe partiel à l'organe total, ou de l'organe total à l'organe total? Le terme de superfonctionnel me semble avoir pour but de voiler les problèmes, irrésolus en sciences sociales, du bien commun, de l'intérêt général, de l'avantage collectif...

18. J'en arrive à ta définition des relations politiques par le fait de l'appartenance obligatoire. Je trouve cette définition assez bonne, même très bonne, et à peu près irréfutable si on s'en tient à l'Etat moderne. Dans certaines sociétés africaines d'autrefois (les Tiv du Nigéria, par exemple), ce serait plus discutable... Admettant le fait de l'appartenance obligatoire, il faudrait se demander : pourquoi? Quels sont les caractères de la société politique qui font que l'appartenance y est obligatoire?
19. Je conteste (avec Lévi-Strauss) que "de tous les organismes sociaux, le seul, dans sa globalité unitaire, à se poser (et même à s'opposer) très distinctement et même carrément à l'encontre des parties qu'il intègre, c'est l'organisme social type qu'est la société étatique". Lévi-Strauss a montré dans Shapiro (Man, Culture and Society) qu'on peut dire la même chose d'une société de parenté et des familles qui la composent.
20. En passant, je trouve que les anthropologues sont méconnus dans ton travail. Ils sont surtout jugés sur les définitions qu'ils ont données de "fonction" et de "culture", et bien sûr le verdict est peu favorable. Je m'attriste en particulier sur le sort fait à Radcliffe-Brown - on est en train de ne plus retenir de lui, en sociologie, que son fonctionnalisme qui, somme toute, n'est pas le plus important chez lui. Une référence : de R. Firth, "Function", in Current Anthropology.
21. A ce stade, je ne crois pas que nous puissions porter de jugement général sur la validité d'une telle théorie interprétative. Nous t'attendons au deuxième tome... Pour terminer, je dirai que ta démarche rappelle la vieille entreprise chinoise : rectifier les noms... (Tcheng ming) Ni légiste (pour toi, le concept ne peut être arbitraire) ni confucéen (non seulement il n'est pas arbitraire, mais l'intention qu'on y met doit être fixée une fois pour toutes), tu cherches une troisième voie pas toujours facile à partager... Combien, à part toi, voudront comprendre ce qu'est un superdysfonctionnaire?
22. Je doute que les récents travaux "fonctionnalistes" de science politique américaine soient "de beaucoup les plus intéressants et, surtout, les plus prometteurs pour l'élaboration d'une théorie systématique de l'univers politique". Et puis, même si c'était vrai, on pourrait se demander ce que, du côté de la méthode, ces travaux "fonctionnalistes" ont en commun entre eux, et surtout ce qu'ils ont de commun avec ton fonctionnalisme. Pat-être un parti-pris de réalisme, mais c'est un peu mince!

23. A ce propos, je signale une déformation dont tu es d'ailleurs conscient. A procéder par critique d'auteurs, tu es porté à trouver "intéressants" ceux qui ont parlé de "fonction" ou de "contrôle", et à négliger ceux qui ne l'ont pas fait. Pourtant certains qui parlaient de "pouvoir", de "décision", de "structure" etc... ont dit des choses fort intéressantes sur les processus gouvernementaux, législatifs, administratifs ou juridictionnels.
24. Ce que tu dis du concept de "décision" me semble assez juste. Tu montres bien les nombreuses questions qu'il soulève et l'utilisation un peu naïve qu'en font les spécialistes de la science politique. Bien sûr la politique n'est pas que "décision", pas plus qu'elle est "contrôle" ou "décision" sans plus. Tu dis que les "décisions peuvent n'être qu'un élément très partiel des contrôles"... C'est ta perspective, et on peut facilement te répondre que "les contrôles ne sont qu'un élément très partiel de la décision". Aussi il me semble dangereux de décréter que "la décision n'est pas... un concept de théorie générale". En analyse fonctionnaliste peut-être, mais sûrement pas en analyse stratégique. Et l'analyse stratégique, ça existe quand même, depuis Von Neumann, pour ne pas remonter plus haut. Il me semble qu'elle peut fonder une théorie politique intéressante - si elle ne peut pas fonder la théorie politique, qui selon toi ne peut être que fonctionnaliste. Une référence : A. Rapoport : Fights, Games and Debates, The University of Michigan Press, 1961.
25. Je note l'absence du concept d'information dans tes discussions et constructions. Pourtant c'est un concept-clé en science politique comme dans toutes les sciences de l'homme. Evidemment tu peux répondre que toute information est contrôle. Mais si tout est contrôle, le concept n'est plus utile. A noter que les cybernétiques distinguent nettement les deux concepts.
26. Downs a montré, très profondément, que le concept d'information était au coeur du "problème politique". Mais selon toi, il est vrai, le domaine d'étude de Downs est l'infrafonctionnel, et sa base théorique est trop étroite. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Je dirai seulement qu'il me semble impossible de caser Downs à l'un ou l'autre de tes trois niveaux. C'est une façon commode de s'en débarrasser que de le reléguer à l'infrafonctionnel. En fait, ce que Downs a commencé de construire, c'est une logique de l'action politique, et cette logique est la même aux trois niveaux. Que sa base théorique soit étroite, il est le premier à l'admettre, mais elle est solide et surtout elle peut être élargie par complication du schéma initial. Que peut-on demander de plus? Il ne faut pas juger cette théorie analytique du point de vue de la théorie interprétative, la logique politique du point de vue de la phénoménologie politique.

27. Je ne saisis pas la distinction que tu fais entre concept opératoire et concept analytique. Pour moi, le concept opératoire, c'est un concept plus pleinement analytique qu'un autre. P.S. Après discussion, je constate que nous sommes d'accord. Mais plutôt que concept analytique il faudrait dire concept descriptif (?)
28. A propos des trois niveaux, je ferais encore plus fortement qu'après lecture du premier tome la remarque 15. Après avoir opposé les "structuralistes" aux "behaviouristes" dont le domaine de prédilection serait l'infrafonctionnel, tu viens maintenant nous dire que "le niveau infrafonctionnel est structurable, donne lieu à des phénomènes de structuration... Quant au superfonctionnel, il serait d'emblée le plan de l'organisation. Est-ce dire qu'on ne pourra plus parler de l'organisation d'un parti politique, phénomène infrafonctionnel? Encore une fois, je crois qu'il y a structuration, organisation, institution à tous les niveaux, que les limites du "fonctionnalisable" et du "structurable" ne se décrètent pas. Des institutions, des fonctions sont plus officielles, c'est-à-dire plus apparentes, et c'est tout. Il n'est pas nécessaire d'être fonctionnaliste pour faire le pont entre institutionnalistes et behaviouristes. L'erreur des institutionnalistes est de se limiter aux institutions officielles, celle des behaviouristes de ne pas voir le fond d'institutions, de règles du jeu, sur lesquelles les comportements apparaissent. Un institutionnalisme et un behaviourisme rectifiés et complémentaires seraient révolutionnaires en science politique. Mais penser que les organisations ou les comportements, etc... se trouvent surtout à tel ou tel niveau ne me semble pas très fructueux.
29. Un peu comme tu fais - jusqu'à maintenant - du niveau infrafonctionnel un niveau résiduaire où tu rejettes à peu près tout ce qui n'entre pas dans ton niveau fonctionnel (ainsi les partis politiques : mais une "sociologie politique" des fonctions gouvernementales et législatives est-elle complète si on s'est abstenu de les voir "informés" par les partis?), tu fais du "structuralisme" une méthode résiduaire et condamnable où entrent ceux qui ne sont pas fonctionnalistes ou behaviouristes. C'est pour toi un moyen facile de déprécier encore plus les prétendus tenants d'un concept que tu détestes. Quant à moi, il me semble évident que le structuralisme n'a pas encore été pratiqué en science politique. Les auteurs que tu condamnes étaient des "formalistes", ce qui est tout autre chose. (Voir Lévi-Strauss : "La structure et la forme" et Le Totémisme Aujourd'hui : je crois que dans ce petit volume Lévi-Strauss a fort bien situé l'un par rapport à l'autre le formalisme, le structuralisme et le fonctionnalisme.)

30. Ta notion de fonction n'est somme toute pas très claire. D'ailleurs tu avoues ne pas pouvoir définir précisément ce qu'est une fonction et ce que sont tes quatre fonctions. Tu me sembles hésiter entre trois sens différents, : ou plutôt tes fonctions renvoient à trois choses assez différentes :

- 1o) à des organes;
- 2o) à des résultats ou fins;
- 3o) à des processus ou activités.

1o) Tu prends toutes les précautions pour ne pas tomber dans l'organicisme, mais n'empêche que l'appellation même de tes fonctions et le fait que les contrôles se font d'une position à l'autre, et non d'un processus ou d'un résultat à l'autre, incite constamment le lecteur et toi-même à voir la réalité solide des organes plutôt que la réalité plus floue des fonctions. Le recours final à la cybernétique va dans le même sens : c'est d'une position à l'autre et non d'une fonction à l'autre qu'il y a information ou contrôle ("communication and control"). D'ailleurs dans une réinterprétation cybernétique de ton schéma, je me demande si ta notion de fonction ne se dissolverait pas tout à fait.

2o) Il te faut aussi écarter la fonction-résultat, ce que tu fais d'ailleurs en discutant des deux fonctions de premier degré. En effet, si la fonction se définit par ses résultats, on ne voit pas trop bien ce qui distingue ta fonction gouvernementale de ta fonction législative. Toutes deux ont pour résultat des normes de même caractère, et il ne me paraît pas du tout évident que les normes gouvernementales ont pour objet le superfonctionnel et les normes législatives, l'infrafonctionnel.

3o) Il te reste donc à définir tes fonctions par les processus et les activités qu'elles comportent, et c'est ce que tu fais en fin de compte. A ce moment, ta position me semble assez forte : il est juste que dans les Etats modernes il existe quatre processus politiques officiels, que tu as choisi d'appeler fonctions. Mais je ne vois pas en quoi ces processus sont spécifiqueurs du politique. Bien sûr, ton appellation des quatre processus fait partie du vocabulaire politique traditionnel, mais qu'est-ce que ça prouve? Il me semble y avoir là une faille dans ta construction : tu as donné de la relation politique une définition intéressante, mais tu ne montres pas comment l'obligation d'appartenance appelle les quatre fonctions-processus. Je crois que le raccord peut être fait, mais seulement du côté de la fonction-résultat. D'où le dilemme : ou il y a tes quatre

fonctions-processus, mais qui ne spécifient pas la politique; ou il y a des fonctions qui spécifient la politique, mais alors ce ne sont plus tes quatre fonctions-processus.

31. C'est pourquoi je crois que ton étude des quatre fonctions, des quatre contrôles infrafonctionnels et des douze contrôles interfonctionnels qui est souvent éclairante - et dont je ne critiquerai pas ici le détail - gagnera en force si elle n'est pas précédée de tout cet appareil conceptuel et critique où tu t'efforces de montrer qu'il ne peut y avoir de théorie politique que fonctionnaliste, que les concepts de "structure", "pouvoir", "décision" sont ou condamnables ou de peu d'utilité etc... Un propos plus modeste ou tu dirais que ton approche en est une parmi celles qui sont possibles, mais que tu la crois féconde, me serait beaucoup plus acceptable - et raison de plus à tes futurs critiques qui ne seront peut-être pas aussi "délicats" que nous.

Vincent Lemieux

1961 - 1963

APPENDICE 2

L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs*

(Gérard Bergeron)

Quand Fernand Ouellette me téléphona pour participer à cette Rencontre, je ne pus réprimer deux réactions contradictoires. D'abord, celle d'une adhésion spontanée à un projet aussi fascinant que d'actualité; ensuite celle d'une certaine appréhension de trouver quelque chose d'original à dire au bout d'une telle liste de conférenciers. Devoir parler en dernier m'apparaissait en outre comporter le défi d'avoir à présenter un point de vue global des éléments brassés dans les séances précédentes mais dont je n'aurai eu connaissance qu'en arrivant à Sainte-Adèle. D'autre part, plutôt écrivain (au sens de Barthes) sur les pouvoirs qu'écrivain (point, ou tout court), avais-je quelque justification d'apparaître à la séance terminale de cette Rencontre? Je l'avoue d'emblée : mes propos d'écrivain seront marqués au coin d'une objectivité aussi subjective que celle des écrivains **purs** qui m'auront précédé. Ce n'est peut-être qu'une question de degré ou de nuance, l'écrivain est de façon subconsciente presque autant autobiographiquement personnel que l'écrivain. Ce n'est du reste qu'un moindre mal étant entendu qu'on ne parle bien que de ce que l'on connaît le moins mal, et qui est toujours sa propre existence se vivant dans un état de société. Cet état de société, où la propre existence de l'écrivain ou de l'écrivain se trouve à se vivre en prolongement d'un hasard de naissance, est toujours objet second de connaissance et comme médiatisé par sa propre expérience de vie personnelle.

* * *

Quand il m'arrive de participer à des colloques du genre, j'avoue une faiblesse, qui tient plus de la manie que du scrupule, d'aimer décortiquer sémantiquement son thème général et le titre de la communication qu'on me propose. Voici mes toutes premières annotations sur le thème général et les titres de chacune des séances. Du thème, me retient surtout le pluriel : "L'écrivain et les pouvoirs." Première

* Communication présentée lors de la Rencontre des écrivains, à Sainte-Adèle, le 29 mai 1971.

réflexion, les organisateurs de cette Rencontre ont davantage la tête "politique" que la tête "sociologique". C'est un trait frappant que, dans les travaux de sociologie, le pouvoir est, sinon univoque, du moins concentré avec ce je ne sais quoi de caché ou de clandestin qu'il faut précisément démasquer ou démystifier. Dans les ouvrages de science politique, la tendance serait plutôt de repérer les différents pouvoirs pour découvrir que le plus décisif n'est pas toujours l'officiel ou celui auquel on pense. Je simplifie bien sûr dans la mesure même de la barrière très artificielle entre deux disciplines si voisines.

La première séance s'annonce sous un titre en coup de poing : "L'écrivain et la révolution". C'est une réminiscence qui devance toute réflexion : "La révolution n'a pas besoin de savant". Mais je me souviens tout à coup que c'est le fermier général Lavoisier qui fut guillotiné; mais du même coup, la Révolution tuait le père de la chimie moderne, ce qui n'était pas un titre suffisant pour surseoir à l'exécution. Par association, du savant-écrivain Lavoisier on passe à l'écrivain André Chénier. La révolution a-t-elle besoin de poète? Certes, pour la chanter avant qu'elle ne se déclenche; pendant qu'elle se déroule, cela risque de donner du Rouget de l'Isle; mais c'est après la révolution triomphante que les poètes peuvent être invités ou incités à la concélébrer, alors qu'elle est toujours à refaire ou tout au moins à parfaire.

Sous le titre de la deuxième séance, "L'écrivain et l'état", j'inscris "le coche et la mouche", tant la disparité entre les deux m'apparaît grande. Mais comme je ne suis pas très fier de ce facile souvenir littéraire, je biffe aussitôt mais sans pouvoir la substituer que par d'autres affabulations anthropomorphiques du même genre : le pou et l'éléphant, la sardine et la baleine. Sur "le rôle de l'écrivain au Québec depuis dix ans", c'est un vers racinien, plutôt qu'une fable de La Fontaine, qui me remonte à la mémoire : "Que me vaut cet excès d'honneur et d'indignité?" Le titre de la quatrième séance, "L'écrivain, homme sans rôle et sans qualité", m'apparaît teinté d'un masochisme voulu pour capter l'attention et stimuler les conférenciers. Je corrige en ma bonne conscience d'écrivain : "Homme de trop de qualité pour avoir un rôle, tout au moins aisé et efficace." On arrive déjà à "L'écrivain de demain", titre de la cinquième séance. Je me contente de l'invention : "Sainte Prospective, priez pour nous!"

* * *

Et nous arrivons au sujet de ce soir, au titre le plus long et dont la redondance est sans doute volontaire comme si l'on voulait ne rien oublier de l'ensemble du sujet. Il ne s'agit pas de l'écrivain abstrait, mais du nôtre, "dans notre société", ce qui fait qu'il est "face

aux pouvoirs", impliquant certes qu'il est, ou peut, ou doit être contre les pouvoirs. On aurait pu inverser le singulier et le pluriel et dire : "Les écrivains dans notre société et face au pouvoir" (au singulier, et avec la majuscule si l'on veut, le Pouvoir). Au fond, on aurait dit la même chose, qui aurait déterminé les trois parties du développement : 1o L'écrivain (ou les écrivains); 2o dans notre société; 3o face aux pouvoirs (au singulier ou au pluriel).

Rappelons d'abord la distinction évoquée tout à l'heure entre l'écrivain et l'écrivain. Pour l'écrivain, le langage est son matériau ou sa boîte aux ingrédients; et l'inévitable message se trouve dans le langage même, qu'il faut décoder, le message et non le langage à moins de se situer en linguistique structurale. L'écrivain peut avoir non moins de prétention que l'écrivain; mais elle est d'un autre ordre : s'il se sert du langage, c'est comme moyen d'informer. Jean Ricardou va jusqu'à dire: "Dans ce cas, le message est hors du langage". L'écrivain, écrivain, n'est pas forcément un écrivain qu'il est par occasion et comme par à côté. L'écrivain, lui, ne serait un écrivain qu'en tant que consommateur du langage pour être producteur d'information. Entre ces deux types purs, et sans même tenir compte des exigences du discours, tous ceux qui écrivent sont plus ou moins l'un et l'autre.

A l'époque la plus sombre de la guerre d'Algérie, un ministre français, socialiste s'il vous plaît, qualifiait les intellectuels d'"exhibitionnistes du coeur et de l'esprit". L'intention de stigmatiser les signataires du célèbre manifeste de 121 inspirait un très bel éloge inversé par cette liaison du coeur et de l'esprit. Nous le sommes tous, exhibitionnistes, aussi bien écrivains que simples (j'allais écrire "modestes") écrivains. Est-ce une seule question de degré, ou une différence de nature qui distinguerait l'écrivain, dont l'essayiste est peut-être le prototype entre le journaliste et le scientifique livrant par écrit le résultat de ses recherches, et l'écrivain, disons de plein droit, qui se donne son Moi léonin comme objet d'étude ou comme point d'imputation de sa propre pensée? L'écrivain livre à la consommation spécialisée son individuel public, tout comme l'écrivain offre à la consommation publique son social privé. En définitive...

A partir de maintenant, pour ne pas alourdir l'expression ni élargir la différence, je parlerai de l'écrivain au sens générique le moins compromettant de celui qui écrit pour être lu d'un public. L'écrivain a conscience de ne pas voir plus clair, mais plus loin, et c'est sans doute pour cela qu'il écrit, ce qui est bien la meilleure façon de chercher. A travers les normes d'action, ce sont les valeurs qui les fondent qu'il vise; il cherche à radiographier des attitudes réelles

en se fixant sur des comportements imaginés par lui. Il se meut dans un en-deçà autant que dans un au-delà. Même quand, dans un moment de complaisance pour justifier la futilité de ses services, il veut bien se donner un rôle de conscience critique de sa société, il est médiateur plutôt que contrôleur, précurseur plutôt qu'initiateur, observateur plutôt qu'entrepreneur. J'oserais dire qu'il est l'anti-technocrate type dont le premier et le dernier critère est celui de l'efficacité. Dans un de mes livres, j'avais écrit qu'"il faut toujours prendre au sérieux les poètes, surtout lorsque, croyant obéir aux voix obscures et austères du prophétisme, ils sont encore des 'chroniqueurs' d'une réalité sociale qu'ils présentent souvent mieux que ceux ayant pour métier de l'étudier". Et de citer quatre de nos poètes, qui sont par hasard dans cette salle, pour illustrer mon propos. J'ajoutais que "l'homme du Québec n'entend ni n'écoute guère ses poètes". Je me fis rappeler à l'ordre par Gilles Marcotte soutenant avec raison que nos poètes étaient proportionnellement aussi entendus que partout ailleurs. Il avait évidemment raison comme je n'avais pas complètement tort, puisque mon développement voulait attirer l'attention sur l'audience étonnamment large et fervente de ceux que nous appelons nos "chansonniers", à l'heure où la "révolution tranquille" n'avait pas commencé, elle non plus, à s'essouffler...

L'écrivain dans notre société. Deux traits principaux : nous en avons beaucoup à cause des très grandes facilités d'édition, sinon de diffusion, ce qui est une autre histoire, beaucoup moins belle, dont s'est occupée la Rencontre de l'an dernier; ce fort nombre de nos écrivains qui ont leur chance d'entrer dans la course n'entraîne toutefois pas la constitution d'une classe d'écrivains ou d'un personnel littéraire, au sens où on peut le dire d'une "classe dirigeante" ou d'un "personnel politique". Le groupe du complexe Liberté et Hexagone est sans doute l'exception confirmant la règle, heureuse exception qui, entre autres, permet des rencontres comme celle-ci. Il n'y a pas les écrivains du Québec; il y a des écrivains au Québec. Le fait vaut d'être noté même s'il est commun à beaucoup d'autres sociétés plus larges et mieux nanties intellectuellement que la nôtre. Peut-être convient-il d'aller plus loin et dire : il y a des écrivains au Québec et du Québec (ce "du" étant plus spécifique que possessif). On n'en sort pas; et rien ne le démontre plus clairement que le cas de nos rares écrivains qui ont été publiés, et qui ont pu percer, ailleurs. Mais cela nous attirerait sur la pente de notre bizarre destin historique, développement que je m'interdis parce que je sais que la pente est savonnée... Nous n'avons jamais eu de mandarinat littéraire et personne ne s'en plaindrait. C'est à peine si, autour de quelques revues d'idées, ont pointé quelques signes d'une intelligentsia qui, au mieux, est un phénomène pré-révolutionnaire et infra-littéraire.

Revenons chez nous. Ces catégories, empruntées

à d'autres sociétés, brouillent nos pistes. Subsistent deux problèmes majeurs partout où il y a des écrivains et qui... écrivent. On trouve d'abord le paradoxe fondamental de l'écrivain : l'acte d'écrire ne peut s'accomplir qu'en position de retrait. L'écrivain se met en dehors, sinon au-dessus, tout au moins à la marge de la société sur laquelle il prétend agir, compte tenu du coefficient d'exhibitionnisme dont il a été fait mention plus haut et d'une certaine forme d'engagement qui nous retiendra dans un moment. Ce retrait volontaire de la société - qui le lui rend bien d'habitude - n'est pas un refus. L'écrivain justifierait plutôt son retrait comme un mode d'insertion dans la société, mais c'est une façon un peu hautaine d'y parvenir par le non-conformisme de base du retrait initial. Entre ces deux branches, la dialectisation des rapports écrivain-société devient tellement confuse que personne à vrai dire ne s'y retrouve et, à vrai dire, il n'est guère que certains écrivains, et encore qu'à certains moments, à s'en préoccuper. J'exclus évidemment les aspects pour ainsi dire "techniques" du mécénat public (subventions, bourses, concours littéraires), ou professionnels (les critiques). Qu'avons-nous pour juger de la réalité de ces rapports société-écrivain, à part les indicateurs des tirages ou des lettres personnelles d'hommage, d'habitude plus rares que celles d'engueulade? Je souhaite bonne chance à ceux qui rêvent encore d'une véritable sociologie littéraire, qui dépasserait une sociologie industrielle du livre et de sa consommation.

Sur le plan de l'influence sociale, ce que je trouve de moins contestable, c'est que les écrivains apparaissent souvent la bonne conscience-alibi de ceux qui se satisfont que ces "choses-là" soient dites, c'est-à-dire écrites. A un colloque où participaient Sartre et Beauvoir, Yves Berger disait que "les livres n'ont jamais empêché les enfants de mourir de faim". Ce qui n'est évidemment pas une raison pour cesser d'écrire, ne serait-ce que pour pouvoir crier de cette façon-là que des enfants meurent de faim! André Gorz écrivait, il y a une douzaine d'années, au sujet de la situation de l'intellectuel français, qu'"il se définit par une négation qui ne retourne jamais au positif. Il dit non au monde de l'aliénation et des nécessités inhumaines. Mais, ce faisant, il n'empêche pas ce monde d'être et ne forge pas les instruments de sa transformation". C'est notre cercle vicieux qui devrait, surtout en des moments comme celui-ci, nous ramener au sens des proportions.

Avant de mettre les écrivains d'ici face aux pouvoirs de notre société, on ne peut éluder un court passage sur la tarte à la crème de l'engagement. Sa dernière variante locale, après celle de l'implication, est le branchisme dont la tonalité folklorique a, j'en conviens, quelque chose de savoureux. Quand Etienne publia ses articles sous le titre de Littérature dégagee, il s'engageait précisément en prenant ses distances des écrivains dits "engagés". On n'y échappe pas : le non-engagement

est un engagement ou un dégagement, au sens où l'athéisme est une foi à l'envers. Le "je suis athée, grâce à Dieu" pourrait se traduire par : "je suis engagé, grâce à ma liberté." On peut s'engager par un Parti Pris ou par une Liberté - et la coïncidence terminologique avec deux revues d'ici n'est certes pas l'effet du hasard, si le piètre jeu de mots m'est venu de façon fortuite sous la plume. L'Au-dessus de la mêlée de Romain Rolland n'était pas un anti-engagement, ni un dégagement, mais un isolement pour survivre en instinct de conservation, en une époque de boucherie généralisée. Un moyen comme un autre de se mériter un Prix Nobel en pleine guerre mondiale...

Tout cela pour en arriver à voir qu'on n'a pas plus le loisir de n'être pas engagé que celui de n'être pas un citoyen. Je note au passage la forme passive du mot "engagé", tandis que le mot "citoyen" s'entend d'abord avec la nuance active, encore qu'on sente le besoin de distinguer les citoyens "actifs" ou "éclairés" des autres... Fermons cette parenthèse qui risque, pour des fins de conclusion, de nous enfermer en un match de ping pong terminologique.

On se contentera de rappeler qu'au sens sartrien où le terme s'est popularisé en Occident depuis la guerre, l'engagement n'a jamais été synonyme de "partisanerie". Et l'illustre pape de l'existentialisme en a donné l'exemple, parfois fracassant, par des ruptures pour ménager un engagement qu'on pourrait qualifier de "méta-partisan". L'engagement en profondeur entraîne une oscillation, à certaines heures tiraillante, entre la tour d'ivoire et le militantisme partisan. Je veux bien que le branchisme exige du courage et comporte certains risques; mais une fois qu'est branché le néo-engagé, il profite du "confort intellectuel" de l'unilatéralité et de "la chaleur du foyer" idéologique qu'il n'avait pas auparavant. J'ai comme l'intuition que ce point rebondira en discussion générale... Il fallait marquer que l'engagement le plus exigeant - je n'ai pas dit "supérieur" - est peut-être celui qui assume mentalement et civiquement au maximum en se gardant de l'affiliation partisane au parti même où vont ses préférences raisonnées. "Il faut de tout pour faire un monde"; peut-être en faut-il quelques-uns qui relèvent le défi de ce type d'engagement jusqu'au bout. Faut-il préciser que je n'en fais pas une prescription générale, ayant déploré comme tout le monde le manque d'intérêt actif de beaucoup d'intellectuels pour la chose publique. Mais quand on s'est donné comme objet de carrière de l'étudier, je ressens une certaine part d'incompatibilité entre le rôle d'observateur et celui de participant de sa société en mutation. Le comédien d'une distribution au théâtre n'a pas l'habitude de signer le feuilleton de critique dramatique.

Et à travers ce qui peut paraître des détours, nous arrivons à notre écrivain face aux pouvoirs. Quels pouvoirs, le politique, le social, l'économique, le religieux? Ou le pluriel veut-il déterminer seulement le politique à deux niveaux de gouvernement? En règle générale, le ou les pouvoirs politiques ignorent somptueusement l'écrivain et ils affectent à son égard une attitude de mécénat détaché, sauf dans les pays totalitaires qui fonctionnalisent l'activité de l'écriture comme toutes les tâches de l'esprit. En ce dernier cas, la plume n'est jamais complètement servie, mais l'oeuvre se meut sous un plafond assez bas : à l'excommunication sur place, qui est une mort littéraire lente, l'exil volontaire, quand il est possible, élargit souvent une réputation jusque-là nationale. Qu'on pense aux cas classiques de Pasternak et Soljenytsine. Encore au début du mois, le poète Keberto Padilla fut mis au ban du gouvernement castriste pour avoir parlé un peu trop franchement aux essayistes René Dumont et K.S. Karol, préparant des livres sur l'expérience urbaine.

Dans les sociétés plus libérales, le pouvoir politique ne tient pas à avoir l'écrivain de son bord : il ne le méprise pas, il l'ignore; et quand il lui accorde des palmes, ce n'est pas de mansuétude qu'il s'agit, mais de preuves au moins extérieures de son propre libéralisme. Car l'Etat et l'écrivain ne sont que rarement seuls face à face : entre eux deux il y a des publics. Les détenteurs du pouvoir politique n'ont pas intérêt à prendre un visage mesquin, encore moins odieux, envers le public, qui reste toujours restreint, de l'écrivain même le plus lu. C'est une façon de cultiver son propre public, par définition universel, que l'Etat permet, tolère des écrivains qui lui font opposition tant sa propre force polyvalente, pouvant en outre s'appuyer sur des mers d'inertie, constitue une contre-opposition fortement institutionnalisée. En situation de crise latente ou de tension chronique, l'écrivain politique est bien malgré lui une pièce d'étai du système, qu'il se trouve à légitimer même par son opposition critique. En situation de crise aiguë, le pouvoir devient instable, nerveux, maladroit. Ses irritations, comprimées dans le passé, éclatent en des mesures préventives, élargissant la notion de "politique" parfois même jusqu'à la légitimation de l'arbitraire à face ridicule, comme on a pu le voir il n'y a pas plusieurs lunes dans un pays pas très loin d'ici... De tous les opposants réels ou virtuels, l'écrivain est le plus facile à mettre sur fiche, à coder : scripta manent, les écrits restent, comme le dit le vieux proverbe. En de telles conjonctures, on peut au moins mettre en doute la qualité des "lecteurs" de circonstance, chargés de jauger la charge subversive d'une oeuvre...

Comme tout est question d'influence qui inquiète ou rassure, qui perturbe ou consolide, il faudrait faire bien d'autres distinctions que la dichotomie du début entre l'écrivain et l'écrivain. A moins d'être un savant prestigieux - qu'on songe à Noam Chomsky - l'écrivain politique en particulier n'est pas porteur de force symbolique comme

l'écrivain non immédiatement politique. Il arrive que les deux coïncident. Qu'on songe à Mauriac à partir de la guerre d'Espagne. Le glossateur du Bloc-notes de l'Express ou du Figaro littéraire jouissait de l'audience de l'auteur de Thérèse Desqueyroux et Mystère Frontenac. Qu'on songe à Mailer, dont le cas plus récent est moins clair. Et puis faut-il reléguer hors de la littérature le social scientist, journaliste polémique d'occasion comme Raymond Aron ou Maurice Duverger? Je m'abstiens de donner des exemples d'ici. On pourrait reprendre la même question par un autre bout, celle du genre plutôt que du médium. Le billettiste, s'il a le talent de Robert Escarpit, ou le caricaturiste, s'il a celui de Sennep, ont peut-être plus d'influence politique au jour le jour que les éditorialistes chevronnés de leur journal respectif, qui, eux-mêmes, en ont plus que l'essayiste politique qui aborde rarement aux rives fleuries du best-seller. Et comment établir une continuité d'influence, en largeur ou en profondeur, avec le magistère du grand écrivain littéraire qui, en tant qu'amateur en critique politique, jouit du prestige du super-citoyen? Pour ma part, j'avoue préférer les messages "politiques" sans médiation du poète, du dramaturge, de l'essayiste, de l'éditorialiste même que les transpositions du romancier ou du nouvelliste et de tous ceux qui recourent à l'affabulation. Ce n'est pas un jugement de valeur; c'est sans doute un fait de déformation professionnelle, de manque de temps et peut-être d'imagination paresseuse de ma part.

Il y a une douzaine d'années, alors que la guerre froide battait son plein, le sociologue Wright Mills nous décrivait ce qu'il appelait "la montée du joyeux robot, de l'idée technologique et du réaliste à la tête fêlée". En cet après-guerre froide du début des années 1970, le courant n'est certes pas inversé, pas plus en Union soviétique qu'aux Etats-Unis. Après le recul partout des églises, l'écrivain doit créer et convoquer d'autres valeurs de l'homme en évitant de se réfugier dans les chapelles littéraires de toujours. Et quoi qu'en soutiennent McLuhan et Compagnie, le verbe écrit aura toujours son irremplaçable fonction. On peut même extrapoler qu'à force d'être forcé à trop voir, l'homme de demain deviendra plutôt demi-aveugle que muet. Il faudra toujours des chercheurs de signification à la vie mal vécue : et c'est en cette formule que je décrirais le rôle de l'écrivain de demain comme celui d'hier.

* * *

Un nain devant le géant Etat et toute la brochette de ses pouvoirs? Bien sûr. Mais César, qui a tous les moyens du dernier mot, n'a que rarement la faculté du premier. Et même quand, se délestant de sa toge impériale, il se met à parler le langage raisonnable de Créon, Antigone, par ses excès mêmes de bonne conscience, reste le nécessaire

principe de la mauvaise conscience de Créon. Il ne s'agit pas de vouer les écrivains au dessein dramatique d'Antigone, mais de rappeler que le dialogue Créon-Antigone doit rester constant, et qu'Antigone doit avoir dix, cent, mille voix qui n'acceptent jamais de se taire. Il ne faut pas, un temps si court soit-il, que Créon soit seul à monologuer...

APPENDICE 3

Rapport du comité de lecture des Presses de l'Université
de Montréal sur La guerre froide inachevée

Cette présentation des relations internationales depuis 1945 constitue un tour de force : succincte et pertinente, elle ne lasse jamais et provoque - où elle ne suscite pas d'emblée l'adhésion - réflexion et discussion féconde.

En associant rappel événementiel et approche théorique, l'auteur a choisi la voie difficile, - et l'on se demande parfois à quel public il a, au fond, voulu s'adresser. Le lecteur non averti risque de se perdre dans le récit documentaire qui est le plus souvent trop allusif pour lui communiquer l'indispensable connaissance de la trame de l'histoire. Le lecteur averti, au contraire, se passerait peut-être volontiers de certains rappels de faits bien connus auxquels le soumet la relation chronologique, au fil des années; il s'étonnera aussi, ici et là, d'absences de nuances et de raccourcis quelque peu sommaires, - critiques de détail qui ne pèsent pas lourd par rapport au défi que l'auteur a su relever.

La contribution originale se trouve dans les chapitres théoriques, - celui consacré à l'évolution cyclique de la "guerre froide" et la conclusion dégageant les traits dominants du développement essentiellement différent de l'"après-guerre froide". Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir averti lui-même le lecteur de la précarité de tout effort de prévision en relations internationales, bien que cet excès d'honnêteté ait sans doute enlevé un peu de mordant aux brillantes conjectures de l'"appendice".

On peut se demander, à la limite, si l'auteur n'aurait pas mieux fait de renoncer à cette "somme événementielle" qui occupe les deux tiers du manuscrit, en faveur d'un ouvrage aux dimensions plus limitées, certes, mais concentré sur ce qui est nouveau, stimulant et pertinent : les explications théoriques et les conjectures.

Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir de doute que le texte représente une contribution majeure à l'étude des relations internationales contemporaines et que son édition comblera une lacune sur le marché de la littérature spécialisée dans ce domaine en langue française. Je suis convaincu qu'il suscitera un très grand intérêt et m'empresse d'en recommander la subvention.

Le manuscrit dactylographié contient un certain nombre de fautes de frappe et d'erreurs de rédaction que la dernière mise au point du texte éliminera certainement sans difficulté.

B I B L I O G R A P H I E

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES, ARTICLES ET DOCUMENTS UTILISES

1) Oeuvres de Gérard Bergeron

a) Livres

Du duplessisme au johnsonisme: 1956-1966, Montréal, Editions Parti Pris, 1967, 470 p.

Fonctionnement de l'état, Paris, Armand Colin, 1965, 660 p.

La guerre froide inachevée... (1945-1970), à paraître aux Presses de l'Université de Montréal en 1971, 299 p. de manuscrit.

"La politique étrangère du Canada", p. 391-410, dans Le système politique du Canada : institutions fédérales et québécoises, par Me Louis Sabourin et al., Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1968, 507 p.

Le Canada-Français : après deux siècles de patience, Paris, Editions du Seuil, 1967, 281 p.

Ne bougez plus!, Montréal, Editions du Jour, 1968, 224 p.

b) Articles

"Commentaire de la communication du professeur Arend Lijphart", dans Revue canadienne de science politique, vol. IV, no 1, livraison de mars 1971, p. 18-21.

"Du fédéralisme, du neutralisme, de l'indépendantisme et autres branchismes...", dans Le magazine Maclean, livraison de septembre 1971.

"La chanson québécoise : un phénomène politique?", dans Le magazine Maclean, livraison de février 1971, sous le pseudonyme d'Alain Sylvain, p. 15-19.

"La vénérable centenaire du 1er juillet ou 'la vieille dame indigne'", dans Le magazine Maclean, livraison de juillet 1971.

"Les deux guerres mondiales", dans Revue dominicaine, livraison de septembre 1945, p. 69-82.

"Les deux guerres mondiales", dans Revue dominicaine, livraison d'octobre 1945, p. 161-182.

"L'état actuel de la théorie politique", dans Cahiers de la société canadienne de science politique, no 1, colloque tenu à l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1964, p. 1-31.

"Lettre politico-personnelle à Pierre Trudeau", dans Le magazine Maclean, livraison de février 1971, p. 9-12.

"Pouvoir, contrôle et régulation", dans Sociologie et sociétés, vol. II, no 2, livraison de novembre 1970, p. 227-247.

"Structure des 'fonctionnalismes' en science politique", dans Revue canadienne de science politique, livraison de juin 1970, p. 205-240.

"Un modèle cyclique des rythmes de la guerre froide", article (non publié) adapté avec quelques changements mineurs du chapitre 6 de La guerre froide inachevée... (1945-1970), Les Presses de l'Université de Montréal, 1971.

c) Autres

"En France, tout finit par des chansons", série d'émissions radiodiffusées au réseau français de Radio-Canada, du 3 octobre 1964 au 27 mars 1965, et portant sur la chanson politico-historique française.

Enregistrement magnétique des débats qui ont suivi la communication de Gérard Bergeron à la Rencontre des écrivains, à Sainte-Adèle, le 29 mai 1971.

"L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs", communication (non publiée) présentée à la Rencontre des écrivains, à Sainte-Adèle, le 29 mai 1971.

Lettre personnelle du 27 juillet 1971.

"L'expérience des autres", entrevue radiodiffusée au réseau français de Radio-Canada, le 31 mars 1971.

2) Commentaires sur l'Oeuvre de Gérard Bergeron

BLAIN, Jean-Pierre, "Présentation de Fonctionnement de l'état", "séminaire" présenté à l'Université Laval, en novembre 1969, 14 p.

BONENFANT, Jean-Charles, "Fonctionnement de l'état", dans Recherches sociographiques, livraison de septembre-décembre 1967, vol. VIII, no 3, bibliothèque de la Législature.

- CHEVRETTE, François, Essai d'un examen critique de deux théories du système politique : David Easton et Gérard Bergeron, mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures de science politique, présenté à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Paris, en décembre 1966, sous la direction du professeur Georges Lavau, 142 p.
- "Fonctionnement de l'état", dans Analyse et prévision, V-4, livraison d'avril 1968, p. 303-304.
- "Réflexions sur une cosmogonie politique", dans Revue canadienne de science politique, vol. II, no 3, livraison de septembre 1969, p. 359-368.
- DERRIENNIC, Jean-Pierre, "Fonctionnement de l'état", dans Revue française de science politique, livraison de février 1967, p. 136-139.
- DUCLOS, Pierre, "Fonctionnement de l'état", dans L'Europe en formation, no 80, livraison de novembre 1966.
- "Fonctionnement de l'état", dans Revue du droit public, tome LXXXIV, no 2, livraison de mars-avril 1968, p. 439-444.
- "Fondamentalisme et science politique de langue française", dans Res Publica, vol. VII, no 4, livraison de 1965, p. 305-314.
- GELINAS, André, "Fonctionnement de l'état", dans Revue Canadienne d'administration publique, livraison de décembre 1966, p. 490-491.
- HOLMES, John W., Préface de La guerre froide inachevée: 1945-1970, à paraître aux Presses de l'Université de Montréal en 1971.
- LAPIERRE, Jean-William, "Quintessences du politique", dans la revue Esprit, livraison d'août-septembre 1968, p. 200-228.
- LEGER, Jean-Marc, "Fonctionnement de l'état : un maître-livre, un événement", dans Le Devoir, livraison du 21 février 1966.
- "Gérard Bergeron définit sa théorie de l'Etat moderne", dans Le Devoir, livraison du 11 juillet 1964, p. 17 et 10.

- LEMELIN, Mireille, "Gérard Bergeron, brillant illustrateur de la vocation culturelle du Québec", dans La Presse, livraison du 22 avril 1967, p. 7.
- LEMIEUX, Vincent, "Un livre de Gérard Bergeron, Fonctionnement de l'état", dans Le Soleil, livraison du (?) février 1966.
- "Remarques sur l'Essai d'une théorie fonctionnelle de l'état moderne", remarques rédigées à partir d'une première version, ensuite corrigée, de Fonctionnement de l'état, et présentées en appendice I de cet essai.
- MEYNAUD, Jean, Conférence publique tenue à l'Université de Montréal, le 22 février 1971.
- NADEAU, Micheline, "Fonctionnement de l'état", dans Le Carabin, rubrique "rencontre", livraison du jeudi 3 février 1966.
- OUELLET, Lionel, "Concepts et techniques d'analyse des phénomènes administratifs", dans Revue canadienne de science politique, vol. I, no 3, livraison de septembre 1968, cité par François Chevrette, "Réflexions sur une cosmogonie politique", dans Revue canadienne de science politique, vol. II, no 3, livraison de septembre 1969, p. 359-368.
- PAINCHAUD, Paul, "Commentaire" à "L'état actuel de la théorie politique", par Gérard Bergeron, dans Cahiers de la société canadienne de science politique, no 1, colloque tenu à l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1964, p. 32-36.
- "Gérard Bergeron: un essai politique de grande envergure", dans La Presse, livraison du samedi 28 mai 1966.
- PUJO, Pierre, "Le Canada-Français : après deux siècles de patience", dans Action française, livraison de décembre 1968, p. 9.
- RACINE, Luc, "Politique et théorie", dans Parti Pris, livraison de janvier-février 1967, p. 89-94.

- SABOURIN, Louis, "Commentaire" à "L'état actuel de la théorie politique", par Gérard Bergeron, dans Cahiers de la société canadienne de science politique, no 1, colloque tenu à l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1964, p. 37-41.
- "Le fonctionnement de l'état", dans Cité Libre, livraison de mars 1966, p. 10-12.
- THEVENOT, Robert, Cybernétique et fonctionnalisme en théorie politique, thèse (non publiée) présentée à l'École des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de maître en science politique, en 1970, sous la direction du professeur Vincent Lemieux, 115 p.
- TOURNON, Jean, "Commentaire" à "L'état actuel de la théorie politique", par Gérard Bergeron, dans Cahiers de la société canadienne de science politique, no 1, colloque tenu à l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1964, p. 42-49.
- "Fonctionnement de l'état", compte-rendu anonyme, dans Le Soir, livraison du 19 mars 1966.
- Rapport anonyme du comité de lecture des Presses de l'Université de Montréal sur La guerre froide inachevée... (1945-1970)

BIBLIOGRAPHIE DES ARTICLES CONSULTÉS MAIS NON CITÉS

1) Articles de Gérard Bergeron

"A-t-on raison de réarmer l'Allemagne?" dans Bulletin de la société canadienne d'éducation des adultes, livraison de 1952.

"External Affairs", chapitre dans The Canadians : 1867-1967, Toronto, MacMillan, 1968.

"Faut-il aider les pays sous-développés?" dans Bulletin de la société canadienne d'éducation des adultes, livraison de 1952.

"Le Canada français : du provincialisme à l'internationalisme", dans Keenleyside, Zayrs et al., The Growth of Canadian Policies in External Affairs, Durham, N.C., Duke University Press, et Cambridge University Press, 1960.

"Le Québec dans les années 1960", dans Relations, livraison de décembre 1969.

"Les aspects politiques et militaires des fusées intercontinentales", conférence à l'ACFAS, le 31 octobre 1958.

"Les deux guerres mondiales", dans Revue dominicaine, livraison de mai 1946, p. 297-308.

"Marcuse", dans Action pédagogique, numéro spécial 12-13, sans indication de date.

"Pouvoir, autorité, contrôle", dans Sociologie et sociétés, livraison d'octobre 1970, aussi Rapport au VIII^e Congrès de l'Association Internationale de Science politique, Munich, 1970.

"Problèmes politiques du Québec", répertoire bibliographique des Commissions Royales d'Enquête présentant un intérêt spécial pour la politique de la province de Québec, 1940-1957. Montréal-Québec. Institut de Recherches Politiques de la Fédération Libérale Provinciale, 1957.

"Yugoslavia", dans la série Current Affairs, pour les Forces canadiennes.

N.B. Cette bibliographie n'inclut pas :

des travaux d'étudiant, cinq articles de revues, des articles de journaux (dans Le Carabin, Notre temps, La Patrie), une centaine d'articles sur l'actualité internationale, le tout de 1944 à 1950;

des textes radiophoniques de collaboration hebdomadaire à Radio-Canada, de 1957 à 1967, d'où sont sortis trois articles de revues-magazines (Collège et famille, Le mauricien médical, Maclean);

des scripts radiophoniques sur le monde du spectacle (music-hall, chanson, cinéma) entre 1957 et 1967;

des conférences publiques devant diverses associations.

2) Articles d'autres auteurs

BARREA, Jean, "Les finalités politiques dans les modèles d'analyse du système politique", Rapport au VIII^e Congrès mondial de l'Association Internationale de Science Politique, Munich, 1970 (non trouvé).

LAVAU, Georges, "Sciences sociales et pouvoir politique", dans Pouvoir et Société, no 53 de Recherches et Débats, Desclée de Browver, 1966 (non trouvé).

LEMIEUX, Vincent, "Une théorie de l'Etat moderne", dans Le vieil Escholier, automne 1965, présentation brève et très générale de Fonctionnement de l'état.

LISTE DES ENTREVUES*

- BELANGER, André-J., professeur à l'Université Laval, conversation téléphonique du 14 mai 1971, à Québec.
- BERGERON, Gérard, professeur à l'Université Laval, entrevue du 13 mai 1971, à Québec; aussi conversations téléphoniques des 4 et 5 août 1971, à Montréal.
- BERNARD, Stéphane, professeur à l'Université de Bruxelles, lettre du 16 août 1971, en réponse à un questionnaire envoyé par courrier.
- CHEVRETTE, François, professeur à l'Université de Montréal (faculté de Droit), entrevue du 17 mai 1971, à Montréal.
- DION, Léon, professeur à l'Université Laval, entrevue du 12 mai, à Québec.
- DONNEUR, André, professeur à l'Université du Québec, entrevue du 5 mai 1971, à Montréal.
- GABOURY, Jean-Pierre, professeur et directeur du Département de Science Politique de l'Université d'Ottawa, entrevue du 20 avril 1971, à Ottawa.
- GOW, James I., professeur à l'Université de Montréal, entrevue du 26 avril 1971, à Montréal.
- GROSSER, Alfred, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Paris, lettre du 10 mai 1971.
- HURLEY, James, professeur à l'Université d'Ottawa, entrevue du 20 avril 1971, à Ottawa.
- HURTIG, Serge, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Paris, lettre du 5 juillet 1971.
- LEMIEUX, Vincent, professeur à l'Université Laval, entrevue du 7 juin 1971, à Québec.
- MORF, Gustave, psychiatre, entrevue du 4 août 1971, à Montréal.
- OUELLET, Lionel, professeur à l'Université Laval, entrevue du 14 mai 1971, à Québec.
- PELLETIER, Réjean, assistant-professeur à l'Université du Québec, entrevue du 5 mai 1971, à Montréal.

SABOURIN, Louis, professeur à l'Université d'Ottawa,
entrevue du 21 mai 1971, à Ottawa.

SALMAN, Père Henri-Dominique, o.p., professeur de psychologie à l'Université de Montréal,
entrevue du 4 août 1971, à Montréal.

THEVENOT, Robert, assistant-professeur à l'Université Laval, entrevue du 12 mai 1971, à Québec.

VALLEE, Jacques, professeur à l'Université d'Ottawa,
entrevue du 20 avril 1971, à Ottawa.

*Bien que nous ayons écrit ou téléphoné aux professeurs Gabriel Almond, Raymond Aron, André Bernard, Jean-Pierre Blain, Robert Boily, Guy Bourassa, Paul-André Comeau, David Easton, Théofil I. Kis, Georges Lavau, Georges Lebel, Guy Lord, Jean Meynaud, Paul Painchaud, Annick Percheron et Charles Roig, nous n'avons pu, pour des raisons diverses et souvent incontrôlables, obtenir les entrevues demandées ou les réponses précises au questionnaire soumis; plusieurs nous ont adressé à d'autres spécialistes, plus susceptibles de nous fournir des indications utiles.